

La Philologie wallonne en 1952

par ÉLISÉE LEGROS,
avec la collaboration de JULES HERBILLON.

Bibliographie générale.

1. ÉLISÉE LEGROS. *La Philologie wallonne en 1951*. (BTD, 26, 1952, p. 349-439 ; de même DBR, 9, 1952, p. 166-256). — 193 n^{os}, plus 4 *bis* ou *ter* ; les n^{os} 12, 14, 105, 106 sont de JULES HERBILLON ou ont été établis en collaboration avec lui ; les n^{os} 151, 156 et 162 sont de LOUIS REMACLE. — Quelques omissions sont réparées ci-après. Voir aussi *in fine*.

La reproduction des DBR corrige quelques coquilles. Notons spécialement aux n^{os} 126, 130 et 131, la référence : Mededel. ..., 27, 1951 ; — p. 234, l. 20 : ajouter 163 et corriger le dernier chiffre en 188.

Principales abréviations :

BDW = Bulletin du Dictionnaire Wallon ; — BSW = Bull. de la Société de Littérature wall. ; — BTD = Bull. de la Commission de Toponymie et Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DFL = Dictionnaire Français-liégeois de HAUST ; — DL = Dictionnaire Liégeois de HAUST ; — EMW = Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne ; — FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de WARTBURG ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — REW = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de MEYER-LÜBKE ; — VW = La Vie Wallonne.

c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nam. = namurois ; — nl. = néerlandais ; — w. = wallon.

Pour les sigles des communes, voir le BTD, 9, p. 229-269, ou EMW, 3, p. 343-383.

En post-scriptum, on ajoute : N° 12, note : Dans *Fiefs...* (table), PONCELET a eu tort de corriger *Serne* en *Serve*. Même erreur dans *Feudataires*, p. 222, où il faut lire *Sierne*, non *Sierve*. Il s'agit de *Siène*, ancienne dépendance de Bierwart (prov. de Namur). [J. HERBILLON]. — N° 110, début du petit texte : L'auteur conteste certains de ces détails de prononciation (notés par HAUST dans la région ; ainsi l'*i* de *Libraumont* serait bref sur place) ; l. 19 du petit texte, *pièrtchiveu* est bien une erreur pour *pièrchiveû(s)*.

2. ÉLISÉE LEGROS. [*In memoriam*] *Jakob Jud*. (DBR, 9, p. 105-123 ; une photo). — S'intéresse particulièrement aux rapports du maître de Zurich avec JEAN HAUST.

Voyez aussi : É. LEGROS. *Jakob Jud et ses démarches pour l'Atlas linguistique wallon (1930-1931)*. (VW, 26, 1952, p. 205-209) ;

LOUIS REMACLE. *Hommage à Jakob Jud*. (Bull. de l'Acad. Roy. de Langue et de Littérature franç., 30, 1952, p. 225-232).

Aspects historiques et géographiques.

3. J. DHONDT. *Note sur l'origine de la frontière linguistique*. (L'Antiquité Classique, 21, 1952, p. 107-122). — Nouvelle mise au point de l'historien gantois qui avait déjà abordé le problème dans la même revue, t. 16, 1947. L'ensemble est à lire et l'on en retiendra sans doute les conclusions : pas de peuplement germanique massif en Gaule, existence d'une zone mixte des deux côtés de l'actuelle frontière, importance de la densité de la population indigène pour l'assimilation réciproque des Germains et des Romains. L'auteur, désireux de tirer des conclusions nettes, n'insiste guère sur ce qui reste obscur dans un problème qui n'est pas simple.

De l'article de PETRI (Rhein. Vierteljahrsblätter, 1950-51), J. D. ne souligne que les abandons de l'historien de Bonn ; la position de PETRI nous apparaît moins assurée et point aussi repentante.

J. D. « ne peut s'empêcher de déplorer tout le temps et le travail qui ont été perdus à la poursuite d'une chimère » (p. 112), alors que le toponymiste flamand H. DRAYE maintenait encore récemment que « l'effort scientifique suscité par les théories de l'école de Bonn (F. STEINBACH et F. PETRI) a été fort utile » (3^e Congrès Intern. de Top. et d'Anthrop., 1^{er} vol., 2^e éd., 1951, p. 41 ; résumé d'une communication censée avoir été prononcée au Congrès de 1949 et annoncée comme devant paraître ailleurs en 1952). On voit que l'accord, s'il est fait, comme on le répète volontiers, ne porte pas sur les nuances. Ce que J. D. dit en tout cas, p. 111-112, des conclusions du débat toponymique est trop catégorique ; de même, p. 118 (cf. note 1, p. 119), il admet sans réserve les démonstrations de M. GYSSELING sur les flots romanisés ou germanisés tardivement. Il condamne d'autre part très sévèrement les positions inchangées de WARTBURG, sans rencontrer vraiment les arguments linguistiques de ce dernier. Quelle que soit donc la pertinence des raisonnements proprement historiques ou archéologiques de J. D., je regrette sa tendance à passer trop vite sur la complexité des faits linguistiques. L'auteur constate en commençant que les discussions ont été trop souvent « des dialogues entre spécialistes d'une même discipline ignorant sereinement les résultats acquis dans d'autres secteurs de la recherche » (p. 107). Encore faudrait-il dire que certains, tels les wallonistes, n'ont pas ignoré sereinement et volontairement, mais ont simplement témoigné pour le domaine qu'ils connaissent, tout en se gardant des exagérations et des simplismes.

P. 116, à propos de l'influence de la densité de la population sur l'assimilation, l'auteur veut bien citer mon nom parmi les protagonistes de cette théorie émise vers 1947-48 ; je rappelle (cf. déjà *BTD*, 23, p. 125) qu'il faudrait renvoyer d'abord à notre confrère M. A. ARNOULD, qui a présenté cette explication comme « la plus vraisemblable » dans son article de la *RbPhH* 1944.

— Voir aussi nos 108, 109, 109 note (1).

(1) On ne peut que mentionner simplement l'*Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823)*, tome I : La fin de l'ancien régime, par MARCEL DENECKERE (*Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouv. série, 6, 1952, p. 131-234), qui sort du cadre de cette bibliographie.

Textes anciens. Documents divers.

4. *Règlements et Privilèges des XXXII Métiers de la Cité de Liège*. Fascicule XI. *Les Brasseurs*. Textes édités par RENÉ VAN SANTBERGEN, suivis d'un glossaire philologique par ROBERT MASSART. (Édit. de la Commiss. Commun. de l'Hist. de l'ancien Pays de Liège, Liège, 1952 ; 203 p. in-8°). — Actes relativement récents, dans une langue qui n'est pas bien difficile. Presque tous les mots à reprendre, dit le glossateur, ont déjà été expliqués maintes fois ailleurs.

Peut-être aurait-on dû dire qu'on ne s'est pas astreint à en noter toutes les attestations (on ne renvoie pas toujours à la première : ainsi pour *gouverna(i)ge* et *jurage*, déjà cités p. 102 : *gouvernage*, *jurage* ; pour *chancillon* et *reseawer*, déjà cités p. 82). Peut-être aussi aurait-on pu relever encore des variantes plus rares de termes techniques : ainsi *aquieze* (p. 29, etc.) qui est moins fréquent que *a(c)queste* (l'Introduction, p. 6, ne signale que « *acquête* » ; cf. *Les Porteurs*, p. 184) ; noter aussi la forme *reliffe* (p. 49, 62) pour *relief*.

P. 28 et p. 29, « *Chonckier* » (Chokier) : il faut peut-être lire « *Chouckier* » ; cf. w. *tchoûkîre* à côté de *tchôkîre* (voir bibliographie précédente, n° 107 ; à Flémalle, les 2 formes coexistent ; voy. de même l'anthologie citée ci-après n° 58, p. 128 : texte d'un auteur [de Seraing ?] né à Bonnelles) ; — p. 32, « *Matier del Chuire* », lire « *Chivre* » (= chèvre). — P. 61, *main pleime* : malheureuse lecture du terme de droit liégeois *main plevie*.

P. 174, index des noms de lieux et de personnes. Quelques incohérences et négligences : v° Balleit, lire « *Bearewar* » (et non « *Bearewea* ») ; — article topon. *Londo* non justifié (il n'y a qu'un anthroponyme p. 49 (et p. 50, écrit alors « *Landos* » [?]) ; — « *Ougrée, Ougreia* » [= p. 17, *Augreie*] ; — « *Our, Lour, Lheure* » : on oublie « *Henry de Lheure Armeil* », p. 50 ; — *Tourine le Tixhe* est *Tourinnes-la-Grosse* (et non *Tourinnes-St-Lambert*) ; etc.

Au glossaire, les références de *course* et de *ser* (tenir ~) manquent.

5. JOSEPH STEKKE. *Les capitations paroissiales de la Ville et du Pays de Liège, aux XVII^e et XVIII^e siècles*. (Annuaire Hist. Liég., t. 4, p. 527-545 ; n° 4 de 1951 [paru en 1952]). — Inventaire.

6. JOSEPH STEKKE. *Inventaire des archives des cures et des bénéfices ecclésiastiques de la province de Liège conservées aux archives de l'État à Liège.* (Ibid., p. 552-611 ; n° 5 de 1952).

7. HENRY BAILLIEN. *Le Paweilhars de Tongres.* (Ibid., p. 649-664).

8. JEAN THISQUEN. *Contribution à l'étude du mariage dans l'ancien droit liégeois aux XIII^e et XIV^e siècles d'après le Paweilhar.* (Bull. Inst. Archéol. Liég., 69, 1952, p. 187-206). — P. 198, l'auteur rencontre l'expression « *sans fier ni sans buze* » ; tout en déclarant laisser aux philologues le soin d'en fixer le sens, il hasarde une glose : « sans cliquetis d'armes et sans trompette » ! Comp. un essai d'explication par J. HERBILLON, BDW, 19, p. 161-163, essai que l'auteur abandonnerait aujourd'hui.

Mon confrère me signale en effet les articles *buis* et *dwangbuis* du *Groot Woordenboek der Nederl. taal* de VAN DALE, 6^e éd., p. 361 et 496 : il s'agit d'un emprunt au nl. *buis* « esp. de blouse que l'on passait aux malfaiteurs en prison » ; forme et sens conviennent à cette camisole de force (d'après communication d'A. STEVENS).

9. LUCIEN GROSJEAN. *Évolution de deux métiers liégeois depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française : les entretailleurs et les vieux-warriers.* (Bull. Soc. Le Vieux-Liège, p. 97-107 ; n° 96 de janv.-mars 1952). — A remarquer, p. 103-104, comment *vieux-warrier* « fripier » avait pris le sens, au moins officiel, de « tailleur pour dames ».

On semble ignorer que la contestation sur le sens de *vieux-warrier* avait déjà été évoquée dans le BSW, 28, 1890, p. 332-339, par l'archiviste D. VAN DE CASTEELE, qui avait publié la plupart des textes d'archives à ce sujet. Notons que L. G. écrit (p. 104, n. 1) « elle travaille au vieu-warie », où D. v. d. C. lisait « ... au vieu-warre », ce qui paraît plus juste (= w. à *vi-war*).

10. MADELEINE PISSART. *L'administration du béguinage de Saint-Christophe, à Liège.* (Ibid., p. 113-130).

11. FERNAND DISCRY. *Notice historique sur le « Pont Palais »*. (Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, 24, 1952, p. 163-177). — Origine et histoire du *pont-palâ(y)* hutois.

12. ARSÈNE BUCHET. *La grande enquête du 26 juillet 1565 au ban de Baelen*. (Fédér. Archéol. Histor. Belgique, Annales 33^e Congrès Tournai 1949, t. 2, [daté de] 1951, p. 240-246). — Relève notamment dans *Une enquête en matière d'hérésie dans le ban de Baelen en 1565* (Bull. Comm. Roy. Hist., t. 114, 1949, p. 137-168), de feu DENISE VAN DOOBEN, des noms de Wallons de Goé à moitié germanisés par le greffier de Baelen ; il y a d'autres Wallons cités, habitant Bilstain ou Dolhain.

13. GEORGES BARZIN. *Sac au dos avec Érard de la Marck*. Ballades sur un thème ancien. Randonnées composées sur un des premiers mandements de protection de nos forêts. (Édit. « Le Travail », Verviers, s. d. ; 128 p. in-8^o, plans, illustr.). — Dans un but touristique autant qu'archéologique, l'auteur utilise un mandement d'Érard de la Marck de 1519 et un autre d'Ernest de Bavière de 1603. Les explications linguistiques sont sans valeur ; quant aux reconstitutions topographiques, si j'en juge par ce qui concerne Jalhay, elles sont parfois bien téméraires. Reste l'attention attirée sur le mandement de 1519 et ses quelques toponymes.

Le mandement d'Érard de la Marck serait écrit en un « wallon savoureux » (p. 10). Mais l'auteur — qui en français dit parfois le contraire de ce qu'il veut exprimer (cf. p. 18, l. 20, et p. 40, l. 4 infra) — sait-il bien le wallon ? Il cite à différentes reprises *hwègne* « muret de moellons », alors qu'on ne connaît que *hōgne* (Sart-lez-Spa) « ensemble de cailloux rencontrés dans une fouille » (par la suite entassés au bord du champ) ; cf. BTD, 8, p. 430, l. 3, p. 192, et 15, p. 113. Il ne comprend pas *wé* = « gué », mais suppose un *weg* « chemin », p. 49-50, sans doute d'après le mythe d'un croisement de chemins formant « la rose des vents, la *wécawe*, comme disait l'ancien wallon » (p. 39), dont je crois deviner l'ori-

gine dans « *lu tchène alle* [sic] *wecàwe* » situé « en plein Fays près de Creppe » (p. 126) [?].

Le mandement de 1519 a échappé, dit l'auteur, au « remarquable Feller » de la *Topon. de Jalhay* (p. 38). FELLER et HENNEN n'ont pas en effet songé à consulter cette ordonnance (qu'on trouve au recueil des ordonnances de la principauté de Liège, 2^e série, t. 1, p. 29-31), mais leur devancier J. S. RENIER l'avait vue : de là les mentions de 1519 imputées à RENIER par la *Top. de Jalhay*, p. 129, pour *louriou*, p. 270, pour « fourneau en Gileppe », p. 417, pour la *bordjeûse* (où *bolgeuse* vaut évidemment mieux que *bolgense* du recueil), mentions que G. B. ne paraît pas avoir remarquées.

14. LOUIS LEFÈVRE. *Le Comté d'Ardenne ou de Bastogne au X^e siècle*. (Inst. Archéol. Luxembourg, Annales, t. 83, 1952, p. 151-185 ; une carte). — P. 156-159, attestations anciennes de localités situées dans le *pagus* d'Ardenne ; de même p. 160, pour le *comitatus* ; de même encore, p. 172-173.

15. ALPHONSE SPRUNCK. *Les derniers temps de l'ancien régime dans le Luxembourg wallon*. (Ibid., p. 186-320). — P. 245-268, mention de termes de droit local définis par un magistrat de 1792.

16. JULES VANNÉRUS. *Quelques pages de l'histoire de Saint-Hubert*. (Parcs Nationaux, Bull. ... d'Ardenne et Gaume, 7, 1952, p. 3-11 ; une carte). — Notamment sur *Confines advenientium Francorum* (cf. BTD, 5, p. 93-113).

17. « Curia Arduennae », 3^e année, paraissant à Laverchère-s.-Ourthe, puis à Tenneville-Baconfoy, publie des notes diverses qui intéressent l'histoire et le folklore. Notons, n^o 1, p. 11-12, deux chansons en français (de charbonnier et de sabotier) ; — p. 13-17, les tisserands et tisserandes du terroir ardennais, par M^{me} HÉL. TH. BRAUN ; — n^o 2, p. 11-17, climat et météorologie populaire de l'Ardenne centrale, par W. LASSANCE ; — n^o 3, p. 15-17, la fabrication du fil de lin en Ardenne centrale au début du XX^e siècle, par le même ; — etc.

18. RENÉ BLOUARD. *Mont-S^{te}-Marie et Arville. Histoire et Archéologie*. (Le Guetteur wallon, Namur, 1952, p. 39-46, 87-95, 140-149, 172-189 et 201-209; une carte; t. à p. de 64 p. daté de 1953). — P. 201-209, glossaire toponymique de ces deux hameaux aujourd'hui dépendant de Mozet et de Faulx (-Les Tombes) [Na 98, 99]. Formes anciennes et formes actuelles, y compris celles du wallon correctement transcrites, sauf quelques imprécisions.

P. 176 : « Bodechon [...] dit *ly Topere* » (1290), glosé « plafonneur » ou « jardinier » [?; J. HERBILLON proposerait de lire *Copere*]. — P. 201, l.-d. *l'abume* : renvoyer à la p. 185, note, pour une légende. — P. 203, « cortil des cloches » : renvoyer à la p. 175. — P. 209 : l.-d. *tronwè* ; lire *tron'wè*.

19. PHILIPPE DELHAYE. *Ciney, capitale du Condroz*. (Ibid., p. 101-125 ; n° de juin 1952).

Ce professeur de Faculté de Théologie, qui traite d'histoire sans notes, en « honnête homme » et « après avoir déposé les bésicles de l'érudition », ironise, p. 104, à propos de l'étymologie de *Ciney*, sur la science de l'étymologie qui, « on le sait, n'est pas plus sûre que la météorologie ». Aucune référence aux « doctes personnages » utilisés, ni à ceux qui ont prouvé, pour les explications légendaires, que « tout cela paraît assez peu assuré aujourd'hui du point de vue philologique ». « M. Félix Rousseau » n'est cité (p. 106) que pour avoir fait exécuter une composition musicale...

20. FRANÇOIS-LOUIS GANSHOF. *Note sur une charte de saint Gérard pour l'église de Brogne*. (Études d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy (1), 1952, p. 219-255). — Voir, p. 239, une *caretta* ou *charotte* (c a t a r a c t a) près de Fumay.

21. MAURICE COENS. *L'étole de Saint Forannan, abbé de Waulsort, et la rage. Un cas de concurrence déloyale?* (Ibid., p. 257-263). — D'après un texte du XVII^e siècle.

P. 263, note : pour la confusion encore actuelle entre s^t Hubert

(1) Publication extraordinaire de la Société Archéologique de Namur, 1035 p. en 2 vol.

et st Humbert, guérissant de la rage, cf. VAN GENNEP, *Folkl. de la Flandre et du Hainaut*, p. 368-373 et 464-465, et DE WESTPHALEN, *Petit Dict. des trad. pop. messines*, col. 343-346.

22. PIERRE LOTHE. *Les maisons du Temple au pays de Namur*. (Ibid., p. 385-396).

Bitrousart (1209), *Biherousart* (1240) sont sans doute à lire *-onsart* ; cf. J. ROLAND, *Top. de Gerpinnes*, v^o bitronsé.

23. HENRY DEMEULDRE. *La place Saint-Remy à Namur et ses édifices au moyen âge. Rectifications topographiques*. (Ibid., p. 463-472 ; 2 planches).

24. LÉOPOLD GENICOT. *Formorture et morte-main dans le comté de Namur après 1431*. (Ibid., p. 499-517). — P. 510 et sv., publication ou analyse de textes d'archives.

P. 511, infra : « une petite mauvaise sarge » est glosé « vêtement de serge » ; sans doute à comprendre « couverture », w. *saudje* (env. de Jodoigne) ; cf. ZANGGER, *Contrib. à la terminol. des tissus en anc. fr.*, p. 96.

25. MINA MARTENS. *Actes originaux relatifs à Ham-sur-Sambre conservés dans le chartrier de la ville de Bruxelles*. (Ibid., p. 605-617). — Analyses.

P. 611. « Simon Monart dit Waiennal (?) » est sans doute à lire d'après « Simon Maynneau » cité pour l'acte suivant.

26. ÉDOUARD GÉRARD. *Les trois dames de Crèvecœur*. (Fédér. Archéol. Histor. Belgique, Annales, 32^e session, Congrès d'Anvers, 1947 ; Anvers, 1950, p. 115-125 ; illustr.). — Contre JULES BORNET, pour l'historicité de l'épisode des dames de Crèvecœur.

Celui-ci est attesté, depuis le XVII^e s., par la mention de l'anniversaire chanté des « trois filles tuées au fort de Crèvecœur ». La réfutation de BORNET est viciée, dit É. G., par une erreur d'identification, une tour de Crèvecœur près de la Meuse ayant été confondue avec le château du même nom en aval de Bouvignes sur la colline. Mais je remarque que les sources contemporaines sont muettes sur cet épisode de 1554, les premiers textes d'archives

du XVII^e parlent déjà eux-mêmes du « fort » et non de la tour, et celui de 1755 cite le siège de 1430 et non celui de 1554 ! Dès lors peut-on affirmer, avec É. G., l'historicité du fait ?

27. CH. SCOPS. *Un plan de la Ville de Wavre en 1769.* (Wavriensia, Bull. du Cercle Histor. et Archéol. de Wavre et de la région, 1, 1952, p. 20-27 ; une reproduction).

28. R. HANON DE LOUVET. *L'origine de l'église mariale et du prieuré bénédictin de Basse-Wavre à la fin du XI^e siècle.* (Ibid., p. 33-68 ; plus 3 p. d'« Additions et corrections »). — Voy. p. 37-38 : les formes anciennes de *Wavre*, *Waver(e)* ; p. 47, le l.-d. ancien « *Wihir Mons* » ; etc.

29. R. HANON DE LOUVET. *L'origine nivelloise de l'Institution béguinale.* « *La Royauté* », fondation béguinale d'une Reine de France. *Marie de Brabant et la légende de la béguine de Nivelles.* (Annales Soc. Archéol. Folkl. Nivelles, 17, 1952, p. 4-77). — Voy., p. 19, la note où l'auteur se rallie à l'étymologie de *béguine* par le nom de couleur *beige* (thèse soutenue par ALCANTARA MENS, *Oorsprong en betekenis van de Nederlandse begijnen- en begardenbeweging*, Anvers, 1947). Comme dans l'étude précédente, rectifie beaucoup de lectures et d'interprétations de travaux antérieurs. Notons que l'auteur annonce une *Toponymie nivelloise*. — P. 57-77, anciens textes latins ou romans publiés ou analysés.

A propos de la n. 210, p. 52, remarquons que *Ho(u)rle* n'est pas une forme aberrante pour *Hoes(s)elt*, mais l'ancienne forme romane. — P. 60, 62, 63, 70, « de [se] *spaigne* (ou *spagne*) volenteit » ; cf. aussi *REW*, n° 8172. — P. 63, il ne faut pas suppléer [d'] après *a oes* « au profit de ».

30. R. HANON DE LOUVET. *La Réforme de l'Échevinage Nivellois et l'Acte Ducal d'octobre 1296.* (Ibid., p. 78-86). — Aux annexes, publication de l'acte.

31. P. GORISSEN. *Le compte du bailliage de Nivelles*

de 1257. (Ibid., p. 107-133). — Édition d'un texte riche en anthroponymes. Voir aussi *juverie*, p. 115, signifiant bien « juiverie », malgré HOEBANX (dans le livre cité ci-après, n° 33).

Le scribe paraît écrire indifféremment *u* et *v*, *i* et *j*; l'éditeur reproduit ses graphies : I, l. 31 : « le Povrit » = I, l. 38 : « le Pourit » ; — I, l. 42 : « Pilefeue » pour « Pilefève » ; — I, l. 47 : « Fovkat » pour « Foukat » ; — I, l. 113 : « a ias » = I, l. 141 « pour jas » [= ias « eux »]. — I, l. 110 : « Polliual » est pour « Pollinial » ; — l. 144, note : « Luttéal » est « Lutteal » ; — l. 150, note : « contre » signifie : pour rencontrer. — II, l. 3, note : « 28 lib. et denie » peut être maintenu ; comprendre : « 28 lib. et 1 denier », avec omission régulière de *un* dans ce cas (de plus, il n'est pas question ailleurs de ½ lib., mais de s. et d.). — I, l. 3 : « Cho de Vredre de Nivelles » : quid ? (1).

32. E. VALENNE. *Les marques des maîtres de carrière de Feluy et d'Arquennes*. (Ibid., p. 134-144). — Recherche et identification de ces marques dans les archives et sur les édifices actuels.

33. J. J. HOEBANX. *L'Abbaye de Nivelles des origines au XIV^e siècle*. (Acad. Roy. de Belgique, Classe Lettres, Mém. in-8°, t. 46, fasc. 4 ; 512 p., 11 cartes). — Dans cette importante étude historique, remarquer, p. 195-196, note, la localisation à Petit-Rœulx lez Braine d'un *Gislebertruoz* de 966 ; — et surtout, p. 392 et sv., l'intéressant développement sur le *curieservus* qui au XIII^e s. exploite en métayage une *curtis*, et devient plus tard un fermier des redevances.

En roman on dit *corsier* (*coursiers* 1316, *coursuvir* 1386) et en flam. *hofjonger* (*hoffjongre* 1307) ; sa charge est la *curieservitus*, ou *corserie* (*courserurie* ou *coursuerie* 1316, *coursuverie* 1386 ; quelquefois *courserverie*, forme « peu courante »), ou *hofjongerije*. Les détails de l'étymologie du mot roman sont sans doute à préciser : le premier terme est *curtis*, non *curia* ; et les formes *coursu(w)ir*, *coursu(w)erie* font penser à un **-servarius*.

(1) Ces notes sont de JULES HERBILLON.

On maintient la graphie *Saint-Cyr* (pour *S^t-Syr*), malgré la démonstration de HANON DE LOUVET, *Contrib. à l'hist. de Nivelles*, p. 55-56.

Dans la table, on classe à L : « *Le Bouvier* (Jean), *Li Berkiers* (Jean) », etc. !

M. l'abbé HANON DE LOUVET attire d'autre part notre attention sur les patronymes *Rosier* et *Torco(u)l* déformés en « *Ronci* » et « *Torcois* », p. 254, note (1).

34. ED. ROLAND. *L'ermitage Saint-Jean-Baptiste des Bois de Morlanwelz*. (Bull. Soc. Paléontol. et Archéol. ... Charleroi, 21^e année, p. 1-12 ; un dessin).

P. 3, « pour replaker (plafonner) resoulet et refiester le maison ». Comprendre *resoulet* comme un autre infinitif, signifiant « refaire le soubassement ».

35. ÉMILE BROUETTE. *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin*. (Ibid., p. 26-32, 42-47, 60-62). — Cantons de Châtelet, Chimay et Fontaine-l'Évêque.

P. 29, 5^e l. infra. Lire *Acoz*, et non *Aiseau*. — P. 43, le travail de TULIPPE sur Baileux a paru d'abord dans le Bull. soc. belge Études géogr., 13, 1943. — P. 44, manque : E. DONY, *Le village de Bourlers*, dans Mém. et Public. Soc. Sciences Arts et Lettres Hainaut, t. 56, 1904. — Ib., l'ouvrage de V. LEBRUN, *Une chartre au pays de Chimay en 887*, comporte 126 p. et non 23. — P. 46, manque : A. GOBEAUX, *Momignies à travers les siècles*, 1939 (cf. BTD, 18, p. 463-464).

36. RENÉ GOFFIN. *Généalogie de la Famille Rondeau*. (Annales Cercle Archéol. ... Soignies, 12, 1952, p. 9-33). — Notons p. 27, n. 78, une famille d'Arras *Soumill(i)on*, devenue en Hainaut et en Brabant *Somillon*, *Similion*, *Simeons*, *Symens*,...

37. Abbé ED. ROLAND. *Tragiques échos du siège et de la ruine de Binche en 1554*. (Ibid., p. 41-56). — Voir p. 47,

(1) C. r. rédigé en commun avec JULES HERBILLON.

note, droit de *wi(s)na(i)ge* ; p. 51, « le grand fer des *aisses* [= lg. *ahes*, nam. *aches*] des dits moelins » ; etc.

38. Les mêmes Annales publient d'autres courtes notices, dues notamment à L. DESTRAIT : ainsi p. 86, des Recettes médicales du XV^e s.

39. H. MASOIN. *Le siège de Lessines en 1583*. (Annales Cercle Archéol. Ath, 35, 1951, p. 65-73).

Voir p. 72, note, la réfutation de l'hypothèse de GUIGNIES, *Hist. de Lessines*, p. 283, pour qui un *festin* célébré à Lessines ne serait pas simplement un repas de fête, mais le nl. *vesting* « forteresse ».

40. J. PLUMET. *Les anciennes paroisses d'Ath et des environs jusqu'au XIII^e siècle*. (Ibid., p. 115-146).

P. 135-136, au lieu de consulter seulement « les étymologistes les plus réputés », qui semblent ignorer que *moutier* ne s'appliquait pas uniquement à un « monastère », l'auteur aurait pu s'adresser à REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 304 ; HERBILLON, *Top. de la Hesb. liég.*, p. 716-717 ; etc. Voir du reste H. GLÄTTLI, *Probleme der kirchlichen Toponomastik der Westschweiz u. Ostfrankreichs* (1937), p. 133-163 : *monasterium* « *ecclesia parochialis* ».

41. JEAN CASSART. *Les Archives de la Cure de Tongre-Notre-Dame. De quelques chirographes des XIV^e et XV^e siècles*. (Ibid., 36, 1952, p. 51-74). — Analyses des documents.

L'auteur s'excuse de n'être pas paléographe de profession et il est possible, dit-il, qu'il ait mal lu ces textes dont certains sont en mauvais état. Cet aveu est sympathique.

— P. 67 sv., table des noms de personnes.

P. 53 : « il retient les profits, fruits et *humeurs* tout le cours de sa vie et de celle de sa femme ». Noter une forme de *humier(e)s* « usu-fruits ». — P. 37, « *seronges* », pour « *serouges* » (beaux-frères). — P. 57, « *Huuchégnies* », pour *Hunchegnies*, w. *unch'ni* (Huissignies).

42. O. JODOGNE. *Un écrit en « roman de Tournai » de l'extrême fin du moyen âge. Le Prologue à l'Apologie du Rosaire d'Alexandre Mondet*. (BTD, 26, p. 203-228). — Manuscrit du Grand Séminaire de Liège, ayant appartenu

aux Croisiers de Huy. Le translateur y déclare l'avoir écrit « *a le maniere de son langage, asscavoir du roumant de Tournay* ». En fait l'étude détaillée de ce texte, qu'O. J. reproduit *in fine* (p. 219-228), n'apporte pas une moisson bien grande de traits tournaisiens, ce qui s'explique en partie par le caractère de cette apologie, rédaction française sur un sujet religieux, transposée seulement dans la langue semi-officielle des prêches. Certaines formes caractéristiques du picard sont absentes de ce texte qui reste « trop peu tournaisien », alors qu'il aurait pu l'être davantage.

43. *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre. 2^e partie. Le sud-ouest de la Flandre depuis l'époque bourguignonne*, par HENRI-E. DE SAGHER (†), publié par les soins de JOHAN DE SAGHER, HANS VAN WERVEKE et CARLOS WYFFELS. Tome 1^{er}. *Documents généraux. Armentières à Caestre*. (Acad. Roy. Belg., Comm. Roy. d'Hist., 1951 ; XXVII-653 p. in-4^o). — A noter spécialement les documents sur Armentières, p. 99-497.

43bis. L. F. FLUTRE. *Dieudonné de Hongrie, Chanson de geste du XIV^e siècle* (alias *Roman de Charles le Chauve*). (Zeitschr. f. roman. Philol., 68, 1952 [paru en 1953], p. 321-400). — L'auteur publie l'essentiel de l'introduction à l'édition critique de cette chanson de geste, différée à cause des difficultés financières. L'œuvre est écrite « en dialecte picard, ou plutôt en un mélange de picard et de francien, dialecte littéraire hybride fréquemment employé dans le Nord de la France à partir de la fin du XII^e siècle » (p. 385). « Plusieurs évolutions sont même plutôt wallonnes que picardes, ou tout au moins nous mènent vers la partie Nord-Est du domaine picard » (p. 386). L'auteur devait être picard (p. 396) ; il est à présumer qu'il était originaire d'une région comprise entre Lille, Arras, Cambrai, Maubeuge, Mons et Tournai (p. 398).

Bornons-nous à relever deux détails. P. 386, on cite comme ayant un *i* parasite *Braibant* et *Baiviere*, où l'*i* est étymologique et effectivement prononcé. — P. 396, on attribue à feu A. JEANROY l'explication de *rouchi*, nom du parler de Valenciennes, par « droit-ci », *drouit-chi*, comme si elle n'était pas dans le *Dictionnaire rouchi-français* de HÉCART, 3^e éd., 1834, v^o *rochi* et v^o *rouchi*.

44. CHARLES H. LIVINGSTON. *Le jongleur Gautier Le Leu*. Étude sur les fabliaux. (Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1951 ; XII-378 p.). — Étude et édition des fabliaux — passablement crus — de ce jongleur. Le chap. II étudie la patrie de Gautier Le Leu (revoyant l'argumentation de M^{me} R. LEJEUNE, dans *Le Moyen Age*, 47, 1937, p. 3-23). Les données géographiques imposent le Hainaut, et font pencher pour la région de Valenciennes ; la langue montre un auteur du nord-est de la France : « quelques détails [...] portent à croire que Gautier appartenait à une région de Picardie voisine du pays de langue wallonne et était un picard wallonisant » [*sic*]. On peut conclure qu'il était « hennuyer, originaire d'une région de l'ancien comté du Hainaut qui forme maintenant partie de la Belgique » (p. 82). Comparer l'affirmation de M^{me} R. LEJEUNE, *Hist. sommaire de la litt. w.*, p. 23 : « il est de la Wallonie occidentale et [...] compose en son dialecte », aux démonstrations de CH. H. L. : « La langue des poèmes de Gautier Le Leu [...] place ceux-ci nettement en Picardie » ; « la langue de notre auteur n'est pas le dialecte wallon » ; seul l'imparfait en *-eve* étonne dans le franco-picard d'un auteur qui connaissait la Wallonie — et même le « *poïhon* » (= *poïhon*) de « *Blanchemont* » (Blanchimont) à Stavelot —, mais n'écrivait certes pas en wallon (même au sens restreint où les médiévistes parlent de « dialecte » wallon).

Quelques remarques. P. 41, CH. H. L. considère Tongres comme une « cité romane ». — P. 46-47, il se prononce pour l'explication de *poïhon* (anc^t « *poison*, *puison* ») par *poûhi* « puiser » et non par *potione* ; malheureusement, il ignore que « puiser » se dit *pûhi*

dans la région même des *poûhons* (cf. REMACLE, *Variat. de l'h secondaire*, p. 69-70). — P. 71 et sv., l'étude des termes dialectaux, tels que *bu(c)* « tronc », *deluns*, *demars* « lundi, mardi »; *flage* « surface, aire », *nuiton* « lutin », *raston* « esp. de pâtisserie », pourrait parfois être plus poussée; on aurait pu y joindre quelques termes cités dans les notes (par ex. *warnehot*, p. 522-523, rapproché du montois *warlot* dans *pré à ~*). — P. 82, quelques emprunts néerlandais (deux formations en *quin* et *raston*) amènent une citation de SUCHIER, d'après lequel « le flamand se parlait, aussi bien que le français, au moyen âge et même plus tard, dans les villages des environs à Ath, à Tournai, à Lille, à Cambrai, à Douai et à Valenciennes ». Quand je considère le français écrit par l'auteur dans son collège américain du Maine et la suscription du livre : « Harvard Studies in Romance Languages published under the Direction of the Department of Romance Languages and Literatures, Volume XXIV », je me demande si l'on ne peut conclure que le français se parle, aussi bien que l'anglais, dans les villes et villages du Maine et du Massachusetts...

45. JEAN LEJEUNE. *Jean d'Outremeuse, le quatrième livre du « Myreur des històrs » et la « Chronique en bref »*. (Annuaire Histoire Liég., 4, p. 457-525). — Contrairement à ce qu'on a cru, le 4^e livre du *Myreur* n'aurait pas été écrit. La *Chronique en bref* n'aurait pas suivi, mais précédé la *Geste* et le *Myreur*. Les thèses de G. KURTH à ce propos seraient donc à revoir.

46. [R. LEJEUNE. *Recherches sur le thème : Les Chansons de geste et l'Histoire*]. — C. r. sévère par FÉLIX LECOY, Romania, 73, p. 412-419 : les liens que M^{me} R. L. cherche à établir, à date ancienne, entre la légende d'Ogier et le pays wallon « reposent presque tous sur des interprétations arbitraires » (voy. dans le même sens mon c. r. du BTD, 23, 139-140, fondé sur les seuls arguments linguistiques, alors que le recenseur en ajoute d'autres); la méthode de l'auteur, conclut F. L., est « dangereuse ».

46bis. HUBERT SILVESTRE. *Le Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis dit de Rupert de Deutz*. Étude critique. (Univ.

de Louvain, Recueil de Travaux d'Hist. et de Philol., 3^e série, t. 43, 1952 ; 422 p. in-8^o). — Dans cette « œuvre de démolition », établissant l'inauthenticité d'une des pièces maîtresses de l'historiographie liégeoise, notons les p. 369-370 sur *salandra*, dans Renier de St-Laurent *salangra*, Gilles d'Orval *salanga*, antécédent du w. [sâ-]salante (DL, sous *sâ* 1).

47. JOSEPH MOORS. *De oorkondetaal in Belgisch-Limburg van circa 1350 tot 1400*. (Belgisch Inter-Universitair Centrum voor Neerlandistiek, 1952 ; xx-519 p., grand in-8^o ; 27 cartes, 40 reproductions hors-texte). — Cette étude d'un germaniste de l'Université de Liège consacrée à la langue néerlandaise des scribes limbourgeois — étude qui ne comporte aucune comparaison avec les travaux parallèles des wallonistes — nous intéresse pour le dénombrement des emprunts romans (p. 358-367 ; ainsi *famentere*, *fementere* = anc. w. *fomain*, *foimen*, *feumain* « exécuteur testamentaire » [manque au FEW], lat. *fidei-manus*) et pour la citation de toponymes et d'anthroponymes (ainsi *Lasscijt*, *Lasscheyt*, *Lexhi*, p. 492 = Lexhy, dépendance de Horion).

La table onomastique confond, p. 474, des *Juete(n)* avec des *Jutte* ; et elle écrit *Yvete* pour *Yuete(n)*, (voir ma note sur *s^{te} Juette* dans les Annales du Cercle hutois, t. 24, 1951).

48. *Encyclopédie bénédictine. Normes à l'usage des directeurs et des collaborateurs*. Préface de LÉON VAN DER ESSEN ; [avant-propos de MICHEL BOCKSRUTH]. ([Bierbeek,] 't Wilderhof ; 1953, xiv-315 p.). — P. 97-103, « la Toponymie » : règles pour les formes et les dates des noms du *situs* (avant l'établissement du monastère) et du monastère (notamment dans le parler local). — Voyez aussi p. 30-55, « Les indications bibliographiques concernant les sources ».

Littérature dialectale.

49. GEORGES L. J. ALEXIS. *Li gros pèchî de frê Boniface et Li pòrtrêt da Lambêrt Djwèris'*. (Édit. Desoer, Liège, 1952 ; 66 p. in-8° ; illustr. de J. T. Debattice). — Deux contes en liégeois. Voir le c. r. de M. PIRON, VW, 26, p. 309 : « Plus que jamais, il faut prendre M. Alexis comme il est, avec son wallon tantôt « pensé », tantôt parlé, ses gallicismes et ses expressions de haut pittoresque, son honnêteté foncière et le réalisme parfois cru de ses traits de mœurs, ses négligences et ses trouvailles. »

50. JEAN GUILLAUME. *Aurzîye*. (34 poèmes sur feuillets encartés ; Impr. Servais, Namur, 1951). — Dialecte de Fosses [Na 109]. « Dans son ascension vers l'ascétisme et la densité poétiques, le poète semble avoir trouvé sa matière et sa vérité [...]. La réussite dans le champ d'inspiration de *Aurzîye* était de loin moins facile et le potier n'a pas toujours rencontré la forme parfaite [...]. Mais devant *L'èfant* [...], devant *L'éare* [...], devant *Octoûbe* [...], on s'écrie : Pas de doute ; en voilà un qui a quelque chose à dire ! » (C. r. d'ALBERT HENRY, VW, 26, p. 229-231).

51. LUCIEN MARÉCHAL. *Monsièu li R'civeu*. (Édit. J. Duculot, Gembloux, 1952 ; 103 p. in-8° ; dessin hors-texte et 7 p. de glossaire). — Court roman, suivi d'un conte, en namurois. « Le don de sympathie, une simplicité qui évite la banalité, la discrétion et la légèreté de touche, voilà, je pense, les qualités de M. Maréchal, dont l'art excelle à rendre la fraîcheur des premiers éveils de l'amour autant que la bonhomie des vieux ménages wallons » (M. PIRON, VW, 26, p. 146).

52. Parmi les publications périodiques, signalons spécialement à Namur, *Les Cahiers wallons*, dont le n° 9 a donné (malheureusement mal présentés) une première série de

poèmes d'une jeune poétesse liégeoise, M^{lle} JENNY D'INVERNO, d'un talent prometteur (voir le c. r. de MAURICE PIRON, VW, 26, p. 306-308); — à Charleroi, *el Bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr*; — dans le Centre hennuyer, *El Mouchon d'aunia*; — à Virton, *Les lettres gaumaises*, tome 2, 2 fascicules (pour le t. 1 et le 1^{er} fasc. du t. 2, voir mon c. r. dans « Le Pays gaum. », 13, p. 127-128).

— Voir aussi n^o 58.

Histoire et critique littéraires.

53. MAURICE PIRON. *Évolution de la littérature wallonne*. (Grande Encycl. de la Belg. et du Congo, t. 2, Bruxelles, 1952, p. 533-541, 11 illustr.). — Vue d'ensemble, des origines à l'époque actuelle. Les faits et les auteurs, heureusement choisis, sont appréciés avec goût et perspicacité.

54. OLYMPE GILBART. *La Pasquèye liégeoise*. (Nouvelle Revue Wallonne, 4, p. 95-107 et 167-181, n^{os} 2 et 3 de janv. et avril 1952; t. à p. de 31 p.). — Exposé de vulgarisation agrémenté de citations.

55. Sur plusieurs œuvres dialectales citées ci-dessus et sur d'autres mentionnées dans nos bibliographies précédentes, voir les c. r. de MAURICE PIRON, VW, 26, p. 144-146 et p. 306-309.

56. Voyez aussi les notes de J. HENNUY, *Les Cahiers wallons*, p. 29-32 (n^o de février) et p. 115-116 (n^o de septembre).

Régionalisme dialectal.

57. MARCEL FABRY. *Le wallon à l'école*. (Marche romane, 2, p. 49-58). — Avec reproduction de rédactions et de versions wallonnes. Quelques données générales et quelques

jugements seraient à nuancer (et parfois à adapter au milieu de l'enseignement moyen) dans ce dernier plaidoyer du regretté apôtre de la pédagogie régionaliste († en 1953).

58. Association des Écrivains wallons de Seraing. *Choix d'œuvres wallonnes*. Sélection et présentation de JULES HENNUY. I. (Impr. Bourdeaux-Capelle, Dinant, 1952 ; 153 p., petit in-8°). — Cette anthologie, « mise à la disposition du Comité du Wallon à l'École de Seraing », sacrifie une fois de plus les intérêts pédagogique, littéraire et saine-ment régionaliste à la propagande des auteurs wallons.

Pour le XIX^e siècle, il n'y avait rien à Seraing, et pour le XX^e, après lecture, on doit convenir qu'il y a assez peu de chose à retenir comme pages d'anthologie. D'où l'embarras du « sélectionneur », qui s'en est tiré par un appel à Fr. Renkin sous le « prétexte » — donné comme tel — que « l'Union des Auteurs Sérésiens a publié et vulgarisé ses contes par l'impression dans ses *Annuaire*s », et à Louis Remacle, qui fut professeur à Seraing, sans parler de Jos. Dumoulin et Cél. Demblon, annexés surtout, je crois, pour un certain « climat » révolutionnaire (encore que les textes repris soient anodins). Je m'étonne qu'il faille un « prétexte » pour mettre sous les yeux des enfants de Seraing les écrits d'un auteur de Ramet, commune voisine. Ce n'est plus du régionalisme, mais du « communalisme ». Et si les auteurs de la commune, du canton, du bassin ou du « Rivage » ne suffisaient pas à fournir des pages dignes d'être retenues, était-ce un grand mal de s'adresser au centre liégeois avec un peu moins de timidité? J. H., qui sait bien que les « anthologies ne doivent pas servir tout simplement à la propagande des écrivains dialectaux en oubliant les plus élémentaires notions de valeur » et que « le wallon ne peut être sacrifié aux auteurs » — il a applaudi naguère à mes jugements de la VW, 21, p. 129 —, a eu tort de se laisser asservir par le programme de l'Association des Écrivains wallons de Seraing.

Folklore. Ethnographie.

59. *Commission Nationale Belge de Folklore*. [Section wallonne.] *Annuaire III. 1949-1950*. (Minist. de l'Instruction Publique, Bruxelles, 1952 ; 183 p. in-8°). — Contient,

outre la bibliographie (qui comble des lacunes pour les années antérieures), une liste des musées de Belgique renfermant des collections de folklore (p. 15-29).

Quelques remarques : les publications du Musée de la Vie wallonne ne sont pas recensées ; — trop peu de jugements de valeur (ou plutôt de non-valeur, écartant des études qu'un travailleur ne doit pas se donner la peine de rechercher), comme aux n^{os} 4, 73, 450, 1048 ; — manque de précisions parfois : de qui s'agit-il dans l'article *Le travail d'un folkloriste*, n^o 32, rangé dans les bio-bibliographies de chercheurs ? ; au n^o 396, pourquoi ne pas dire que le prétendu sermon en question est de BERNUS et que le « vieux conte folklorique » est l'histoire du curé de Cucugnan ? ; pourquoi, contrairement à l'habitude, ne pas détailler un numéro collectif sur le Borinage (n^o 88), dont on reprend par ex. une contribution de RUELLE (n^o 1155) et non celle d'ARNOULD sur le sens et l'histoire du concept « Borain, Borinage » ? ; pourquoi ne pas indiquer qu'il s'agit de Bruxelles au n^o 124 ? ; pourquoi détailler au n^o 206 (LINZE), alors qu'on ne le fait pas au n^o 76 (MAES) ? ; etc. ; — on mentionne parfois des comptes rendus, mais non systématiquement, alors qu'on fait un sort au moindre article ou entrefilet ; ainsi manquent les remarques du BTD sur le n^o 463 (PINON, *Nouvelle Lyre malm.*) ; un c. r. du n^o 1006 (RITA LEJEUNE) est cité à cet endroit, un autre au n^o 1084 ; de même pour les n^{os} 1207 et 1320 (CARNOY) ; — les anonymes, pseudonymes, initiales sont parfois identifiés, mais non toujours où on le pourrait : ainsi pour l'anonyme du n^o 1032 qui a été identifié au n^o 203 (GASON) ; Dr N. devient R. N[OPÈRE] aux n^{os} 462 et 463, mais aux n^{os} 432, 443, R. N. reste tel et n'est donc pas repris à la table ; etc. ; — les fautes d'impression sont moins nombreuses que précédemment ; voyez cependant n^o 2 : « le Folklore des localités romanes » pour « le f. de l. r. » (dans DE WACHTER) ; n^o 42 : « conquête » pour « l'enquête » ; n^o 1149 : « destination » pour « distinction » ; ...

La table mentionne deux H. BONGARD et un prétendu H. BONSARD ; elle confond « COLAS » GROSJEAN et M^{lle} G. GROSJEAN, séparée de son alter ego, GERMAINE LECROMPE-GROSJEAN ; de même elle sépare DJ[ÔSÈF] MEUNIER et J[OSEPH] MEUNIER ; TAVERNIER, TAVERNIER-VERECKEN et VERECKEN sont à réunir [et à lire T.-VERECKEN] ; de même sans doute L. SARLET et L. SARLETTE qui se suivent et traitent également de papillons fagnards [avec aspects folkloriques ?] dans la même revue.

60. MAURICE PIRON. *La légende des Quatre Fils Aymon*. (Deuxième article). (EMW, 6, p. 1-66, 18 illustr., 1 carte ; nos de 1951 [parus en 1952]). — Les localisations de la légende en pays mosan : première partie, Belgique romane. Examen précis des traditions locales d'après les archives, la littérature régionale ou touristique, et d'après des enquêtes sur place. L'auteur fait ainsi le point pour un domaine important de notre folklore. On est heureusement surpris de voir tout ce qu'il restait à trouver sur des localisations qui parfois n'avaient pas même été signalées encore et on se félicite de l'examen attentif des témoignages des sources les plus variées.

61. LÉON-E. HALKIN. *Le « cramignon » au XVI^e siècle*. (Ibid., p. 67-70). — Publie et commente un texte curieux de 1575 mentionnant, en fâcheuses circonstances, le « cramillon » liégeois.

L'auteur me signale que, p. 67, il faut traduire *caliga* par « haut-de-chausses » et non par « soulier ».

62. ÉLISÉE LEGROS. *Les maladies portant le nom du saint guérisseur*. (2^e article). (Ibid., p. 71-104 ; 2 cartes). — Après avoir repris la question en général et avoir versé des données supplémentaires au dossier de nombreux « maux de saints », examine spécialement le « mal s^{te} Barbe », le « mal s^t Laurent », le « mal s^t Méen (ou Mein, w. *min*) » et le « mal s^t Menges ». A noter, pour le deuxième et le troisième, les cartes de diffusion des pèlerinages établies d'après les questionnaires du Musée.

63. LÉON MAES. *Les petits métiers en Flandre wallonne*. (Ibid., p. 105-111). — A Mouscron, naguère et aujourd'hui.

64. ÉLISÉE LEGROS. *Trois récits de lutins et de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé*. (EMW, t. 6, p. 129-227 ; 5 illustr., 1 carte ; nos de 1952). — Le thème du nain enrichissant épi par épi et celui du nain amoureux éconduit

de façon incongrue ; le motif des coquilles d'œufs et le thème de l'enfant changé. Étude de « littérature populaire » où les traditions wallonnes sont comparées aux traditions européennes, ce qui renouvelle l'intérêt de ces questions trop longtemps délaissées.

Aux attestations du thème du lutin éconduit incongrûment, ajouter L. THIRY, *Bellem, sorcier d'Ardenne*, 2^e éd., p. 20-21. — P. 181, note 3 : traduire le vendéen *clairie* par « cuillerée ».

65. Les n^{os} de 1951 et 1952 des EMW contiennent en outre une note d'A. NÉLISSSEN sur les niches de porte dans la vallée de l'Ourthe inférieure (p. 112-125 ; 48 illustr.) ; — la présentation des cadrans et montres solaires de la collection Max Elskamp par HENRI MICHEL (p. 228-238 ; 9 illustr.) ; — et des notes sur les légendes chrétiennes en rapport avec la botanique ; sur la cigogne ; sur « pain d'oiseau, pain de coucou, pain de pie » et expressions analogues ; sur le croquemitaine à l'entrée des villes ; sur les expressions « avoir le lièvre hors du champ », et « où les Flamands n'ont pas de chair » ; sur l'usage des achats faits en commun ou *pâcin'rèye*, *pôcin'rèye* de la Famenne (notes signées par É. L[EGROS]) ; et sur les étrennes et cadeaux de maréchal ferrant consistant en instruments en fer incrustés de cuivre (p. 239-252).

66. ÉLISÉE LEGROS. *Lumeçon et lumechon en Hainaut*. (VW, 26, p. 118-128). — Antécédents du combat du *lumeçon* à Mons (et de la procession de la *pucelette* à Wasmes) ; signification et application du mot *lumeçon* ; existence naguère d'un *lumechon* d'un autre genre, exécuté à Ath par une confrérie de Flobecq.

P. 119, l. 15 : *kcauwe*, lire *keuwe*.

67. FRANÇOIS BAIX. *Légendes et Folklore de saint Remacle*. (Folkl. Stavelot-Malmedy, 16, 1952, p. 7-50). — Étude fort poussée, dans les documents de jadis et d'au-

jourd'hui, plus quelques données inédites recueillies par l'intermédiaire de correspondants locaux. Voir aussi n° 69.

68. ROGER PINON. *La nouvelle Lyre Malmédienne ou la Vie en Wallonie malmédienne reflétée dans la chanson folklorique. (IV).* (Ibid., p. 93-126 ; notations musicales). — La vie saisonnière : incantations (coccinelle, luciole, escargot, limaçon, grues, hanneton, araignée ; grande marguerite, pissenlit, *pîd-do-bon-Dju*, autres plantes ; sifflet) ; jeux (comptines arithmétiques, jeux de mots sur les nombres, formulettes d'élimination, comptines par désignation, comptines d'allure « sauvage »). Collection de plus en plus riche, au fur et à mesure qu'elle se poursuit.

P. 98, sur *filipchène*, voir WARLAND, *Germ. Lehnw. Malmédys*, p. 98. — On notera, p. 104, la discussion sur la fleur appelée « pied du bon Dieu ». Il faudrait préciser aussi la valeur exacte de « limaçon » et de « pissenlit ».

69. FRANÇOIS BAIX. *Le Souvenir de saint Remacle dans le Namurois.* (Études d'Hist. et d'Arch. namur. dédiées à F. Courtoy, p. 173-184 ; 5 planches h.-t.). — Relevé minutieux dans la liturgie, les documents anciens, la tradition actuelle, l'iconographie, la toponymie, l'anthroponymie.

70. BAUDOIN DE GAIFFIER. *Le vocable de s. Agrappart ou Agrapau : s. Agapit ou s. Érasme.* (Ibid., p. 265-276). — Importante mise au point d'un Bollandiste sur ce problème d'hagiographie populaire. St Agapit a été le premier nommé « Agrappart » ; comme sous ce vocable on désignait un saint qui délivrait des maux d'entrailles, le nom populaire a été attribué parfois à st Érasme, que son supplice faisait invoquer par ceux qui souffraient de tranchées. Les vestiges du culte de st Érasme - « Agrapau » sont plus rares que ceux de st Agapit - « Agrapart ». Le terme se rattacherait à la racine *krappa* de *agrapper*, *grappin*, etc.

A la liste des lieux de culte, ajouter Hodeige : bénéfice (depuis

1595) de l'autel s^t *Agrapha* ou Érasme (Bull. Soc. Art Hist. Dioc. Liège, 15, 1906, p. 223-224) ; et Assenois, dépendance d'Offagne : s^t Agrapau, 18 août (HAUST, *Enq. dial. top. w.*, p. 60, n. 1) (1).

71. ERNEST MONTELLIER. *Origine de la marche des arbalétriers de Ciney*. (Ibid., p. 771-775 ; musique). — L'air publié par HAUZEUR, dans sa notice sur les Arbalétriers de Ciney, et par L. SIMON, *Chans. popul. condruziennes*, p. 8, n'est autre que la marche des Mousquetaires de Louis XIV, composée par Lulli.

72. ERNEST FIVET. *La marche de saint Feuillen à Fosses sous le Consulat*. (Ibid., p. 905-918). — Détails intéressants sur les processions avec marcheurs armés tolérées à Fosses en 1802 et 1803 — sans le clergé — et ailleurs aussi, notamment à Walcourt, mais cependant défendues par l'autorité militaire et finalement par la préfecture.

73. ROGER PINON. *La Botresse dans la formulette populaire*. (Marche romane, 2, p. 9-13). — Formulette du jeu des raies, où, dans une partie de la Wallonie, on a introduit le nom de la célèbre hotteuse liégeoise.

74. ROGER PINON. *Un « Jeu de la Passion » au théâtre des marionnettes à Seraing*. (Lares, 18, 1952, p. 12-26). — Résultats d'une enquête sur ce théâtre et texte de la Passion, publiés dans cette revue folklorique italienne.

75. ROGER PINON. *Méthodes et résultats du folklore*. (11 p. extraites de Droit et Liberté, [1952]). — Généralités méthodologiques.

76. E. P. FOUSS. *Regards sur Meix-devant-Virton*. (Le Pays gaumais, 13, 1952, p. 10-56 ; nombreuses illustrations). — Intéresse notamment le folklore et l'ethnographie : troupeaux communs (avec photos de la sonre), blason populaire.

(1) Notes de JULES HERBILLON.

77. ROBERT BOXUS. *Les noms de saints dans le diagnostic populaire wallon*. (El Mouchon d'aunia, n^{os} de janvier, février, mars, mai, juin, juillet, sept. 1952). — Sans indication de sources, ni de dates, donc inutilisable, et d'ailleurs suspect plus d'une fois. — De même pour *La Fête de Pâques en Wallonie*. (Ibid., n^{os} d'oct., nov., déc. 1952 ; à suivre).

78. Parmi d'autres notes de la même revue, signalons une suite à ses énumérations antérieures de présages, par FLORI[BERT DEPRÊTRE], n^{os} de nov. et déc. 1952.

79. [PIRON, *Tchantchès et son évolution dans la tradition liégeoise* (cf. BTD, 25, p. 216-217).] — C. r. par O. JODOGNE, DBR, 8, p. 211-212 : remarques anthroponymiques.

80. [ROLAND, *Les « Marches » militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse* (cf. bibliogr. précéd., n^o 70).] — C. r. par R. PINON, L'Athénée, sept.-oct. 1952, p. 149-150 : signale quelques autres marches de la région.

81. [DE PRÉMOREL, *Folkl. de la Plaine et des Bois* ; DEN DOOVEN, *Contes merveilleux et récits fantastiques du Pays de Franchimont* ; CARUEL, D'ACREMONT, SÉCHERET, VAILLANT, *Légendes ardennaises* ; DANTINNE, *Contes de la vallée du Hoyoux* ; MEUNIER, *Folkl. verviétois* (dans *Verviers, « bonne ville », à trois cents ans*) ; MARINUS, *Le Folkl. belge*, t. 3.]. — C. r. par ÉLISÉE LEGROS, VW, 26, p. 69-73.

[*Luxembourg belge* (Fédér. tourist. de l'Ardenne belge) ; LINZE, *En ce temps-là... Le siècle avait dix ans* ; ID., *Prin-temps du siècle* ; LIBIEZ et PINON, *Chansons pop. de l'ancien Hainaut*, t. 3 (textes) et t. 3 (notes).]. — C. r. par É. LEGROS, VW, 26, p. 224-229.

82. PAUL LINDEMANS. *Geschiedenis van de Landbouw in België*. (Anvers, De Sikkel, 1952 ; 2 vol. in-8^o, 472 et 541 p., 43 et 58 illustr. dans le texte, 28 et 45 illustr. hors-texte). — Cette importante « histoire de l'agriculture en

Belgique » concerne avant tout le pays flamand. A ce titre déjà, elle nous intéresse, car nous aurons souvent l'occasion de nous reporter, pour la comparaison des faits wallons, à cette synthèse des faits flamands que nous ne pouvons nous empêcher d'envier... Mais l'auteur, considérant que la frontière linguistique n'est pas une limite agricole (le nord-ouest du Hainaut se rangeant avec la Flandre, tandis que la Hesbaye flamande se groupe avec la Wallonie), a étendu sa sphère d'investigation à tout le pays (dont, on néglige de le faire remarquer, les frontières non plus ne doivent pas être partout des limites agricoles...). Toutefois, comme P. L. le reconnaît dans la préface, la Wallonie est traitée de façon beaucoup moins approfondie. Vérification faite, disons que les données wallonnes, assez importantes dans certains chapitres du t. I, apparaissent trop maigres, voire inexistantes ailleurs, ce qui ne justifie pas vraiment le titre de l'ouvrage.

Ainsi, en ce qui concerne les modes de culture et les instruments de labour, bon nombre de renseignements nous intéressent directement ; certains sont inédits, puisés aux archives, et ils fournissent parfois des détails à retenir pour le linguiste lui-même (complétant notamment la note d'E. RENARD sur l'assolement, BTD, 14). Mais rien de l'attelage des bœufs au « joug de cornes » pratiqué jusqu'à ces dernières années en Haute Belgique : dans les 5 pages consacrées au bœuf (à comparer aux 44 pages consacrées au cheval), on laisse croire que seuls jadis quelques coins de la Campine ont attelé quelquefois des bœufs ; il était pourtant indiqué d'opposer la France — moins la Picardie —, et la Wallonie du sud-est à la Basse et Moyenne Belgique, plus la Picardie, pour l'attelage ancien soit des bœufs, soit des chevaux. On ne trouve rien non plus, au chapitre des abeilles, sur le rôle de l'Ardenne — comparable à celui de la Campine — au temps de l'apiculture pastorale.

P. L. utilise surtout les EMW (notamment pour les troupeaux communs), mais, avec les dictionnaires et l'étude citée de RENARD, ce sont les seules publications des ethnographes et linguistes wallons consultées ; pour ne rien dire des mémoires parus trop tard pour être mis en œuvre, on ne connaît ni *Le Parler de La Gleize* de RE-

MACLE, ni *Les Plantes de la Wallonie malmédienne* de BASTIN, ni mon article des *Mélanges Haust* sur *Le joug et la charrue en Ardenne liéq.*, ni même l'ancien et précieux *Vocabul. des agriculteurs* de BODY. L'auteur ne pouvait-il demander à des spécialistes wallons une liste des travaux les plus utiles à consulter? D'autant qu'il ne s'agit pas ici d'un essai, mais d'une synthèse...

L'auteur cite des mots wallons, mais il prend parfois pour tels des formes d'archives plus ou moins francisées, voire un *écobuage* qu'il trouve sous la plume d'un technicien (t. 1, p. 20; c'est un mot du Poitou et de la Bretagne!); il prend *kierue* pour un instrument aratoire particulier (p. 136) dans *harnas de kierue* (= « attelage de labour »). Dans l'ensemble, cependant, il interprète correctement nos textes. Il a tort toutefois de douter que *wassin* désigne bien du seigle (t. 2, p. 19; cf. le « ? », t. 1, p. 122) comme HAUST le dit: le wallon n'est point mort, et un Wallon sait ce qu'il sème quand il enseme son champ de *wassin* et ce qu'il mange quand il entame un pain de *wassin*! Si, du reste, P. L. s'était reporté à l'article *r'gon* du DL, il aurait vu de surcroît qu'il ne devait pas interpréter avec GODEFROY le lg. *regon* par « méteil » (t. 2, p. 7).

83. É. L[EGROS]. *Pour la biographie d'un folkloriste wallon: le Docteur Th. Delogne (1854-1936)*. (VW, 26, p. 50-54; 1 portrait). — Publication de curieuses lettres autobiographiques et bibliographie.

Ajoutons que les œuvres restées inédites doivent avoir disparu dans l'incendie de la maison du Docteur lors de la dernière guerre.

— Voir aussi nos 13, 17, 19, 21, 26, 32, 35, 38, 46, 91, 142, 143, 148 et 152.

Toponymie.

84. *Bibliographie onomastique. Belgique. Addenda [à] Onoma I. Wallonie: Toponymie; Anthroponymie*, par J. HERBILLON, avec le concours d'É. LEGROS (Onoma, 2, 1951 [paru en 1952], p. 17*-26*; voir aussi p. 9*-10*, p. 27* et p. 32*-35*). — Titres d'ouvrages et d'articles.

85. J. VANNÉRUS. *Le nom des Condruzi*. (Acad. Roy. Belg., Bull. Classe Lettres, 5^e série, 38, 1952, p. 439-448).

— Précieux relevé des formes anciennes, détermination approximative des limites de l'ancien Condroz, et examen de l'étymologie celtique admissible.

86. J. VANNÉRUS. *Le nom des deux Meix luxembourgeois : Meix-devant-Virton et Meix-le-Tige*. (Le Pays gaumais, 13, 1952, p. 6-11). — Formes anciennes et explication par *meer* germanique. Il faudrait dire que le type étymologique comporte nécessairement un *s* final, d'ailleurs presque constant dans les formes anciennes (ce qui rend suspecte l'appartenance d'un *Hannequin delle Maire*, p. 9) ; cet *-s* est postulé par le *-ch* du dialecte (cf. ma note du Pays gaum., 12, p. 21 et sv., sur *rs > ch*).

87. EDGARD RENARD. *Beyne(-Heusay), Bende (dépendance d'Ampsin), Bende(-lez-Durbuy)*. (Note étymologique). (Annuaire d'Hist. Liég., 4, p. 665-669). — Ces trois noms sont rattachés à un primitif *ba(g)ina* glossé par « hêtraie » chez les celtisants ; ils n'ont rien de commun avec *Ében* (-Emael), ni avec *Ben* (-Ahin).

Le territoire de Beyne était encore boisé au XIII^e s. : env. 1280 « Item inter *Bennes* et Robermont habet ecclesia XXX bon. silve » (Arch. État Liège, St-Lambert, Petit Stock, fol. 53 v^o). Ajouter 1294 « *Benes* » (Pauvres-en-Ile, reg. 13, fol. 145). — Pour *Bende* (Ampsin), ajouter : env. 1205 « *prata et molendinum de Benes* » (*Actes Hugues de Pierrepont*, p. 81) ; 1381 : « *lyawe condist des beynes* » à Villers-le-Bouillet (Arch. État Liège, Fonds français, Canton de Bodegnée, Liasse 266), sans doute la rivière d'Ampsin ; de même pour « *La Bende* » Cadastre de St-Georges. — « Au vieu *bande* » Cad. de Warzée (cf. p. 668, n. 1) doit être le même que : « *fond de bende* », « *vieus bende* » Cad. de Clavier, et « *fond de Bende* » Cad. d'Ouffet. — Voir encore : « *chemin des Bennes* » Cad. à Lisogne (joignant Thynes) ; « *la benne* » Cad. à Falaën ; « (Chemin de la) *benne brulée* » Cad. à Morialmé. — D'autre part, noter qu' « *in Baina* » de 862 a été rapporté à tort à *Bende* (Ampsin) par VINCENT, *Noms de lieux de la Belg.*, p. 3, au lieu de *Bende-lez-Durbuy*.

Pour la France, GRÖHLER, 1, p. 167, renvoie à *Beine* (Marne) : 1122 « *Beinna* » [ajouter IX^e s. « *Baina* » ; cf. *Dict. topogr. Marne*,

p. 19 ; GAMILLSCHEG, *Romania Germanica*, p. 135, hésite à le considérer comme germanique]. — Voyez aussi *Beynes* (Ile-de-France) : *Onomastica*, I, p. 298 ; — *Beine* (Yonne), cité par VINCENT, *Feestbundel v. d. Weyer*, I, p. 448.

On trouve d'autre part *Magobaine* à Mont-St-André ; cf. *BTD*, 3, p. 78 (où l'explication par fl. *beemd* ne paraît pas à retenir) (1).

88. JULES HERBILLON. *Toponymes hutois* (2^e suite). (Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, 24, p. 127-137). — Ces notices attentives, avec souvent de nouvelles formes d'archives communiquées à l'auteur, concernent surtout la ruelle des « *bosquillons* », « *Chastillon* », « *Clawir* », « *Crapofalize* », è *dœrèsse*, ruelle des *èsses*, « *fanirue* », rue des « *hocheteurs* », rue « *mahoie* » (qui représenterait *m i n u s H o y u m* « petit Huy »), ruelle « *mal lieue* », à(s) *hôt(s) mâ(s)*, *al mostèye*, « *naiton rualle* » (= « *lutin-r.* »), ruelle « *de paire* », *pont d' tchinè*. — L'article est suivi d'une *Note complémentaire sur le nom « de Paire »* par FERNAND DISCRY (p. 138-140).

P. 132, le w. lg. *èsse*, *èce* « fil écrit » n'a pas seulement des correspondants en Roumanie, Engadine, Italie et Sardaigne ; il en a aussi en Gascogne (*asso* « écheveau »), d'après A. KUHN, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, 57, p. 356.

P. 140, F. D. a tort de croire qu'un n. commun *pair* « parc » ne pourrait s'appliquer qu'à une cour de charbonnage ; il ne faut surtout pas recourir au lat. *apparare*, etc.

89. MARCEL RENARD. *Cubinium-Couvin*. (Études d'Hist. et d'Arch. Namur. dédiées à F. Courtoy, p. 143-148). — L'auteur propose une formation partant de l'anthroponyme *Covius*, car il ne voit aucune difficulté dans le *b* des plus anciennes formes, les exemples du passage de *v* à *b* n'étant pas rares, dit-il.

90. MARCEL FABRY. *La Commune des Awirs à travers sa toponymie*. (Annuaire d'Histoire Liégeoise, 4, p. 403-456,

(1) Notes de JULES HERBILLON.

une carte en deux parties ; n° 4 de 1951, daté de 1952). — A côté d'une toponymie énumérant les lieux-dits alphabétiquement, estimait l'auteur, il y a place pour une synthèse qui, à travers les lieux-dits, « ferait revivre l'activité de la commune » ; c'est ce qu'il avait tenté pour Les Awirs [L 85]. On lui sait gré de son effort (et aussi de la mention de la « toponymie souterraine », pour les veines des houillères), mais on regrette qu'il ne se soit pas davantage inspiré du plan de M^{me} GAVRAY-BATY pour Fronville. Il n'a fait suivre son classement systématique par matières : relief, nature du sol, eaux, etc., que d'un trop maigre « bilan toponymique » ; seul un bon index permet de combiner les avantages de tous les systèmes. De plus les formes d'archives sont simplement datées, la plupart du temps sans renvoyer aux documents de façon précise, ainsi qu'on l'attendait pour un travail paru dans une revue historique. Quant à la carte, elle ne saurait satisfaire. Enfin un rapide contrôle sur place m'a fait découvrir diverses imperfections.

P. 407, *li tiêr hankâr* : terme récent du genre de ceux que l'auteur a souvent écartés (on dit aussi *t. conrâd'*). — Ib. à *broûcoû*. Noté à b. — P. 408, *trô coheur*. On dit *ewahçer* ou *cohçer*. — P. 410, 8^e l. infra : corriger *têwèye* en *têwêye* (écrit tel ailleurs). — P. 412, 421 : corriger *rêw'té* en *rêw'tê* (ainsi ailleurs). — P. 413 : *vôye dèl souhète*. Lire *souwète* [= « chouette » sans doute]. Le l.-d. *èl* ou *al souwète* manque. — P. 416, « *rouwale Gonza* ». Il doit s'agir d'une *rôwale* (ou *rouwale*) *di mon Gonda*. — Ib., *vôye dèl barbète*. Lire *bârbète* (cf. du reste p. 429). — P. 417, noter qu'on hésite entre *mârsales* et *marsales*. — P. 417-418, le l.-d. *è hèn'kinâ* ou *è hêl'kinâ* reste usité. — P. 420, à *palâs*. Noté à p. — P. 424, à *sâ navète* est seul reconnu comme forme wallonne par mes témoins ; « Sart d'Avette » pour eux est français. — P. 425, ruelle *dè corti fizêr*, parfois *fizêy*. Entendu *r. dè corti fuzêy(e)*, et même *dè kontrifuzêy(e)* [*kɔ̃ⁿ*]. — P. 429, le l.-d. *al bârbète* est encore connu. — P. 449, *al tomboûre*. Noté -bour bref.

Ajouter à *trô lorète*, profonde dépression sise au Cowâ, è (syn. à) *pré r'nâ*, vers la limite de Horion ; — *li vôye dè tchè payis*, longeant

le curieux l.-d. è *tchè payis* [= en pays thiois !] sur Gleixhe ; — *li vòye às galiots* ; — *li rōwale* (ou *rouwale*) [*dèl*] *sav'neure* ou *sam'neure* ; — *so l' bî* ; — *al bázète*. — A côté de *li fond* (et *li fosse*) *d' awèr* conservant le nom « Awir » au singulier ailleurs que dans la désignation des sections : Haute Awir et Basse Awir (où l'auteur n'ose supprimer l'*s* final), noter *à-y-awèr* pour désigner (au moins naguère) l'agglomération principale dans la bouche des habitants de Gleixhe.

91. NICOLAS PIRSON et EUGÈNE DOUNAN. *Les Rues de Seraing*. Histoire. Toponymie. Folklore. (Liège, Presses de l'Assoc. Intercommunale de Mécanographie, 1952 ; 500 p. in-8° ; 153 illustr.). — Sans être une toponymie, cet ouvrage vise à reconstituer le passé de Seraing d'après l'ordre alphabétique de ses rues, sur le modèle donné par GOBERT pour Liège. On se reportera à l'examen détaillé de JULES HERBILLON dans son c. r. des DBR, 9, p. 155-165 : documentation d'archives lacuneuse, absence d'une bonne carte, références imprécises, formes wallonnes parfois omises ou peu claires, interprétation embarrassée par des auteurs peu au courant (et ignorant même que le *DFL* a complété le *DL*) ; « malgré tant d'expresses réserves, un hommage doit être rendu au labeur et à la bonne volonté des auteurs ». Le c. r. ajoute des mentions nouvelles ; il relève aussi (p. 156-157, note) quelques détails de folklore épars dans l'ouvrage.

92. ALBERT DOPPAGNE. *Onomastique d'un village ardennais : Louette-Saint-Pierre* (suite et fin). (Rev. Intern. d'Onomastique, 4, 1952, p. 27-34, 109-122, 183-195 et 265-276). — Toponymie de cette commune de la prov. de Namur [D 119].

Noter : p. 28, prise de position pour *djève* ; — p. 29-32, exposé du problème de *duwe* « douve », à propos d'un toponyme qui a beaucoup intrigué J. HAUST (p. 30, infra, lire TANDEL, au lieu de TARLIER). — P. 32, est-on sûr que *mardjôduwe* soit trop ancien pour y voir *mardjô* (Marie-Joseph) ? ; sur l'âge de ce type, cf. HER-

BILLON, *BTD*, 25, p. 87-99. — P. 114, (*h*)*ouye* : hydronyme identifié avec *Huy*, et avec le w. lg. *hoye*, *houye* « houille », ce qui est possible ; mais le sens primitif serait plutôt « mamelon », et non « paquet d'eau » ; l'acception hydronymique ne paraît guère primitive. — Il manque un article (*h*)*ouyète* annoncé p. 120 (cf. p. 189, *ri d'Houyète*). — P. 188, « au petit *reps* » ne doit pas être « Petit Ro » ; sans doute *repe* < **rappa* (cf. *DBR*, 9, p. 130-131). — P. 273, *a Wiyé*. On pourrait songer à **Houyai* > *Wiyai*, dérivé différent de « Houillette » (noter à ce propos que le suff. -*ellu* donne *ē* mi-ouvert, mi-fermé dans la région : on enregistre tantôt un *ē* : ainsi p. 193, *sārtē*, tantôt *é* ; ainsi p. 113, *ourlé*, p. 267, *tchéné*) (1).

93. [SIMON-RENARD, *Top... de Sprimont* ; — HOYOUX-RENARD, *Top... d'Alleur* (cf. bibliogr. précédente, nos 105-106).] — C. r. par JULES HERBILLON, *RbPhH*, 30, p. 581-583, avec des notes sur le second de ces travaux.

94. JULES VANNÉRUS. *Une énigme toponymique. Le nom de Reignack ou Reignacle, attesté à Hastière en 1547.* (Études d'Hist. et d'Archéol. Namuroises dédiées à F. Courtoy, p. 631-639). — Serait emprunté à un nom de château dû à son propriétaire, un *Rognac* venu du Midi, ce qui amène l'auteur à exposer la question du toponyme *rognac*.

P. 636, l. 16, lg. *rogne(s)*, lire *rogneús* [-œ]. Quant au lg. *bernaak* [?] « boue », cité l. 14, d'après VINCENT, je ne le trouve pas dans FORIR, source invoquée par VINCENT.

95. FERNAND VERCAUTEREN. *Un problème d'identification de nom de lieu à propos de quelques documents diplomatiques pour l'abbaye de Florennes (XI^e-XII^e siècles).* (Ibid., p. 295-302 ; une figure). — Identification avec Mesnil-Église (Beauraing) de *Arnulphi mansioni(li)bus* (1067), *Ernaldmaisnil* (1156), *Ernoulmaisnilh* (1252). Voir aussi p. 301, la forme *Fiscalium* pour « Feschaux » reportée de 814-816 à 1075-1086.

(1) Notes de JULES HERBILLON. — D'ALBERT DOPPAGNE, un article sur *Les [noms des] villas du Zoute ou les vacances du toponymiste* (Mél. Michaëlsson, p. 98-122), sort du cadre de cette bibliographie.

96. FRANÇOIS JACQUES. *Toponymes namurois défigurés dans les pouillés liégeois*. (Ibid., p. 431-438). — Deux exemples tirés des pouillés de 1497, pour *Courrières* (formes anciennes, p. 435, note) et *Liroux* sous Achêne (formes anciennes, p. 438, note).

97. F. TOUSSAINT. *Brack ou Baraque*. (Hautes Fagnes, 18, 1952, p. 10-20). — Mise au point de la discussion signalée dans notre bibliographie précédente, n° 121.

98. J. D[E] W[ALQUE]. *Nouvelles gloses sur un vieux texte* (à suivre). (Ibid., p. 175-181). — Sur la charte de 915 marquant les limites du futur marquisat de Franchimont.

99. J. H[ARDY]. *Qui est l'auteur de « Caroloregium »?* (VW, 26, p. 45-50). — Post-scriptum à l'article signalé ici l'an dernier, sous le n° 112.

100. A. CARNOY. *Germaanse hydroniemen in Wallonie*. (Mededelingen... Vereniging v. Naamkunde..., 28, 1952, p. 27-38). — L'auteur reprend des hypothèses déjà exposées, mais y mêle des rapprochements nouveaux, méritant d'être étudiés de plus près et parfois audacieux.

P. 21, *Huy* et *Houille* sont rattachés au germ. *hōgja (forme reconstituée d'après des correspondants indo-européens); dans cette hypothèse la forme flamande serait-elle reprise au roman? — P. 30, changement d'opinion pour *Méhaigne* (*h u n j a — homonyme de *h u n j a « hauteur », d'où *Hogne* — représentant ici un « marais »); — de même, p. 36, pour *Gette* (avec contamination bien hardie). — Pour *Waremmé*, p. 37, comme on a eu recours au germ. dans *Origines*, p. 731, et que le nom du *Geer* paraît celtique, on appelle *worm* un « ruisseau latéral », *bijriviertje* (lequel?), à *Waremmé*. — P. 34, *Jalhay*, cité à propos de *Gileppe*, reste « fertile » (cf. BTD, 23, p. 179). — Sont traités également *Semois*, *Fouron* (*Voer*), *Heure*, *Helpe*, *Solre*, *Ittre*, *Sûre*, *Salm*, *Soulme*, *Warche*, *Our*, *Ourthe*, *Wamme* et *Wiesme*, etc. (1).

(1) Compte rendu de JULES HERBILLON.

101. ALB. CARNOY. *Enige toponiemen van Romaanse oorsprong in de Vlaamse toponymie*. (Kon. Vlaamse Academie v. Taal- en Letterkunde, Verslagen en Mededelingen, 1951, p. 187-194). — Toponymes d'origine romane dans la toponymie flamande (1).

102. A. CARNOY. *Toponymische Wandelings langs de Romeinse Heirwegen in de Nederlandse Gebieden*. (Ibid., 1952, p. 395-413). — D'après GAUCHEZ, *Topographie des Voies romaines...* (1882), pas toujours orthodoxe dans les détails, mais, affirme-t-on p. 396, suffisant pour le toponymiste, l'auteur traite de la toponymie des voies romaines. Nombreux noms romans pour lesquels on propose une explication différente de celle des *Origines* ; très nombreux noms flamands expliqués autrement que par le germanique. Certaines étymologies, comme p. 407, les *Tourinne* rattachés à *torno-* gallo-roman (DU CANGE : *torus, toronus* « *collis cacuminatus et rotundus* »), seraient à examiner topographiquement (1).

103. JAN LINDEMANS. *Toponymie van Asse*. (Werken uitgegeven door de Koninkl. Comm. v. Top. en Dial., Vlaamse Afdeling, 6 ; 224 p. in-8°, une carte hors-texte). — Ce glossaire toponymique d'une commune du Brabant flamand nous intéresse notamment parce que l'auteur y voit des traces d'une colonisation romane qui se serait produite au moyen âge. On est sensible à ce que dit l'auteur, dans son avant-propos, p. 6-7, de l'aide des Wallons apportée pour l'étude de ces éléments romans ; peut-être cependant la collaboration eût-elle gagné à être plus systématique.

P. 72 et sv., étude du type *a s k a, où l'auteur fait intervenir notre *Aische* (-en-Refail). — P. 85-86, *Anselier*, de Anlier : la reconstitution *-lar > -lir > -lyer > -lyé* est inadmissible ; la gra-

(1) Comptes rendus de JULES HERBILLON.

phie *Anselir* n'exclut pas une diphtongue oralement, d'autant moins qu'on a *Anselier* en 1245. (Tenir compte aussi qu'Anlier, aux limites du wallon et du lorrain, et à la frontière linguistique, a une phonétique fort particulière, actuellement au moins.) — P. 113, le w. *fourneye* [lire *fornéye*] « fournée » a le suffixe -āta, non -etum. — P. 145-146, *Kravaal* : pourquoi partir de *quadraria*, et non du simple, w. *cwâr(e)* « bloc de pierre » ? — P. 151, si le w. *tiér* a signifié « limite » à l'origine, il va de soi que, pas plus que pour le fr. *tertre*, il n'y a de limite dans chaque l.-d. désigné par cet appellatif passé au sens commun de « tertre » (sur ce passage, cf. HERBILLON, BDW, 18, p. 133-136).

P. 233, relevé de 43 toponymes romans qui proviendraient de colons établis au moyen âge [ajouter « *mortiel* » (?), p. 164]. On souhaiterait une étude phonétique comparée de ces l.-d. ; notez par ex. que *o + n*, *a + n* ne sont pas encore nasalisés : p. 157 (*Maimonsveld*), p. 203 (*Witteramsveld* [mais *Witteram* est-il un anthroponyme roman ? ; voir de plus l's du génitif]). L'absence de nasalisation concorderait avec l'âge de ces toponymes (env. 1085), la nasalisation n'ayant été complète qu'au XII^e s. Mais il y a des propositions douteuses : p. 164, *Nadits* représenterait *Adicht* (d'Audun-le-Tiche) < lat. *aqueductum*, qui aurait désigné un canal de dérivation ; ce qui impliquerait qu'au XI^e s. le sens premier d'*Adicht* était encore compris à Audun, hypothèse peu vraisemblable. Il faudrait aussi envisager la survivance possible de toponymes gallo-romains : *Keispider* < *Casa petrea* (p. 139) pourrait ainsi ne pas être picard. Cette possibilité (soutenue par PETRI) est assez admissible, Asse ayant été un important *vicus* ; J. L. n'y songe que, p. 36, pour *cultura*. — *Koudertaveerne* est supposé, p. 28, avoir été l'emplacement d'une *taberna* et est noté *Taberna*, p. 34, sur la carte ; il ne peut s'agir que d'une reprise au roman (où *b* passe à *v*), à moins d'admettre qu'une population de langue romane ait subsisté sur place (1).

104. M. GYSSELING. *Inleiding tot de studie van het oude Belgisch*. (Mededelingen... Vereniging v. Naamkunde..., 28, 1952, p. 69-76). — Le « belge » (le terme est attribué ici à S. J. DE LAET) est le parler des anciens Belges. Dans cet article souvent hardi, où tout se combine sans heurt,

(1) La plupart de ces remarques sont de JULES HERBILLON.

mais dont beaucoup de suggestions vaudraient d'être éprouvées, M. G. tente de présenter un panorama de la toponymie préhistorique des « Pays-Bas », surtout au point de vue de la structure des mots.

La toponymie « belge » offrirait un aspect particulier — considéré comme archaïque —, comparée à celle du reste de la Gaule (ainsi des termes ailleurs courants, comme *dunum*, *magos*, *lānon*, y sont très rares) ; on constate, pour la morphologie, une grande ressemblance avec les toponymes étudiés par DAUZAT en Auvergne et dans d'autres régions préceltiques de la France (jointe à une grande différence dans le vocabulaire). L'aire de ce « belge » pourrait être délimitée par celle du toponyme -a p e. Le vocalisme se caractériserait par une alternance des voyelles brèves *a*, *i*, *u* ; le consonantisme serait conservateur (les exemples montrent que l'auteur n'hésite pas à y déceler des *h*-). Les toponymes ne paraissent pas présenter des composés, mais des dérivés ; les suffixes hydronymiques -a r e, -ō n e, -a p e (anciens substantifs) seraient nominaux ; les autres, adjectivaux : *Magal-unnīā* « la grande », *Markā* et *Brāginnā* « la marécageuse »,...

M. G. explique par ce « belge » quantité de toponymes néerlandais, et beaucoup aussi du Nord-Ouest de la France. Pour la Belgique romane, relevons spécialement les explications les plus originales : Beauraing (suffixe -ante) ; Brabant < *Brāg-ub-ante* (l'élément *bant* proviendrait d'une mécoupure [!]) ; Cambron < *Camb-ar-ōne* (*camb-* de même sens que germ. *hamma-* « tertre dans un méandre » [?]) ; Chevetogne < *Cawant-umnīā* [mais l'*è* — pour *en* plus ancien — du w. *tchèvètogne* ne s'accommode pas de -an-] ; Dinant < *Dēw-on-ante* « à l'eau sacrée » ; Dison < *Dēw-is-ōne* « l'eau sacrée » ; Escanaffles < *Skal-ōn-awia* « à l'Escaut » ; Hannêche < *Han-aciu* « au marais » ; Houdeng < *Hus-id-inniu* ; Liège < *Lewid-icu* ; Marbais < *Mar-ōne* + germ. *baki* ; Marquain < *Mark-id-inniu* « établissement près du marais » ; Maredret < *Mar-and-ar-iciu* [même remarque que pour Chevetogne] ; Namur < *Nam-acu* « lieu sacré ? » ; Nivelles < *Niwi-alche* « la neuve ? » ; ainsi que le suffixe -effe < -a w - i c i u > -a v - i c i u > -a f i u [?], dans Seneffe, Sombreffe, par ex., mais ailleurs (Floreffe, etc.) du germ. -a g w j ō [ce qui n'est pas pour simplifier une question déjà passablement difficile]. On remarque le recours fréquent à un suffixe locatif -iu, d'où les composés -aciu, -anniu, -awiu, -antiu, -āpiu, -ariu. On note aussi une tendance

à endosser au « belge » des phénomènes qui peuvent être beaucoup plus récents, ainsi, par ex., p. 73 : Warchenne, avec le suffixe « belge » -i n n u, variante (à valeur diminutive) de -a n n u (1).

105. M. GYSSELING. *Etymologie van dries*. (Ibid., p. 49-51). — Serait bien originellement un carrefour de trois routes [?]. Cf. n° suivant.

106. J. LINDEMANS. *Nogmaal het probleem dries* (Ibid., p. 89-90). — Cf. n° précédent. Contiendrait effectivement *drie* « trois », mais en se rattachant à l'assolement « triennal ».

107. M. GYSSELING. *Etymologie van Haspengouw*. (Het oude Land van Loon, 7, p. 86-87 ; n° de mai-juin 1952). — Étymologie de *Hesbaye*. Du germ. **Hasia-* (ou **Hasio-*) *banja* « ban des *Hasi* », peuplade germanique. Relevé des formes anciennes (depuis 741). Le mot se retrouve dans *Hesbeen*, dépendance d'Eben (Brabant sept.) : fin du X^e s. : « in *Hasbenni* ».

108. ERNST GAMILLSCHEG. *La colonisation germanique dans la Gaule du Nord*. (Essais de philologie moderne (2), p. 47-62). — Cette communication censée résumer le débat de ces dernières années sur la colonisation germanique, réplique surtout aux observations de L. REMACLE sur la *Germanische Siedlung* de l'auteur, parfois aussi à certaines de mes remarques concernant cet ouvrage encore. En fait, c'est un assez âpre plaidoyer *pro domo adversus Leodienses*...

On ne va pas répondre par un *pro domo Remacli*... Je me borne à relever que, p. 52-53, E. G. renvoie à « une étude » (nulle part on ne dit laquelle) de LEGROS, p. 210 sv., pour prétendre que *Goé*

(1) C. r. rédigé en commun avec J. HERBILLON.

(2) Essais de philologie moderne (1951), Communications présentées au Congrès International de Philologie Moderne, réuni à Liège du 10 au 13 sept. 1951... ; Biblioth. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fascicule CXXIX, 1953 ; Soc. d'Édit. « Les Belles Lettres », Paris.

et *Mussy*, d'après moi, « ne sont que des romanisations tardives, la population ayant conservé plus longtemps son dialecte germanique » ; or, dans *Le Nord de la Gaule romane*, BTD, 16, ni p. 210 et sv., ni ailleurs, je n'ai parlé de ces deux noms ; c'est l'auteur qui applique une de mes observations générales à ces noms. Je note d'autre part qu'E. G. évoque, ibidem, les habitants de *Mussy-Missig*, « qui n'auraient pas senti le besoin de germaniser, dès le commencement, la désignation de leur nouveau domicile », alors que *Mussy* est une commune romane, dont le nom germanique n'est employé que par les Germains d'au delà de la frontière linguistique. Tout cela reste vu de loin et avec un esprit de système prononcé.

On regrette que les éditeurs n'aient guère fait la toilette de cette communication. Les localisations des toponymes wallons — comme l'orthographe — auraient pu au moins être redressées : ainsi, p. 53, pour *Meix-la-Tiche* [lire *Tige*], placé dans « le canton de Neuf-Château » [*sic*] ; Anlier, dans le même « canton » ; Marvie, cité en tant que « commune » du canton de Bastogne. — On regrette aussi de trouver de ces phrases : « Je lis dans une étude [laquelle ? ; toujours celle du BTD, 16] de M. LEGROS que d'après M. JAN LINDEMANS [...]. Je ne suis pas à même de contrôler les études de M. LINDEMANS [...] ». Ne pouvait-on manifester la solidarité internationale proclamée à ce congrès en aidant l'auteur à compléter sa documentation ?

109. WALTHER VON WARTBURG. *Ein neuer Erklärungsversuch für die mit court, ville und villiers gebildeten Ortsnamen*. (Rheinische Vierteljahrsblätter, 17, 1952 ; Festschrift Theodor Frings ; p. 59-65). — Critique sévère de JOH. JOHNSOHN [lire JOHNSON], *Étude sur les n. de l. dans lesquels entrent les éléments court, ville et villiers* (cf. BTD, 21, p. 182-183). W. v. W. conclut en affirmant qu'il n'aurait pas cru nécessaire de réfuter ce travail, s'il n'avait vu un historien, J. DHONDT, en faire état (Antiqu. Class., 16, p. 275).

P. 65, l'auteur rappelle sa position dans le débat sur les Germains en Gaule, citant une fois de plus CHÉNON, STEINBACH et PETRI, mais sans rencontrer ses contradicteurs (par ex. H. MEIER, que la bibliographie de la réédition de *Die Entstehung der romanischen*

Völker en 1951 ignore de même complètement, contrairement à PETRI qui lui l'utilise dans son article de 1950-51) (1).

110. R. EKBLÖM. *L'origine du nom de Gaule*. (*Studia neophilologica*, 24, 1952, p. 197-205). — Contre A. VINCENT (RbPhH, 27 ; cf. BTD, 24, p. 371), l'auteur maintient que *Gallia* et *Gaule* n'ont rien de commun, tandis que *Gaule* et *Walh-* seraient intimement liés, ce qui apparenterait donc *Wallon* à *Gaule*. Notre confrère VINCENT compte reprendre la question.

111. PAUL GROSJEAN. *Les représentants du nom de l'Ardenne en toponymie anglaise*. (DBR, 9, p. 85-86). — Noms de lieu de parenté réelle ou, plus souvent, de ressemblance extérieure.

112. REINER MÜLLER. *Römer und römische Poststrassen im Jülicher Land*. (*Heimatkalender des Kreises Jülich 1952* [paru en nov. 1951], 8 p.). — Intéresse aussi la Belgique. La route postale Cologne-Bavai aurait passé par Juliers, Heerlen, Visé, Liège (*Aduatuca*), Avernas (*Pernacum*), Genappe (*Geminiacum*), Obourg (*Vogoborgiacum*), identifications qui laissent sceptique. — Carte des routes de la *Germania Secunda* au IV^e siècle (2).

113. In memoriam. *Lucien Roger* [1880-1950] : notices par A. B[ERTRANG], *Inst. Arch. Lux.*, Bull. trim., 28^e année, p. 85-87 ; — É. L[EGROS], *VW*, 26, p. 303-305.

— Voir aussi nos 1, 3, 4, 11, 13-16, 18-20, 22, 23, 26-29, 33, 35, 40, 47, 48, 60, 69, 114-116.

(1) HARRI MEIER, *Die Entstehung der romanischen Sprachen und Nationen* (Francfort-s.-le-Main, V. Klostermann, 1941, 110 p. in-8°, 5 cartes h.-t.). Ouvrage important non seulement pour la discussion des faits, mais aussi pour l'histoire des conceptions linguistiques et les méthodes de recherches. On s'étonne qu'il n'ait pas suscité des échos plus nombreux, au moins depuis 1945. (Le livre était évidemment inconnu chez nous pendant l'occupation, ce qui explique que, pour notre part, nous n'ayons pu nous y reporter pendant longtemps.)

(2) Compte rendu de JULES HERBILLON.

Anthroponymie.

114. AUGUSTE VINCENT. *Les noms de familles de la Belgique*. (Bruxelles, Librairie générale, 1952 ; 112 p. in-8°). — D'après un plan analogue à celui de ses *Noms de lieux de la Belgique* de 1927, A. V. nous offre une synthèse anthroponymique qui vient à son heure. Environ 14.000 noms de familles, pour la plupart d'origine flamande ou wallonne (sans que les noms venus de l'étranger aient été systématiquement exclus), sont passés en revue sommairement. Obligé de condenser l'exposé, l'auteur a renoncé à citer des noms obscurs et aussi des noms trop clairs (ainsi la majorité de ceux qui proviennent d'un nom de village) ; il n'a pu que rarement fournir des formes anciennes, il donne plus rarement encore les prononciations régionales, et il ne localise pas non plus les anthroponymes à diffusion limitée. Le classement idéologique rend la lecture suivie plus intéressante ; elle permet cependant moins facilement la consultation rapide qu'un répertoire alphabétique, comme le dictionnaire d'A. DAUZAT, avec lequel on confrontera souvent les explications d'A. V. pour les noms romans.

L'œuvre ne vaut pas seulement par les matériaux considérables qui y sont mis en œuvre. Elle mérite des éloges pour le sérieux avec lequel cette documentation a été rassemblée, classée et expliquée. On ne remarque guère de coquilles. Les graphies diverses sont soigneusement reproduites. Et pour l'explication, on a recouru aux travaux les meilleurs. On peut dire que le livre d'A. V. constitue une « étude de pionnier ». Nous ne possédions guère en effet pour la Wallonie — et seulement encore la Wallonie liégeoise — que le travail ancien d'A. BODY (1880) et les monographies récentes, notamment celles de J. HERBILLON et, avant ces dernières, *Le Parler de La Gleize* (1937) de L. REMACLE (que l'auteur utilise constamment, mais qu'il

a oublié de mentionner dans sa bibliographie, p. 6). Faisant le point, le livre d'A. V. facilitera grandement les recherches ultérieures.

L'homonymie est le piège continuellement tendu à l'anthroponymiste. L'auteur, qui le sait bien, a noté souvent que tel nom où il propose de voir un prénom peut être un nom de lieu. La remarque vaut pour d'autres cas. Il y a peu de chances que **Godenne** (p. 34; = *Godinne*), **Daigneux** (p. 39; cf. *BTD*, 11, p. 183-184), **Lizée** (cf. *Delizée*) et **Lizen**, -in (p. 41), **Brohet** (p. 45), **Bodeux** (p. 57), **Gotteaux** (p. 64), **Waroux** (p. 74), **Mailen** (p. 79), etc., soient autre chose que des noms d'origine. **Remiche** est cité (p. 35) comme dérivé d'un prénom, mais ailleurs (p. 82) on renvoie au village du Grand-Duché de Luxembourg : les *Remi(s)ch*, *Remiche* connus proviennent en effet du Luxembourg. D'autres toponymes se dissimulent sous la rubrique « la nature et la technique », p. 89 et sv. : ainsi de **Thienpont**, **Ravet**, **Doublustaine**..., et probablement de **Froidebise** (des « de *Froidebise* » dans l'édit. de **HEMERICOURT** renvoie au l.-d. de ce nom à Waremme ; un *Froidebise*, vivant aujourd'hui à Liège, est né à Ohey, village limitrophe de Coutisse, où existe un hameau de ce nom ; l'anthroponyme est du reste attesté aussi à Coutisse et à Andenne, Seilles et Haltinne, autres communes voisines). **Lon(g)dot** (p. 99) doit plus probablement s'appliquer à l'ancienne île de ce nom à Liège : voyez un « *Johan dè Londos* » dans le livre cité ci-dessus n° 4, un « *yleaul [= îlot] Michies de [= dè, du] Londos* » situé « à [= à, au] *Londos* » cité dans l'édit. de **HEMERICOURT**, II, p. 53, d'autres « de *Londos* » liégeois dans **PONCELET**, *Livre des flefs... sous Adolphe de La Marck*, etc. Quant à la finale de **Mativa** (p. 42), ce n'est pas un suffixe, mais le déterminé d'un nom de lieu [= **Mathieu-val*] liégeois. **J. HERBILLON** a montré (cf. ci-dessous) que **Pittevils** et **Putzeys** ne devraient pas se découper en deux prénoms germaniques, mais représentaient les noms des villages wallons *Bettonville* et *Poucet* flamandisés. Je soupçonne encore des toponymes, purement germaniques cette fois, dans **Arnalsteen**, (**H**)*ernasteen*, etc., cités aussi p. 33 et expliqués pareillement.

Des noms communs semblent ici confondus avec des prénoms. Je crois que c'est le cas pour **Guéritte**, **Guilite** (p. 35), **Cattoire**, **Catoir** (p. 36 et 45), **Col(l)on** (p. 46 ; cf. *Colomb*, *Coulon*, p. 91), **Poulain** et **Poulet** (p. 52 ; cf. p. 91 : *Poulet*, auquel on pourrait joindre *Poulain* et *Polain*), **Squelins** (p. 52 ; cf. *Patar* et *Schillings*,

p. 104), **Calboutin** (p. 59 ; cf. la notice *canibusté* du DL). Il doit s'agir d'enseignes plus d'une fois : par ex. dans **Dusoleil** (p. 89), **Vercheval** (p. 91), **Potdor** (p. 97), etc. Ailleurs pour **Loupard** (p. 50), où l'auteur voit un prénom dérivé de *Lupus*, j'hésiterais entre une enseigne du « léopard » (cf. p. 91, le nl. *Luypaert(s)*), et voir le *FEW*, 5, p. 459 b) et le sens figuré du w. *loupârd* « sournois » (cf. le DL, s. v. ; et bibliogr. précédente, n° 164).

De telles hésitations et de telles confusions ne sauraient être évitées. Quelques-unes seulement sont fâcheuses. Ainsi **Degauquier**, **Du-**, rattaché constamment à un prénom (p. 22, 32, 63), sans qu'on pense au nom picard du noyer. De même **Lemestré** (p. 103) glosé comme un avatar de *Lemaître*, et non comme l'authentique continuateur du lat. *ministerialis*, w. *mèstré* (alors que **Maistriau** est rangé, p. 104, avec *Menestré*, *Ménétrier*, comme **FELLER** l'a fait aussi dans *BTD*, 4, p. 248, au lieu d'être expliqué comme un diminutif de « maître » ; cf. **HERBILLON**, *DBR*, 7, p. 166, et **ARNOULD**, *Mél. Michaëlsson*, p. 23). Un walloniste n'aurait pas non plus traduit **Corbisier** (p. 36) par « fabricant de corbeilles », au lieu de « cordonnier », et il n'aurait pas vu dans **Deson(n)ay** wallon (p. 88) un originaire de plusieurs « aunaies » françaises (comment justifier ce pluriel ?), mais un w. *dès-ônés* « des aunes » (comp. *Desombiaux*).

Philologiquement, notre désaccord le plus important porte sur l'explication des suffixes en *-ette*, *-otte*, *-oul(l)e*. L'auteur les considère (p. 36) comme indiquant simplement « la prononciation réelle *-ot* », etc., sans avoir pour cela rien de féminin. Répétons, avec **J. HERBILLON** que, pour nous, il s'agit bien d'hypocoristiques masculins à suffixe féminin (cf. ci-dessous n° 118) : supposer qu'au XIV^e siècle *-otte* serait une graphie pour le suffixe masculin *-ot*, c'est admettre que la tradition a été interrompue et que les formes écrites auraient réagi sur les formes orales, ce qui est sans exemple dans l'histoire de nos parlers à date ancienne.

Remarques de détail : P. 18, le namurois **Zabia** n'est pas plus étranger en Belgique que *Sabeau*, *-el* (p. 43), *Zabeau*, *-el*, *-ia* [sic] (p. 44) « *Isabeau* ». — P. 27, **Hambresin**, *-bur-* (et p. 29, **Haubursin**) : l'*h* constant fait douter de l'explication par le village d'*Ambresin*. — P. 30 (et p. 37), la graphie **Watteeuw** n'est pas influencée par le flamand, mais par la prononciation dialectale de la Flandre romane. De même, pour **Duthoo** en face de *Duthoit* [tout comme pour *Delano* = de Lannoit (Nord français), dans le nom des *Delano Roosevelt*]. — P. 31, **Deldicque**, **Delhoutte**,...

peuvent être parfaitement romans. — P. 34, il faudrait distinguer l'*á* final long de *Rouf(f)a* (= Rouffard) de l'*a* bref d'*Ansia* (= Anseau en namurois).

P. 38 et sv. Je doute que *Jame*, *Jaume* soit normal pour « Jacques » en Belgique (en w. *djame* — mais sans doute la forme est-elle trop récente pour être attestée dans les noms de famille — peut même représenter « Guillaume » ; cf. *DFL*, v^o « Guillaume » et v^o « guillaume » ; voy. aussi « Sart-Messire-Guillaume », w. *sau-m'sieú-djame*). — P. 44, *Tyson* = « thiois ».

P. 44, « Ambroise », w. *bróse*, ne donne probablement pas le thème *bro(u)h-* de *Brohart*, *Brohé(e)*, *Brouhier*, *Brouhon*, etc. — *Cateaux* = « château » (ou un village de ce nom). — P. 45, sous *Bastianus*, manque *Bastin*. — P. 46, indications peu claires pour les prononciations wallonnes de « Nicolas » ; *Nicolay* [pron. -*a(y)é*] est un latinisme, non du wallon. — La forme wall. de Denis est *d'nih*, *n'nih* à Liège. — Pour « Eustache », *Istáce* se dit à La Gleize, mais le lg. prononce ailleurs *stas'* (= *Stasse*). — P. 55, *Bada*, avec ses deux brèves, s'oppose à *Baudard*. — V^o *Bardo* : *Bardoul* 1922 ; lire : 1292 ? — P. 57, *Boh-* est douteux pour *Bos-* dans *Bohet*, etc. ; de même *Bouh-* pour *Bous-*, dans *Bouha*, *Bouhon*,... — *Empain* : cf. notre c. r. de DAUZAT, *Dict. des n. et prén.*, l'an dernier. — P. 62, « *Gad-*, comme *Gaud-* » : *Gaud-* manque. — P. 63, *Giet*, *Gion*, *Giot* viennent de *Gilles* plutôt que de *Guy*. — P. 64, *Gothier* = *Wautier*, tandis que *Gotteaux*, toponyme dérivé de *gote* « goutte ». — P. 68, *Lipsin*, *Lupsin* ; cf. ci-après, p. 138. — P. 79, *Kin* est aussi un village.

P. 82, *Sauerbrodt*, lire *Sourbrodt*. — *Flaba(t)* : pour l'hypothèse d'un sobriquet (supposée par HERBILLON), ajouter *flabau* « flatteur » dans AUBRY, *Dict. du duché de Bouillon*. — P. 83, *Tintinger* = « de Tintange » (vill. germ. du Luxembourg belge), plutôt que « de Tintigny » (cf. *Tontlinger* « de Tontelange », aux addit.). — P. 84, *Baiwir* est cité comme signifiant « Bavaurois », ainsi que je l'ai dit *BTD*, 20, p. 320 ; ce pourrait être aussi « Bavière » (voir dans HEMRICOURT, I, p. 24, « *Johan de Beawire* », p. 292, « *duk de Beawire* »). — P. 86, ajouter que le type « *de + n. commun* » peut cacher *dè* « du » en liég. (comp. *Detry*, *Detriche* et *Dutrieu*, *Dery* et *Durieu*). — P. 88, *Delhasse* est à distinguer de *Delhaize*. — P. 92, le w. *pivion* « pigeon » [lire *pivion*, *pú-* « jeune pigeon », peu répandu en dehors de Liège] ne saurait que difficilement, suivant l'hypothèse d'A. CARNOY, expliquer *Pevenage*, etc. — P. 99, dans *Ledent*, « le » n'est pas pour « la », car « dent » est masculin

en wallon. — P. 102, à propos de Germay, lire w. *djèrmé* « jumeau » (arch.) (1).

115. EDGARD RENARD. *Notes d'anthroponymie liégeoise*. (BTD, 26, p. 229-283). — « On trouvera pas mal de redites et d'hypothèses hasardées, dans ces pages, qui offrent par ailleurs un ensemble assez disparate », dit modestement l'auteur de ce tableau riche et suggestif. Celui-ci se fonde sur de nombreux dépouillements de sources anciennes et modernes et examine successivement : 1. des cas de dérivation et d'aphérèse ; 2. des surnoms et sobriquets anciens ; 3. des noms repérés « à travers le Bottin » ; 4. les rapports possibles entre les enseignes et les noms de familles. E. R. insiste sur la possibilité d'origines diverses : « seule l'histoire particulière de chaque nom autoriserait une décision, et l'on est loin de compte » (p. 230 ; cf. aussi ib., note 2, où cependant on paraît considérer comme divergences d'opinion admissibles certaines méprises, qui ne sont pas du reste de l'auteur).

P. 236, on trouverait beaucoup de formules du type *Gilhes Gilhar*, *Libiers Liboré*, *Lybiens* dit *Libran*, *H(o)uwar Houweneal*, *Houwar Houweal*, *Bareit* père de *Baroteal*, etc., en dépouillant l'édition de HEMRICOURT ; et des exemples plus compliqués encore : un *Stassar* père d'un *Stassin* qui a des sœurs dont les enfants s'appellent pour l'une *Stassar* et pour l'autre *Stassinés* (I, p. 461-462) ; — à « *Boylottes* [variante *Boyloteau*], fil do dit *Boyleauve* » (I, p. 360 ; corriger dans ce sens ici p. 235 note et p. 241) et à Johan le *Pollen* père de Johan le *Pollereal* (ici p. 264), ajouter : « *Ly Frongnut* out quatre fils..., assavoir monssaingnur *Wery Frongnut*, ..., et Colet *Frongnetéal* » (I, p. 283 ; voir ibid., la note sur la famille *Frongteau* de Housse éteinte au début du XVIII^e s.) ; « de... et de Johan *Pyvo*,..., issirent Johan *Pyvotéaz* ... » (I, p. 435) ; Bastien *Lawet* de Fouz [= Fooz], père d'un fils qui était « nomeis ly viez *Lawars*, mais Bastien estoit ses drois nons », père lui-même de Thonar de Fouz, dont un fils s'appela « Bastien *Lawos* » (I, p. 449). Voyez encore

(1) A compléter par les notes de JULES HERBILLON, *Le Vieux-Liège*, janv.-mars 1953, p. 186-196.

un *Pagnoteal* armé chevalier, devenu « messires Johans Pangnons » (I, p. 178). Corriger d'autre part « Everar dit *Burlurea* [fils d']Everar dit *Burlur* » en « ... *Burlureal... Burluré* » (I, p. 291, où on écrit *Burlure* pour le père, à redresser en *Burluré* d'après I, p. 421 : *Burluré* ou *Burluret*).

D'autre part, p. 236 encore, *Boutet* de (*Lam*)*bot* paraît douteux ; de même *Coulon* de (*Ni*)*colas*. — *Drion* peut être aussi *Géréon* (cf. *DFL*, v° « *Géréon* »). — P. 237, *Henet*, *Henin*, *Henon* peuvent dériver de *Heine* « *Henri* » ; pour *Hankinet*, etc. (cf. *Henquinet*, w. *hèn'kinèt*, à *Jalhay*), il a dû y avoir des confusions graphiques entre *en* [prononcé *èn'*] et *an* [prononcé *an'*], avant d'en arriver à la prononciation actuelle par *ā*. — *Linon* peut dériver de *Lînâ* « *Léonard* ». — *Sotiaux* est plutôt « petit sot ; lutin (lg. *soté*) », car on ne trouve pas de **Sotte* pour *Massotte*, de **Sillon* pour *Massillon*, etc. — *Mignon* détonne dans la série de (*Ja*)*minon*. — *Mouton* nous paraît douteux pour (*Ja*)*moton*, comme *Boutet* ci-dessus. — P. 238. *Pinet*, *Pinon* sont anciens, et on ne les trouve pas en rapport avec *Philippe*, *Philippin*. — *Tordeur* n'a pas besoin de se rattacher à *Destordeur*. — *Vion* (de *Guillaume*) est-il attesté chez nous (avec *v*) ?

P. 240, « *lordehaire* » (1303) « aux hardes sales » : cependant *harde* n'est attesté que depuis 1539 ; il faut penser à l'anc. fr. *haire* « *cilice* ; etc. ». — P. 241. « *Magnoit Tarte* » (1388) = « *mange-tartes* » et non « *mangeur de tartes* » ; sur ce présent, voir *HAUST*, *Médecin.*, p. 56, et *REMACLE*, *BTD*, 16, p. 297. — « *Trullete* », plutôt que le w. *trôyète* « petite truie », est le fém. de « *Tru(i)lhet* » (cf. « *Jacquemotte Trulhet* » *S^t-Lamb.*, III, p. 270 ; 1455 « *Thonar Truilhet* » *YANS*, *Pasicrisie*, III, p. 379 ; cf. 1243 « *Henri Truillard* »). — P. 242, « *Crassemouille, -mouille* », expliqué par « *moule grasse* », est douteux ; un [*Jean*] « *Crassemoule* », cité par *HEMERICOURT*, I, p. 84, n'est peut-être pas roman. — P. 243, « *li contrait* » : comp. « *Henry Polarde ly Ketrais* » dans *HEMERICOURT*, I, p. 315. — P. 245, « *le brun de Flémalle* » : voir dans *HEMERICOURT* le surnom « *li bron de Fl.* ». — P. 248, *Lagaly* : voir des *Lagaly* aux XVI^e-XVII^e s. dans *FELLER* et *HENNEN*, *Top. de Jalhay*, p. 39, 97, 147, 148. — « *le daggelier, le dagly* », glosé par « *fabricant de dagues* ». Type de nom qui réclamerait une enquête dans les archives : fabriquaient-on des dagues à Spa ? La « *dynastie des Dagly*, dont le premier est cité en 1608 » perfectionna le travail du bois de Spa (cf. *BODY*, *Wallonia*, 7, p. 174) ; pourrait-on, dès lors, comme le propose *HERBILLON*, penser à un dérivé de *dagler* « *goudronner* » ?

Cf. en 1608, « J. de *Daglier* », à Lowaige. — 6^e l. infra : lorrain. Lire : borain. — P. 249, dans « *ourle de mailhes* », *ourle* est un terme héraldique, et *mailhes* un « meuble » héraldique qu'on peut comprendre : « maillets » ; voyez du reste PONCELET, dans l'introduction au t. 3 de HEMRICOURT, p. CCXXX. — « le *penna*, le *pennan* » ; comp. 1544 « *Johan le penaut* » [lire sans doute *penant*] *Folkl. Stav.-Malm.*, 14, 1950, p. 65 ; le surnom se retrouve à Momalle et se rattache sans doute à l'anc. fr. *pener*. — « li *Potons* » pour *ponton* : douteux (cf. anc. fr. *poton* « petit pot »). — P. 250, *Skerbote* : cf. HERBILLON, *DBR*, 9, 1952, p. 33. — *Skilhette* est le fém. de *Schilhet* ; sans doute le nom du volatile : « *scilles* » 1487 (cf. *DBR*, 9, p. 49, v^o *neppe*) ; cf. auss « *Lambert Xhilles* » 1361 (*Feudataires... sous Engl. de La Marck*, p. 730).

P. 251-252. Dire que l'orthographe des noms de famille est défectueuse à l'extrême est peut-être exagéré ; elle est en général traditionnelle. Elle conserve assez souvent des formes dialectales disparues de la toponymie officielle (cf. *BTD*, 21, p. 183-184). S'il faut accuser la graphie officielle — comme celle des toponymes — d'être parcimonieuse en accents, il n'y a pas de raison de supposer que *Bodet* doive se prononcer **bôdèt*. La prononciation courante « rarement à retenir » s'applique à la prononciation française surtout, encore que *Xhaard* reste *hayâr*, même en français, à Aywaille et aux environs (cf. du reste, p. 260). Quant au dialecte, il conserve maintes prononciations archaïques : un *cotchâ* à Remicourt donne la clé d'un « *Cochar* » du XIV^e ; « *quai hèn'vâr* » dans la bouche d'un vieux Liégeois renseigne sur *Henvard*.

P. 252. *Destiné* : p.-ê. « d'*Estiné* », hameau d'Érezée. — P. 253. Ajouter *Germay* à *Germeau*. — *Hodé* « échaudé » (*hòdé*) ; ou *hodé* « fatigué ». — *Libeau* « le beau » ? ; plutôt *libb*, de *Libert* ; cf. *Lambeaux*. — *Limère* « la mère » : douteux. — *L'Honoré* ne renferme pas nécessairement un prénom. — *Longtain* est une dépendance de La Louvière. — P. 254, *Neusy* : cf. *Neucy*, dép. de Chevron. — *Rongy* est une commune du Tournaisis.

P. 256, *Boxho* : ajouter « *Jean le Bogehoz* » 1570, « *Tiry le Boghehoz* » 1588 (FELLER et HENNEN, *Top. de Jalhay*, p. 45, 36, etc.). — P. 257, *Carpay* : voir des « *Carpeal* » dans HEMRICOURT. — *Causin* : cf. supra, p. 248, « *cawesin* ». — *Cockaiko* : cf. 1562 « *Cokeacouk* », n. de fam. à Liège ; le l.-d. de Saive se prononce *cokécô*. — P. 259, *Disier* peut être « d'Izier », *d'izyér*, mais peut être aussi *Désir*, ou *Dizier*, var. de « *Didier* » ; cf. *Dizi* dans GAVRAY-BATY, *Top. de Fronville*, p. 103, le n. de fam. « *Disy* » à Dinant,

et, dans DAUZAT, *Dizier* et aussi *Désir*. — Frémineur : l'auteur confond les membres de la famille franciscaine : à Liège, les « Frères mineurs » (conventuels) de Hors-Château, et les « Récollets » (observants réformés) d'Outremeuse. — Frisée, -aye, expliqué par *frézéye* « grêlée » ; on prononce *amon frézéye* à Voroux-Goreux (pour une ferme disparue de Bierset). — P. 260, aux « gagueur » cités, ajouter : « Renard le *gaigneur* » 1616, « Querin le *wagneur* » 1656, etc. (FELLER et HENNEN, *ibid.*, p. 256, 167, etc.). — Lacaille : ajouter : « Giolet Biettelmé, alias *Lacailhe* » 1633 (FELLER et HENNEN, *ibid.*, p. 300). — Lepoutre « la *poître* » (= la jument). Pour l'article, comparer « Johan le *berbis* » 1613, « la relicte Johan le *berbis* » 1623 (FELLER et HENNEN, *ibid.*, p. 256, 277) ; « Johan le *quailhe* » 1573 (*ibid.*, p. 24). — P. 265, pour Pieltain, HAUST (BTD, 14, p. 369) ne suggère pas *Piérkin*, mais dit : « Ce pourrait être aussi, je pense, un diminutif de *Pierlot* ». — Poidlins : à expliquer par « poids de lin ». — P. 266, pour Bouche (de même p. 282), cf. ci-après p. 141. — Roumieux est bien attesté : « qui a fait le pèlerinage de Rome ». — Royen « lire *royène* reine » [ou le prénom Reine, ou *royin*, t. de meunerie?].

P. 266 et sv. L'auteur insiste à juste titre sur le rôle des enseignes dans l'anthroponymie. Toutefois il paraît aller trop loin (alors que DAUZAT ignore au contraire cette explication). On voudrait des exemples concrets de la réduction proposée p. 270 (« X. d'or » pour « X. de la barbe d'or »). *Duprince*, comme *Deblanc*, etc., peuvent s'expliquer par ellipse de « fils ».

P. 268 (et p. 280), *burète* = anc. w. *burète* « petite maison » (*às treûs burètes* est un hameau ; de même *lès burètes* à Beauvechain). — [P. 269. *Deb(σ)eur*, *Debure* : probablement des topon. *Boeur*, *Bure*. — P. 272. *Giet* = w. *djiyèt* « Gillet » ; cf. REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 217. — P. 276. *Lagache* peut être aussi variante de *Lagauche*, *Lejaxhe* (= w. *agôche*, *édjâhe*).

P. 278. *Degey*, à distinguer de *Degée* ; *Degey* = w. *dè djèyî*, pron. franç. arch. *dejè(y)î* ; cf. Nos Dial., 3, p. 6.

P. 279. *Bouquette* : cf. BTD, 23, p. 191. — P. 281. *Rasir* : la pron. w. *râzîre* à Hognoul exclut *razîre* « racloir » (cf. de plus « de *Rasier* » 1455, « de *Rausier* », 1457 ; BSW, 5, p. 225). — *Tren-teseaux* (id. p. 283) doit être pour *trinte sôs* (sols). — P. 282. *Litte*, *Delit*, expliqués par « Aux trois litres » 1867, lequel est un nom contemporain (1).

(1) Ce compte rendu insère beaucoup de notes de JULES HERBILLON.

116. ALBERT CARNOY. *Le dialecte liégeois dans l'anthroponymie belge*. (Orbis, 1, 1952, p. 146-154). — « L'onomas-tique [lire : l'anthroponymie?] ne rend guère de services à la dialectologie [...]. Il n'empêche que, malgré tout, certaines traces indélébiles, congénitales d'ordre dialectal aient été maintenues dans maints anthroponymes [...]. En Belgique, ce sont naturellement les noms de la région de Liège (*prise dans un sens large*) qui ont le mieux gardé leurs particularités dialectales [...]. Il n'est donc pas sans intérêt d'indiquer ici les caractéristiques principales de cet important élément de l'anthroponymie romane belge. » Suit un examen rapide de plusieurs centaines de noms classés par catégories : particularités phonétiques, prénoms et hypocoristiques, noms d'origine sociale, professions, détails physiques, sobriquets, noms d'origine.

Force est de dire que l'auteur, qui n'est ni dialectologue, ni Liégeois et qui ne sait pas le wallon, a entrepris cet aperçu, qu'il livre aux linguistes du monde entier dans une revue éditée en Belgique, nanti d'une documentation trouble qu'il a commentée sans rigueur. Sont présentés comme liégeois bien des noms qui n'ont rien de tel : noms gallo-romans en général, noms du Luxembourg, du Namurois, du Hainaut, du Brabant, noms germaniques parfois. Pas de formes anciennes, alors que BODY, en 1880, en fournissait déjà bon nombre et que REMACLE, qu'on ne consulte pas, et HERBILLON, qu'on ne consulte guère, (sans parler des publications historiques) en ont apporté un nouveau contingent. Trop peu de distinctions entre formes officielles francisées et formes dialectales. Nombreuses méprises d'autre part dans l'utilisation du *DL* (lequel n'est pas cité). Enfin méconnaissance fâcheuse non seulement d'explications normales, mais même de traits essentiels de la phonétique wallonne : ainsi l'importance des voyelles longues et celle du *h* aspiré (si l'on avait ouvert les *Variat*).

de l'h secondaire de REMACLE, on ne supposerait pas qu'il puisse s'amuir dans l'anthroponymie, c.-à-d. à date déjà ancienne, au pays de Liège).

P. 146. **Brixhe**, de *Bric t i u s*. L'i long du w. *brîhe* fait alors difficulté; *BODY*, p. 209, pensait à un sobriquet (cf. *DL*, *brîhe*, nom commun); s^{te} *Brîhe* est d'autre part le nom liégeois de s^{te} « *Brigide* » ou « *Brigitte* », invoquée pour la *brîhe* ou pousse des dents des animaux. — **Mauhin**, pour *Masoin*, de *mans-uinus*. Étymologie en l'air. Le n. de f. *Mauhin* du pays de Herve, de l'agglomération verviétoise (« *Lambert Mauhin* » Verviers, a^o 1569), de *Jalhay* (cf. *RENIER*, *Hist. du ban de Jalhay*, 2, p. 184-185 : XVII^e s. *Maw(e)hin*, XVIII^e *Mauhin*; *FELLER* et *HENNEN*, *Top. de Jalhay* : p. 179, « feu Mathieu *Mauwehin* » 1619; p. 143, « *Ernotte Mauwehin*, dit le Mignon » 1644; passim, par la suite, *Mauhin*), avec la variante *Mawhin*, = « *Mauvoisin* » (cf. *BODY*, p. 35, citant un *Mavehien(s)* dans *HEMERICOURT*, assimilé à *Malvoizin*, *Mavesien*); l'intermédiaire est prob^t le toponyme *Mauwehin* (*Charneux*; cf. *A. VINCENT*, *BTD*, 10, p. 353), *Mawhin* (*Neufchâteau*), en w. *mōhwē*. — **Moxhon**, rattaché ici à *musco(n)* « lieu humide » (et *BTD*, 25, p. 370, à « mousse »!). Le w. *mohon* = moineau; un homonyme signifie « maison ». Quant au l.-d. *Moxhon* de *Soiron* cité dans les *Origines*, v^o *Moxhe*, il faut le corriger en *Moxhontier*, w. *so mohōⁿtyér*. — **Dax** [liégeois?], tiré d'*Axhe*, hameau, rattaché à *a q u i s*. Comp. *Origines*, où [Petit]-*Axhe* est assimilé à *Aix-la-Chapelle* [w. *āh*, *ǫh* = all. *Aachen*], alors que le nom se prononce *āh*, *ās* avec *a* bref; cf. ci-après *Daxhelet*. — **Malaxhe** = *Malaise* « ferme pauvre ». Lire : « mauvaise aisance (communale) ». — **Droixhe**. La var. *dreisch* pour nl. *dries(ch)*, n'explique pas la diph-tongue du w. *drwèh(e)*. — **Daxhelet**, pour *d(e N)axhelet*, *d'Aschelet*, de nl. *es(ch)*, *as(ch)* « frêne ». Il s'agit de (*N*)*axhelet*, dépend. de *Wanze* (voir la fréquence du n. de fam. *Daxhelet* à *Huy* et dans les communes voisines de *Huy* vers le nord) ou d'un nom de *Petit-Axhe* lez-*Waremme* (1261 : *Asclet*, v. 1280 : « apud *Waremme*, inter *Asselette* et *Holoniaz* »), qu'*A. C.* sépare à tort (de même dans *Origines*, où *Naxhelet* est groupé avec *Aische*, et non avec *Axhe*). Ne représentant pas plus *es(ch)* que *a q u i s*, doit remonter à un type **a s c a*, sur lequel on consultera *LINDEMANS*, *Topon. van Asse*.

P. 147. **Ansay**, *Anseau*, de *Hanse*, *Jean*. Bien connu pour continuer *Ans-ellus*, *Ans-elmus*, et non *Jean* (cf. *BTD*, 19, p. 179; etc.).

— **Solvay**, qui n'est pas liégeois, n'a aucune chance de venir de *Salvius*. — **Pernay**, de « Pierre ». Lire : *Pirnay*? — **Hepsée**, variante de « *Heptia* (ham. de Verlaines) ». On ne connaît, ni à Verlaine, ni aux environs, de toponyme *Heptia*; cf. *Origines*, p. 303, où l'on parle d'un diminutif toponymique *Hepsia* prononcé *hepché* [!]. Le w. *hèpsèye* [-ÿ] n'est pas d'autre part comparable à *Sarolay*, *Sarolea*, w. *sârôlé* [-ê], ni à *Coquaimont*, *Cokriamont* [lg. *coc(r)émont*, nam. *coc(r)iamont*]. — **Gottal** « petit ruisseau ». Lire : « endroit où l'eau sourd goutte à goutte » (cf. *DL*, v° *gotale*). — **Rouir**, de w. *ruwière* « ornière ». Lire : w. *rouwière*, d'un type **rou(e)-ière*, comme l'indique le *DL*, v° *rouwière* (à moins que ce ne soit *ourbîre* « ornière » altéré sous l'influence de « roue »). — **Fonsny**, pour **fonsenière*. Il faudrait alors que **fonsni* soit un toponyme hervien-verviétois. A Bovigny, *o fonsni* est un masculin en -ile (ou peut-être en -icius avec *s'amuï*); cf. LOMBY, *Top. de Bovigny*, s. v. — **Schoy** « tanneur ». Lire : « pelletier », comme on traduit du reste, p. 151 note. — **Brahy** « germoir ». Avant d'accepter cette métonymie, on pensera à un nom de profession; cf. BODY, p. 40 : « Michel le *brahier* » en 1428. — **Leboutte** « la butte » c.-à-d. « la taupinière ». Le *DL* indique clairement que *boute* « taupinière » se rattache à *bouter*. — **Coumont** = « *cul-mont* ». Possible (cf. *Coumont*), mais en fait *columont* à Mohiville représente *curtis* + *mons* (comp. « sur *coumon* » au cad. d'Évelette, dont on ignore la prononciation). — **Delehoye** « de la haie ». Si la graphie est sûre, l'interprétation est alors sujette à caution. — **Jaudin** [liég. ?], de *Geldulf*, comp. *Jadoul*. Voir ci-après *Jadin*. — **Gonda**, qui ne paraît pas ancien en liégeois, a l'â bref, contrairement aux noms les plus connus que l'auteur cite en même temps.

P. 148. **Joassart** n'est pas diphtongué de *Josse*: c'est une variante de *Joassin* « Joachim ». — **Quoibion** liégeois, plutôt que le *Corbion* luxembourgeois, représente *Corbillon* de Clermont-s.-Berwinne, w. *cwèbyô* [-ô < -on]. — **Dupireux**, de *piretum* ou *petretum*. Le premier étymon est exclu : cf. le w. *dèpireû* et « poirier » *pèri*, *pèré*. — **Tombeur** n'est pas nécessairement « *tomboy* lieu aux *tumuli* ». L'anc. fr. connaissait *tombeor* « sauteur, danseur ». Citer notre *Tombeux* eût été plus sûr. — **Stordeur** « du *tordoir*, huilerie ». Il s'agit de *stwerdeû* au sens de « presseur » ou, moins probablement, de « pressoir ». — **Pineux** « pinaie ». On connaît mieux *Pineur*, qui n'est sans doute pas « pinaie ». — **Triffois**. Explication peu satisfaisante du l.-d. *trifwè* par « derrière le [*sic*] fagne ». — **Possoz**, de *Ponce* [?; cf. plus loin *Poskin*], est un nom de famille de Hal

et des environs, non du pays de Liège, même *lato sensu*. — **Mogenet** et **Domongenet** « petit Dominique » paraissent bien peu liégeois. — **Mosset** « monceau ». Bien plutôt variante de *Mousset*. — **Linotte**, d'*Adeline*. A Liège, comme *Linette*, w. *lînète*, doit être refait sur *Léonard*, w. *lîná(r)* ; comp. « *Linotins* fils de *Linard* de *Moxhe* », dans BODY, p. 154 (voir de même HERBILLON, Vieux-Liège, 1948, p. 323). — **Arlette** et **Odette** : noms de famille liégeois ? — **Niezette** [ordinairement *Nizette*], ainsi que le masc. *Nizet*, var. *Niezet*, peut venir de *Denis* comme d'*Agnès*. — **Biette**, de *Mabille*. Pourrait être la forme liég. de *Berthe*. (L'auteur ne parle pas de la diphtongaison de l'*e* devant *r* : voy. *Gobiet*, *Herbiet*, *Bietlot*,... et peut-être *Mathienne* pour « *Materne* »). — **Magnette**. La famille connue est originaire de Virton. Sur ce nom, cf. *Ma(i)gnet*, -ot dans DAUZAT. — **Scory** est namurois, non liégeois. — **Stouf** « Christophe ». Cette forme du prénom n'est pas attestée en Wallonie liégeoise. — P. 148, note. **Colleye** [-*ÿy*] ne se prononce pas comme *Chainaye* [-*ÿy*]. — **Doutrewe** « d'au delà de l'eau » [*éwe*]. Lire : « d'outre le ruisseau » [*rèw*].

P. 149. Distinguer **Dony** (cf. BTD, 24, p. 39) des *andri*, *mati* « André, -ieu, Mathieu » et *warné* « Garnier ». — **Sarlet** [liégeois ?] ne dérive prob^t pas de *Massart*. — **Hanret**, dimin. de *Jean*. C'est un nom de commune. — **Rebonnet**, comme plusieurs noms qui précèdent, paraît bien peu liégeois. (De même, contrairement à ce qu'on dit, tous les noms cités ensuite n'« abondent » pas à l'est de la Wallonie). — **Cantillon**, hennuyer et non liégeois, ne peut venir de *Quentin*, à cause de l'*-en-* de ce dernier ; cf. DAUZAT, *Chantillon*, *Can-*, la variante en *ch-* étant décisive. — **Jadoul**, w. *djadoûl(e)*, ne vient certes pas directement de *Geldulf* ; c'est *Géra(r)doule* raccourci (voir HERBILLON, Vieux-Liège, 1947, p. 249). De même *Jadin* est *Géra(r)din*, *Gi-* (d'où aussi *Dradin* : le n. de f. *Géradin* se prononce *dradin* à Ampsin) ; *Jadot*, w. *djadot*, est sans doute aussi *Gérardot*, *Gi-*. — **Inoul**, de *Jean*, comme en note **Wanette**, de *Jeanne*. C'est bien vite réglé ! On connaît *Hinou* du reste, et non *Inoul*.

P. 150. **Renson**, comme **Renkin** cité plus loin, vient de *Renier* autant et même plus que de *Renard*, -aud ; voir dans BODY, p. 181, les nombreux *Renier* dits *Renechon*, *Rennechon*, *Renchon*. — **Lipsin**, de *Philippe*. Si l'*i* est bref, c'est une variante de *Lupsin*, plus namurois que liégeois, signifiant *Lupicin* (w. *lupsin*), saint vénéré à Lustin. Si l'*i* est long, c'est un dérivé de *Libert*. — **Jampsin**, de *Jean*. Lire de *Jacques*. Le *p* peut être graphique comme

dans le toponyme *Ampsin* (cf. des *Jammesin*, puis des *Jampsin* dans le même métier des vigneron à Liège, BSW, 36, p. 24 et 25), mais *Japsin* est attesté. — *Jupsin*, de *Jubert*. C'est le w. *djupsin*, *djouplesin* « bohémien » (litt. « égyptien »). — *Ansothe*, expliqué par *an* + *sotte*. En réalité *ans-otte*, refait sur *Anselme*, *Anseau*, etc. — *Lamsoul*, avec suff. *-soul*. On pensera à *Lamsoul*, dépendance de *Jemelle*. — *Warsoul* [peu connu] peut être une forme de *Warisoux*; n. de village; cf. *Origines*, s. v. — *Wansart*, *Wansoul* sont aussi des villages. — *Halkin*, avec *a* bref, s'oppose à *Hadelin*, w. *hâlin*; c'est sans doute le correspondant de *Hellequin*, *Arlequin*. — *Leurquin* [et *Lurquin*, tous deux plus namurois que liégeois], de *Loderic*. À rattacher plutôt à *Laurent*, ouest-w. *leurint*; comp. *Florquin*, de *Florent*. — L'explication de *Poskin* par *Ponce* (reprise à FELLER, BTD, 4, p. 261) ne nous paraît pas plus assurée que celle de *Possoz*, p. 148, ni que celle de *Risqué* par *André* plus loin. — *Botquin* [et *Bottequin*], hennuyer et non liégeois, ne vient pas de *Baudouin* (cf. *Bauwin*, *Bawin* [-ā-]). — *Loriquet* peut difficilement passer pour un nom liégeois; cf. DAUZAT. — *Tisquin*. Pourquoi de *Mathias*, et non de *Mathieu*? Voir des *Mathieu* dit *Ties*, *This*, *Thyskin* dans BODY, p. 192-193. — *Domkenne*, de *Domitien*. Se rattache à *Da(e)m* « Adam » (cf. FELLER, BTD, 4, p. 249). Le nom est surtout connu à la frontière linguistique du Pays de Herve (Aubel, Charneux, Clermont). — *brisac* « brise-tout » et *brouyacq* « bourbier », dotés ici de la majuscule, sont-ils anthroponymes? À noter que le nom commun lg. [rare] *brizac'* n'a rien d'autochtone; c'est un mot populaire de Paris et des provinces françaises (cf. le FEW, I, p. 533 a). Quant aux véritables anthroponymes en *-ac*, *-ic*, *-oc* cités, certains sont liégeois, mais d'autres le paraissent fort peu.

P. 151, *Claident* [à écrire *Clerdent*] ne doit pas (contrairement à FELLER, BTD, 4, p. 256) être « déformé » de *Collardin*, mais représenter *clér dint* « dent claire »; cf. BTD, 26, p. 257. — *Chairdrin* [liégeois?] n'a vraiment aucune chance de renfermer *Théodore*, même en tenant compte du w. *tchêdôre*. — *Englebienne*, déformation d'*Englebert*. Plutôt formation féminine; cf. *Englebin*, nl. *Engelbeen*. — *Andrienne*, déformation d'*Adrien*. En réalité adaptation du lat. *Adrianus*, contaminé probablement par *André* (cf. HERBILLON, Vieux-Liège, 1949, p. 408). — *Lhoest* représente bien le lat. *hospitem* « hôte » (avec *l* agglutiné), notamment au sens de « tavernier ». La fréquence de l'anthroponyme et l'emploi du nom commun tardivement le prouvent à suffisance; voyez même à Malmedy en 1793 (où *wa* = lg. *wè*): « *wasse*, hôte, le maître

d'un logis, le maître d'un cabaret » (VILLERS). — **Omnosez**, de l'anc. fr. *omenois* « fief ». Il ne suffit pas de trouver dans GODEFROY un *homenois* bourguignon, que les spécialistes de l'ancien wallon ne se souviennent pas d'avoir rencontré chez nous, pour expliquer par là un n. de fam. bruxellois, baptisé liégeois pour les besoins de la cause. — **Doyard** « douaire » est issu d'un toponyme, comme *De-doyard*. — **Mayné** n'est pas liégeois ; c'est un type de la région de Wavre-Ottignies ; on prononce *mâyné* à Beauvechain. — **Counet**, w. *coânèt*, n'a rien à démêler avec *couné* [à Glons] « benjamin » (que l'auteur, méconnaissant le suff. -*ĕ*, expliquerait par *c u l i t t u s*, lequel donnerait -*ĕ* !). Le n. de fam. dérive de *Coune*, w. *coâne*, comme *Counotte*, *Counson*, etc. (qui ont aussi un *oû* long). — **Mettewie** « métivier, moissonneur ». Du liégeois et un anthroponyme qui ont de quoi étonner les Liégeois ! — **Coheur** « émondeur » (ce qui donnerait **scoheû*). On prononce *cohèr*, qqf. *cvahèr* ; cf. *BTD*, 22, p. 445, où L. REMACLE examine une notice de J. HERBILLON sur ce type de la Hesbaye liégeoise. — **Stordeur** « l'huilier ». Voir autre explication plus haut. — **Laoureux** « l'abatteur ». Type bien clair, signifiant « l'heureux », w. *l'a(w)oureûs*, confondu fâcheusement avec *l'ahoreû* « l'égorgeur » (1). — **Ugeux** « fabricant de huches ». Ce type ne paraît pas liégeois ; à Liège, du reste, l'*h* aspiré ne serait pas tombé. — **Fallon** [liégeois ?] « foulon ». Nom gallo-roman à rattacher au germ. *Falo*, nullement avatar de notre *folon*, n. de fam. *Fo(u)lon*. — **Mariaule** « maréchal ». L'anthroponyme, inconnu dans l'est de la Wallonie, est attesté à Flobecq, Ath, etc. C'est le picard *mariaule* (= lg. *marîave*) « nubile » et aussi « témoin d'un engagement de mariage » (*BTD*, 24, p. 299). Il va de soi que *mar(i)hâ* liégeois a un *h* qui ne tombe pas dans les noms de famille : voyez *Maréchal*, *Marichal*, *Marchal*, anc^t *Marissal*, etc. — **Rowet** [liégeois ?] « petite roue ». Ne doit pas nécessairement désigner un voiturier. — **Scailquin** [liégeois ?], dérivé du nom de l'ardoise, w. *haye*, *scaye* [celui-ci non liégeois]. Représente le nl. *Schalkens*, *Schel(le)kens* < *Schalkin*, dérivé de *Godescalk*, d'après LINDEMANS, *BTD*, 18, p. 269. — **Lewillon**, du wall. *wihon* [lire *wihion*] « brandon ». Encore un *h* disparu ! Traduire probablement *Lew(u)illon* par « l'aiguillon, la pointe ». — **Tihon** « tison ». On

(1) Pour avoir trouvé une famille *Laoureux* dans la Seine-Inférieure, GUIDO KEEL, *Laborare und Operari, Verwendungs- u. Bedeutungsgeschichte zweier Verben für « arbeiten » im Lateinischen u. Galloromanischen* (Dissert. de Berne, 1942), p. 67, veut la rattacher au méridional *laorar* de *laborare*...

prononce *tihon*, comme pour *Tixhon* « thiois ». — **Sokay** « bêche ». Lire : « bûche ». — **Cougnét** « cognée ». Lire : « coin (à fendre) ».

P. 152. **Libenne** « la benne » [!]. On prononce *libène*, ce qui indique soit *libène*, hameau de St-Gérard (cf. les personnages appelés « de *Libinnes* » dans l'édit. de HEMRICOURT), soit le nl. *Lieben*, variante de *Liebrecht* (cf. *Liebens* avec l's néerl. du génitif). — **Bodet** « porteur d'un grand panier »: Peut-être du thème anthroponymique *bod-(hari,...)*. — **Boigelot** « porteur d'un sac » [?]. Comp. *Bougelet*, w. *cope*, *cop(l)é*, *co(u)plé*, ne se mettent qu'aux bêtes. — **Crosset** « petite croûte ». Le wallon aurait plutôt conservé le *t* (cf. w. *croston*, *crosté*). — **Copaye** « tartelette ». Le sens du w. *copèye* est interprété librement (cf. *DL*, s. v.); il s'agit d'une unité de mesure (litt^t « coupille ») pour tartes et gâteaux. Sur les n. de f. *Coppé*, *Coppée*, *Coup(p)ez*, voyez HERBILLON, DBR, 6, p. 19 : dérivés de « coupe », s'appliquant à des « dodus ». — **Moitroux** « soupe au lait ». On pensera d'abord à *mwètrou*, forme wallonne du nom de village *Mortroux*. — **Tahon** « vase de cuisine ». Ou son homonyme signifiant « taon ». — **Moré**, comme **Blondé**, paraissent des formes rares et peu liégeoises. On connaît bien au contraire *Moray* [-ē], forme régionale de *Mo(u)reau*. — **Brenez**, cité entre *Burnay* [= *Bruneau*] et *Burny* [= *bruni*], est sans doute à en distinguer ; on pensera à « bren (bran) », mais le n. de fam. est-il liégeois ? — **Rouxhay**, nom dû à un teint [non précisé]. Devrait être rapproché de *Rouxhet* (avec un autre suffixe), de *Rouche* (à Francorchamps ; cf. *BTD*, 11, p. 173, pour le même nom à Jalhay autrefois), *Rouche* (à Gouvy-Limerlé, naguère). — **Lebisay**, attribué à un teint aussi, s'il est liégeois, serait en wallon **li-bihé*, **li-bîhé* [= le biseau?]. Quid ? — **Maldoy** « mauvais doigt, maladroît ». Liégeois ? On attendrait alors **mâva delût* ; un **mâle dôye* (litt^t mauvais orteil) serait luxembourgeois. — **Pattoul** « aux petites mains ». L'auteur doit s'abuser sur la valeur du suff. -*oull(e)* appliqué à un radical *patte*. — **Leruitte** « le violent », de *r u s t i c u s* [qui donne *ruès'* « escarpé » ; cf. *DL* et CARNOY lui-même, p. 153, pour *Delroisse*]. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 212-213, a expliqué le w. *râte*, comme l'anthroponyme *Leruth*, *Leruet*, *Leruit(t)e*, par *rüter* « cavalier » bas-allemand ; cf. aussi WARLAND, *Germ. Lehnw. Malmédys*, v^o *râte* : ripuar. *rüter*, et HERBILLON, DBR, 9, p. 137. — **Nachez** [liég.?] « petite fesse » ; **Migeotte** « petite fille » ; **Cherpion** [« flocon »] ; **Gruslin** « grêlon » : autant d'hypothèses qu'on ne distingue pas des étymologies évidentes, comme celle de **Maulevé** par exemple (dont le

sens toutefois serait chez nous « grincheux » plutôt que « mal réussi » ; — pour **Bardaxhe** « grande femme maigre », dire que le mot signifie « gaule » (s'il se prend péjorativement aujourd'hui pour une grande femme, est-il sûr que le n. de fam. soit un matronyme?) ; — noter pour **Joba** « grand flandrin » (plutôt « haut sur jambes ») qu'il représente « jambard », w. *djébbâ*. — **Loxhay** « petit morceau ». On se fonde sans doute sur *lohèt*, variante *lohé* « petit verre de bienvenue », comparé dans le DL au gaum. *loskèt* « gros [sic] morceau ». Peut-être simplement le nom de personne cache-t-il *l'ohé* « l'os » (cf. *Losseau*?), mais il y a la variante *Lowhay*, sans parler de *Loxhet* qui vient sans doute de *l u s c u s* (cf. HERBILLON, Vieux-Liège, 1950, p. 463). — **Laget** « l'adroit ». Serait alors le lg. *l'adjèt'*, mais cette forme est rare et on attendrait **Lagette*. D'ailleurs l'anthroponyme est-il particulièrement liégeois? DAUZAT signale des *Laget* méridionaux. — **Galay** « joyeux compagnon » [liégeois?]. Comp. *Gallay*, *Gallais*, *Gal(l)ois*, dans DAUZAT. — **Ghaye** « gai ». Le w. *guéy* « gai » est peu liégeois. On peut y voir *gây* « bien vêtu », puisqu'à La Gleize (cf. REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 154) « Le Gaye » se dit *l' gây*. — **Friquet** « freluquet ». Anthroponyme qui n'a rien de proprement liégeois ; voyez en effet DAUZAT, s. v. — **Coquay** « fat ». Le w. signifie « jeune coq, cochet », ce qu'on pourrait dire. Ici on ne tient compte que du sens figuré supposé, plus loin (pour *Carpay*) du sens premier. — **Mauvezin** « mauvais voisin ». On a vu plus haut, sous *Mauhin*, la forme liégeoise. Peut-être aussi un toponyme (ainsi nam. *Malvoisin*, anc^t *Mavesin*). — **Spirlet** « spectre ». Peut se rattacher à *spiroû* « écureuil » comme à *spîr* (d'où *Lespîr*) « revenant ». — **Cabay** « lutin » [?], alors que dans le BTD, 25, p. 369, l'auteur y voyait de la « cameline » (d'après henn. *cabé(y)e*, f., *cabé*, m. « cameline ») [?]. — **Rouma** « maladroit ». Plus exactement « remuant, qui renverse par brusquerie ou maladresse », si l'explication par le lg. *roum(i)ahé* est à retenir. — **Hawau** « aboyeur ». Connue à Liège? — **Xhigné** « éméché ». Confusion malheureuse : « éméché » se dit *hiné* ; quant à *Xhignez*, c'est le nom d'un hameau (cf. *Origines*, p. 764). — **Counasse** « poltron ». Autre confusion. Le DL distingue un *counasse*, avec *ou* bref, dérivé de *c u n n u s*, et *Coûnasse*, avec *ou* long, à rattacher à *Coûne* ; cf. ci-dessus *Counet*. — **Lognoul** « nigaud ». Nouvelle confusion : c'est *Lognârd* qui a un sens péjoratif ; *Lognoûll(e)* est un nom de village (cf. *Origines*, v^o *Logne*). — **Mozin** « lambin » [d'après w. *môzin* à Seraing]. Voyez cependant aussi DAUZAT : *Mozin*, *Mouzin*, *Mauzin*. — **Grignard** : cf. aussi DAUZAT, s. v. — **Bada** « fille étourdie ».

L'anthroponyme est évidemment antérieur au *Voyèdje di Tchautfontinne* qui a fait le succès de ce mot dans ce sens (cf. EMW, 5, p. 83) ; ce n'est pas non plus nécessairement un matronyme. — **Moxhet** « taon ». L'auteur confond un *mohé* [-ē] « taon », attesté dans quelques villages, avec *mohèt* [-ë] « émouchet, petit épervier », connu partout en liégeois. A Jalhay, où une famille *Moxhet* est attestée depuis des siècles, il ne viendrait à l'idée de personne de confondre *mòhè* avec *mòhe* (arch. *mòhye*) « taon » [-ε < -ē, -é en finale]. — **Fremy** « fourmi » : On ignore si ce nom de famille est liégeois ; si oui, il n'aurait rien de bien particulier (cf. DAUZAT, v^o *Frémy*), pas plus du reste que les noms de fam. de Liège *Fourmy*, *Froumy* (cf. DAUZAT, v^o *Froumy*). En fait, aucun de ces types n'atteste la finale du lg. *frumihe* ! — **Tiquet** « tique du chien ». Ou quelque homonyme (cf. DL, *tikèt*) ; sur ce nom fort répandu aussi ailleurs, cf. DAUZAT, s. v. — **Carpay** « petite carpe ». A Liège, le mot se prend couramment pour désigner un « gamin espiègle ». — **Letroy** « la truie ». Liégeois ? — **Robette** « lapin ». Peut-être plus ancien que le nom d'animal ; voyez dans BODY, p. 183 : « *Robert* dit *Robette* ». *Robette* est aussi cité par DAUZAT, v^o *Robert*. — **Bégasse** « bécasse » n'a rien non plus de proprement liégeois ; cf. DAUZAT, s. v., et le FEW, 1, p. 308 b. — **Gruwet** « grue ». Voyez aussi DAUZAT, v^o *Gruet*. Ce nom n'a peut-être de liégeois que le w. — **Lowette** « alouette ». Dérive de *Lowî* « Louis », comme *Lowet*, *Louwet*, *Louette*, *Louvette*, *Louard*, *Loward* ; cf. HERBILLON, Vieux-Liège, 1950, p. 463 : « *Louis* dit *Lowette* » dans HEMRICOURT ; voyez déjà BODY, p. 156 : « *Louis* dit *Lowet* ; *Lowette* le Proidhomme fils *Louis* dit *Lowet* le Proidhomme ». — **Levray** « lévrier ». Le w. correspondant à « lévrier » est *lèvrî*, lequel est exclu ici. Peut-être « le vrai » (= le sincère) ; cf. *Levray* dans DAUZAT. L'anthroponyme du reste est-il liégeois ? — **Lequime** « le singe ». N'a rien de liégeois. De l'étude de M. PIRON sur les noms du singe, l'auteur n'aurait-il pu retenir l'anthroponyme liégeois cité pour tel : *Lexhime* (BTD, 18, p. 326) ?

P. 513. **Viatour** « s'est dit » pour *Villers-aux-Tours*. Rectifier en : « se dit en wallon (*viyâtoûr*) ». — **Malmendier** « veut dire [de Malmedy] ». Non, c'est une forme ancienne de *Malmedy* (cf. FELLER, *Folkl. Malm.*, 1, p. 93, qui corrige implicitement ses *Notes de philol. w.*, p. 125). — **Empain** « paraît provenir d'Eben-Emael ». On a signalé déjà l'origine athoise de cette famille nullement liégeoise et sa forme ancienne « *Waigne-Pain* » ; cf. BTD, 20, p. 297. — **Dhanis** « signifie de *Henis* ». Cet anthroponyme, flamand

et non liégeois, remonte à *Daniel*. — **Daxhe** : cf. ci-dessus **Dax**. — « **thier** » ne vient pas du lat. *terminus*, mais de *termen* (l'auteur abandonne donc son **tigerno-* celtique). — **Pouhon** « source ». Lire « s. d'eau minérale ». Nous ne connaissons que le n. de fam. *Depouhon*. — **Rixhon** « ruisseau ». Comme *Derixhon*, représente *Rixhon*, hameau de Harzé ; *rihon* n'est pas un nom commun. — **Spée** confondu avec « Supexhe » (d'où *Delsupexhe*) = « fourré », alors que *Spée* = « épée ». — **Brouhon** « broussaille » ; cf. art. cité p. 131 n. — **Brouwét** [*sic*] « broussaille ». Comme pour *Browet*, cf. DAUZAT, v° *Brouet*. — **Meurget** « tas de pierres », lat. *muricarium*. Il n'y a pas un seul *murger*, *meurger* au cadastre de la province de Liège. — **Delrez**, de « rès défriché ». Comme pour la variante *Delrée*, renvoyer au nom de commune *La Reid*, w. *èl ré* ; cf. BTD, 15, p. 254. — **Cajot** « enclos ». Inconnu comme nom commun et aussi comme toponyme en pays liégeois. Pour notre n. de fam. *cadjot*, cf. DAUZAT, v° *Cajot*. — **Boucha**, comme **Bohet**, « buisson ». *Boucha(t)* est sans doute *Bouchard* attesté lui aussi à Liège, comme du reste *Bouha* ; cf. *Bouchar*, *Buchar* dans BODY, p. 100 ; et d'autre part *Leboucha* 1630, *Le boucha* 1695, *Boucha* 1692 : A. FASSIN, *Recherches hist. sur Stembert et Heusy*, p. 139 ; « Johan Matillon, dit *Boucha* » 1514 : FELLER et HENNEN, *Top. de Jalhay*, p. 40. — **Roppe**, **Roupe** « friche ». L'auteur s'appuie sans doute sur son article *Roupée* des *Origines*. Mais le simple n'est connu que dans le pays de Chairières-Orchimont, loin de Liège (cf. HERBILLON, DBR, 9, p. 136). Pour les anthroponymes, on pensera plutôt à *Robbe*, *Rupp*, formes raccourcies (germaniques) de *Robert* ou *Rupert* ; les deux types paraissent importés en liégeois. — **Donay**, w. *doné*, ne renferme pas le nom de l'« aune », w. *dné*. Voir HERBILLON, *Vieux-Liège*, 1951, p. 94 : « dimin. en -ellu (avec évolution de la protonique *a* > *o*) d'un thème *Dan-*, tiré de *Daniel* ; forme ancienne *Donneal* (le sceau appendu à l'acte porte *Daniel*), d'où le nom de famille : *de Donnée* (mauvaise graphie) ; (1600) *Donneau* ; cf. XIV^e s. *Daniel* dit *Danekin*. Jean *Donneau*, l'ancêtre des journalistes français, est de Visé ». Cf. déjà BODY, p. 111. — **Zabé** renfermerait le nom du peuplier blanc. Doit représenter *Isabeau*, comme *Zabeau*, lg. *Zabay*, nam. *Zabia*. — **Dumelliez** « du pommier (latin *mela rium*) ». Malheureusement, le pommier se dit *mèlèye* (malm. *malée*) en liégeois ; cf. BTD, 6, p. 197-198. Il faudrait savoir où est attesté l'anthroponyme. Remarquons que, BTD, 26, p. 369, *Mellier*, commune chestrolaise, était encore *mespilarius* (malgré les objections du BTD, 24, p. 385) ; l'auteur aurait-il renoncé à cette explication ?

P. 154. **Lehutteux** « de Huy », rangé parmi les ethniques liégeois les plus connus. Nous ne trouvons que *Lehutois*, ainsi que *Hutois*, *Hutoy*; w: *hutwè(s)*. — **Saint-Viteux** reste encore « de Saint-Vith », malgré la notice documentée de notre confrère E. RENARD, qui a prouvé, *BTD*, 9, p. 193-197 (rappelé dans la bibliographie, *BTD*, 21, p. 184), que ce faux ethnique était un toponyme répandu en plusieurs exemplaires et signifiant « Saint-Victor » (1).

117. MAURICE-A. ARNOULD. *Les plus anciens rôles d'impôt de la ville de Mons (Hainaut). 1281-1299.* (Mélanges de philol. romane offerts à M. Karl Michaëlsson, p. 11-30 ; une planche hors-texte). — Étude de ces rôles. Inventaire des données onomastiques du fragment conservé pour 1281, confronté au besoin avec les rôles postérieurs. En annexe, transcription de ce fragment, avec reproduction en facsimile. Étude exemplaire. On souhaiterait que tous les historiens comprennent comme notre confrère le point de vue des philologues.

P. 24, *Hakés* n'est probablement pas « haché » (on attendrait alors *-iet* ou *-eit*) ; cf. ib. *Grongnés, Bisés*, etc. = *Grongnét, Biset* + *s* du nominatif ; *Hakés* doit être aussi un dérivé en *-it*, du même thème que *Hakars* qui ne paraît pas être l'anc. fr. *eschars* « avare », mais correspondre au lg. *hatchâ* « Hacha(rd) ». — *Flokés*, lg. *flokèt*, est un diminutif. — P. 25, *Musés* ne paraît pas être la « musaraigne » (on attendrait l'article) ; cf. « Colin *Muset* » (= musard ?) (2).

118. JULES HERBILLON. *Hypocoristiques masculins à suffixe féminin au Pays de Liège.* (Ib., p. 256-263). — Article important qui forme la synthèse d'études analytiques publiées sur la question dans le *Bull. du Vieux-Liège*. En conclusion, l'auteur remarque que les interversions de genre expriment l'intention affective : la vivacité des Liégeois rejoint celle des populations du Midi de la France, qui ont multiplié également les formations hypocoristiques féminines appliquées à des hommes.

(1) Compte rendu établi en collaboration avec JULES HERBILLON.

(2) Notes de JULES HERBILLON.

119. ALBERT DOPPAGNE. *Les noms de personnes de Louette-Saint-Pierre (D 119)*. (Revue Langues vivantes, 18^e année, p. 313-316, 377-392). — Introduction au relevé des formes anciennes et modernes (paru en 1953). La fin du XVII^e s. a marqué la disparition du nom unique. Parmi les noms doubles et triples des siècles suivants, l'auteur insiste surtout sur l'appellation triple formée au XVII^e s. du prénom de l'individu, du prénom de son père et d'un sobriquet. Le prénom composé (type « Jean-Joseph, Marie-Anne ») du XVIII^e-XIX^e atteint le sommet de sa vogue vers 1800. Aujourd'hui encore le sobriquet reste le nom usuel, reléguant le nom de famille dans les emplois officiels. Remarquer le calcul de la fréquence des sobriquets d'après le nombre des foyers, et non des individus.

Je m'étonne de ne pas voir figurer parmi les « références importantes » un renvoi à la partie anthroponymique du *Parler de La Gleize* de L. REMACLE et aux articles de J. HERBILLON, pour ne rien dire des travaux récents sur Cerfontaine et, pour les sobriquets, sur Ham-sur-Heure et Wodecq. Citer le *Blason pop. luxembourgeois* de BOURGUIGNON, sans rappeler les corrections de HAUST, est également inattendu.

D'après l'auteur, le système d'appellation Jean [fils de] Henry [dit] Poulot « n'a jamais été signalé » (p. 383, 7^e l. infra ; p. 385, 7^e l.). On notera, dans REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 222, le dernier alinéa : « Au XVI^e siècle, le fils de *Hinri Blâse* s'appelait souvent *Djuhan Hinri Blâse* », etc.

120. JULES HERBILLON. *Ancien wallon hackino et haclo*. (DBR, 8, p. 197-200). — Lg. *hakin* dans un prov. archaïque (= valet?), *haclo* dans un texte de 1600 env. (= freluquet?), plus *hackino* cité comme wallon pour « Jean » dans un texte flamand du XVI^e s., rattachés au thème *hak-* (« Jean ») de *Hakin*, *Hacquinet*, *Hacot*, etc. ; originellement c'est un anthroponyme juif de la famille d'*Isaac* qui s'est rencontré avec le dérivé en *-kin* de (*Je*)*han*. — Comp. ci-dessous n^o 128.

Ajouter « *Hacqueno*z le masson » 1540 (J. BORGNET, *Cartul. de Ciney*, p. 55).

D'autre part, le lg. arch. *hakin* « domestique, valet » est confirmé par *hakin* « serf, vassal, homme obscur » dans AUBRY, *Dict. du patois du duché de Bouillon* (1792), publié dans la Rev. des Langues romanes, 1878, p. 169 et sv., où l'on trouve aussi dans les prov. cités p. 69 et sv. « le bourgeois va devant l' *hakin* (l'homme en place doit passer devant l'homme de rien) ».

121. JULES HERBILLON. *Lambert Patras et les Fonts baptismaux de Saint-Barthélemy*. (VW, 26, p. 297-298). — A propos d'une étude parue dans la VW, J. H. corrige ce qui a été dit de l'anthroponyme *Patras*, bien attesté anciennement à Liège, et il en suggère une explication.

J. H. me communique de plus la forme « *Thirions piteras* » de 1280 (Arch. État Liège, Pauvres-en-Ile, reg. 11, 68 v^o), qui est favorable à son hypothèse d'une altération de la protonique.

Voyez aussi « Guillaume *Poitras* », fondateur de cloches lorrain ou champenois cité en 1396 (*Mélanges G. Kurth*, 1, p. 98).

122. Abbé A. PASTURE. *Contribution à l'onomastique de la région tournaisienne à la fin du XIII^e siècle*. (Fédér. Archéol. Hist. Belgique, Annales du 33^e Congrès, Tournai 1949, Rapports, t. 2, [daté de] 1951, p. 216-225). — Noms de personnes cités dans un relevé des rentes et des cens de la Cathédrale de Tournai. L'auteur livre ses documents sans commentaire. Il se propose de publier ailleurs les anthroponymes de Tournai et de sa banlieue depuis la moitié du XIII^e siècle jusqu'au XVI^e.

123. RENÉ GOFFIN. *Sur l'origine et le nom des Salmier*. (Études d'Hist. et d'Arch. Namur. dédiées à F. Courtoy, p. 381-383). — Famille dinantaise, expliquée (d'après feu A. BAYOT) par *psaumier* (syn. *salmonnier*) « chanteur de psaumes », avec pour auteur un *Johans li Saumiers* de 1190.

P. 383, on ne voit pas pourquoi R. G. affirme que les habitants de notre région devaient dire *salmiers* et non *saumiers* : *saumiers* est populaire, *salmiers* est latinisant.

124. MAURICE LANG. *La famille Vecqueray ou Le Vecqueray au Duché de Limbourg. (Fragment généalogique)*. (Folkl. Stavelot-Malmedy, 26, p. 65-91). — Le nom offre 50 variantes de langue écrite !

L'auteur ne rappelle pas l'explication du nom (cf. DBR, 7, p. 168), ni l'existence ailleurs du même anthroponyme (cf. REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 330 ; FELLER et HENNEN, *Top. de Jalhay*, p. 41 et 64 : « Anthoine Jean Mathieu dit Vecquereau, de Surister » 1631).

125. [DAUZAT, *Dict. étym. des noms et prénoms de France* (cf. bibliogr. précédente n° 150)]. — Voyez encore JULES HERBILLON, *Albert Dauzat et son nouveau dictionnaire anthroponymique* : importants articles du « Vieux-Liège » déjà signalés l'an passé, sauf pour le dernier (p. 179-183, n° d'oct.-déc. 1952).

Voir aussi le c. r. du *Dictionnaire* par O. JODOGNE, Rev. Intern. d'Onomastique, 4, p. 151-155 : remarques inspirées par l'examen des noms de familles de Belgique.

126. A. CARNOY. *Een blik op het Middeleeuws Krijgswezen op de basis van de anthroponymie*. (BTD, 26, p. 31-40). — « Coup d'œil sur l'art militaire médiéval d'après l'anthroponymie » [actuelle]. Même hardiesse que dans l'article ci-dessus n° 116 ; ni localisations, ni dates.

Témoigneraient pour l'histoire de l'art militaire : *Mortier* (p. 33) [sans doute toponyme] ; *Lepoudre* (ib.) [sans doute *Lepoutre* « la jument »] ; *Balasse* (p. 34) [sans doute *Balâtre*, w. *balausse*] ; *Broqueville*, pris pour un sobriquet (p. 36) ; *Sapart* (p. 38) « sapeur » [qui est à ranger avec *Sapin*, *Sapoule*, etc.] ; *Visart* (p. 38) « espion » [qui continue peut-être le pic. *visard* « regardant, chiche »] ; *Foidart* (p. 39, n. 2) [ancien toponyme de Liège] ; etc. (1).

127. A. CARNOY. *Oude Beroepen en Vlaamse Familienamen*. (Handelingen VII der Zuidnederlandse Maatschappij v. Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, 1952,

(1) Compte rendu de JULES HERBILLON.

p. 27-38). — Aux noms flamands de métiers attestés dans l'anthroponymie, compare à l'occasion des noms romans.

Notons *Sépulcre* (p. 32) comparé à *Kister* « fabricant de cercueils » ; *Foqueux* (p. 34) « moissonneur » ; *Fossion* (ib.) « faucillon » ; *Maquinay* « tas de foin » [!]; *Diskeuve* [= de Skeuvre] assimilé à *Duramon* [anthroponyme wallon?]; *Storet*, nom de joueur de balle, donc rattaché à w. *stô* « éteuf » ; etc. (1).

128. P. GORISSEN. *Hackino, en wale*. (Handelingen VI der Zuidnederl. Maatschappij v. Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, 1952, p. 39-42). — Reprend, indépendamment, le sujet traité aussi dans l'article cité n° 120. Suppose que les formes en *hak-* sont des déformations enfantines de *Hank-* [donc du thème (*Je*)*han* + *k-*]; apporte les formes : 1241-43 *Hakelin* (Tournai) ; 1516 *Hacquino* (Soignies) ; 1451 *Hacquin* ou *Hacquinet* (Ath) ; XVI^e s. *Hacquot* (Soignies) (1).

129. P. GORISSEN. *Femine van Hoye en het Leven van Christina de Wonderbare*. (Handel. IV der Zuidnederl. Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, 1950, p. 22-24). — « *Femine* (de Huy) » < *F i r m i n a* ?

On y verra plutôt un dérivé en *-ina* du thème *Fem-* tiré de : 1346 « dame *Femon* » Arch. État Liège, Flône, reg. 1, fol. 42 ; 1379 « dame *Femonde* (à Haneffe) » Arch. État Liège, S^{te}-Croix, Cartul. A, fol. 195 (1).

130. Dans le c. r. de l'ouvrage de JEAN SCHNEIDER, *La Ville de Metz aux XIII^e et XIV^e s.* (Metz, 1950), par J. VANNÉRUS, RbPhH, 30, 1952, p. 965-972, voir trois pages intéressantes sur la puissante famille patricienne de *Heu* (= de Huy), et les Messins originaires de Liège et de Huy aux XIII^e-XIV^e s.

— Voir aussi nos 4, 12, 18, 25, 31, 33, 36, 41, 47, 62, 70, 77, 79, 84, 86, 88, 94, 103, 113, 157, 164, 169 et p. 179.

(1) Comptes rendus de JULES HERBILLON.

Dialectologie en général.

131. LOUIS REMACLE. *L'Atlas linguistique de la France et l'Atlas linguistique de Wallonie*. (DBR, 8, 1951 [paru en 1952], p. 157-182 ; 2 cartes). — Article très important au point de vue des faits et de la méthode. L. R. précise la position des wallonistes concernant l'ALF (dont, faut-il le répéter, on ne dira jamais assez la valeur d'exemple, pas plus qu'on ne doit mettre en doute le désintéressement de GILLIÉRON et le courage d'EDMONT) : insuffisance et erreurs de la notation phonétique d'EDMONT, particulièrement déficiente pour la durée des voyelles ; choix des témoins, spécialement le cas malheureux du gendarme retraité qui est censé représenter le point 190 (Vielsalm) : les données de Vielsalm sont fausses, très suspectes ou sujettes à caution, le témoin ayant calqué ou plus ou moins adapté les formes d'Hanzinne où il habitait et où EDMONT a questionné sa femme ; « toute la partie de l'*Abeille* [de GILLIÉRON] qui repose sur ces formes risque bien de n'être qu'un chapitre de roman » ; réseau de l'enquête beaucoup trop lâche pour les dialectes si divers de la Wallonie. Comme disait HAUST, l'œuvre était « à reprendre et à compléter ».

132. Sur l'« *Atlas linguistique de la Wallonie*, Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de † JEAN HAUST et des enquêtes complémentaires » — dont le tome I a paru en 1953 —, lire déjà les exposés de LOUIS REMACLE, *Présentation de l'Atlas linguistique de la Wallonie* (Essais de philol. moderne..., p. 243-249, 2 cartes) et *L'Atlas linguistique de la Wallonie* (Marche romane, 2, p. 3-8, 2 cartes).

Voir aussi la note de la VW sur les démarches de J. JUD, citée supra, n° 2.

Phonétique.

133. LÉON WARNANT. *Longueur et intonation des éléments phoniques dans les rhèses du wallon d'Oreye* [W 13]. (BTD, 26, p. 313-345). — Dans ces « unités de cadence caractérisées par un accent d'intensité principal », l'auteur étudie les voyelles toniques et non-toniques, puis les consonnes. Pour la longueur temporelle, la voyelle tonique de mot devenue non-tonique et la voyelle non-tonique de mot se comportent pareillement ; pour des voyelles toniques du même timbre, dans des rhèses du même nombre de syllabes, même champ intervocalique entre longue et brève que dans les mots isolés ; les voyelles et les consonnes diminuent de longueur à mesure qu'elles sont éloignées de l'accent tonique de la rhèse, sauf si cet éloignement est considérable ; la distinction entre longues et brèves reste assurée seulement par la longueur temporelle. D'autres conclusions sur la longueur des diverses consonnes, et sur celle des consonnes mêmes par rapport aux consonnes du français, sont présentées de façon moins absolue (1).

134. [DE RUYG, *Phonét. et morphol. du patois wallon de Neerheylissem* (cf. BTD, 24, p. 392-394).] — C. r. par CH. BRUNEAU, *Le franç. moderne*, 20, p. 152.

Le recenseur, pour trouver une réponse aux questions qu'il se pose sur le passé et la toponymie du village, aurait pu consulter ma *Front. des dial. rom.*, p. 74-76.

135. [GOSSEN. *Petite grammaire de l'ancien picard* (cf. bibliogr. précédente, n° 155).] — C. r. par ALBERT HENRY, *Vox romanica*, 12, p. 392-398, avec une série de remarques ; — par L. CAROLUS-BARRÉ, *Romania*, 73, p. 109-118, d'un point de vue de chartiste critiquant les

(1) L'auteur a réuni ses articles des BTD 23 à 26 dans un volume intitulé *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye* (Impr. G. Michiels, Liège, 1953).

documents utilisés ; — par HELMUT STIMM, *Romanische Forschungen*, 64, p. 465-476, avec de nombreuses remarques ; — par O. JODOGNE, *Leuvense Bijdragen*, *Bijblad*, 42, p. 7-8.

Le c. r. de Romania (qui a suscité un échange de correspondance avec l'auteur du livre, cf. *Romania*, 73, p. 509-513), malgré ses éloges généraux, témoigne de trop peu de compréhension ; s'il a raison de réclamer un contrôle plus sévère des sources d'archives, il ne devrait pas — dans la revue même de l'ancien français — passer à la légère sur le problème essentiel de la langue écrite ; quant à CH. TH. G., dans sa réponse au critique, il n'aurait pas dû uniquement s'abriter derrière REMACLE pour justifier l'emploi du terme « scripta ». — Notons d'autre part les remarques de STIMM sur les différences entre la scripta picarde (relativement peu picarde au début, plus picarde dans la suite) et la scripta wallonne (formation régionale tendant toujours à s'épurer davantage), et celle de JODOGNE (sur le francien, à comprendre, avec LORJOT, comme « parler de Paris », et non comme « dialecte de l'Île-de-France »).

Morphologie.

135bis. ÉLISÉE LEGROS. *Notes de dialectologie gaumaise. III.* (*Le Pays gaumais*, 13, 1952 [paru en 1953], p. 94-107, 7 illustr.). — Relevé et étude des représentants du suff. -a r i c i a en gaumais (certains, comme la « fenêtre djèrb'rèce », intéressent l'ethnographie ; voir les photos). Confusions entre -erèce et -erette (*keum'rèce*, -ète « écurpoire », raine *côrace*, -ète « rainette »,...); passages possibles de -a r i c i u à « -eret » et « -ereau ». — *In fine*, on signale *vargózó*, nom de l'alyte à Musson et des noms analogues de la Lorraine française.

136. HEINRICH SCHMID. *Zur Formenbildung von dare und stare im Romanischen.* (*Romanica Helvetica*, 31, A. Franck, Berne, 1949 ; xxii-170 p., une carte). — On aurait dû signaler plus tôt cette belle étude d'un élève de J. JUD, qui, à vrai dire, ne touche au wallon que par quel-

ques détails, nos parlers n'ayant conservé que des restes de ces deux verbes latins.

P. 103. Explication de *stere* [lire *stēr(e)*] de Faymonville d'après *fère face re*. — P. 115. Explication de l'anc. lg. *stesoit, stesant* par influence de *ja cere gésir*; cf. là-dessus REMACLE, *Variat. de l'h*, p. 212-213 (corrigeant notamment FELLER, BDW, 8, p. 92-93). — P. 126, note 8. Discussion sur l'interprétation de *dèrè* « donnerai » noté par BRUNEAU au point 61 de ses *Enquêtes* (= Dohan, et non Douai !); il est bien hasardeux de discuter sur une forme isolée, dont la notation (*dèrè*, et non *dèrè*), ne peut être contrôlée par celle d'aucun point voisin; cf. au même point *fwèrè* « ferai », *fwèrè* « feras ». — P. 130, note 1. La survivance de *ster st a re* en wallon est signalée, mais présentée sans beaucoup de précisions; à la *Morphol. de Faymonville* de BASTIN, il aurait fallu ajouter son *Vocab. de Faym.*, s. v. Voyez aussi, outre le DL, v° *ster* (pour *wé-ster*), l'article de FELLER, BDW, 8, p. 89-93 (où il faut, d'après mon enquête sur place, corriger la note sur le mot *abinstuhâsse* de Sart-lez-Spa : un terrain bien situé pour l'accès et la vidange est en effet à *binstuhance* [*bĕstuhā⁽ⁿ⁾s*], mais cet avantage est *lu b.*, non *l'ab.*); voy. aussi, pour le XVII^e s., la remarque 17 des *Quatre dialogues de paysans*, p. 15. — P. 135-137. Intéressante prise de position sur l'origine du fr. *étais*, w. *èstans*, *èstèz*, etc. : il s'agit de formes refaites sur *e st* et non de survivances de *st a b a m*. — P. 141. Pour des formes lg. anciennes (XVII^e-XVIII^e s.) de « donner » : *don* ou *dan* au subj. dans des souhaits, cf. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 5, note, ou *Quatre dialogues de paysans*, p. 37.

137. ANDRÉ GOOSSE. *Un futur remarquable du français aller*. (Romania, 73, 1952, p. 496-499). — Type *yv(e)ray* dans le ms. II. 3030 de Jean d'Outremeuse qui est entré récemment à la Bibliothèque Royale et dont l'auteur prépare l'édition (années 794 à 826 de la Chronique). Il s'agit probablement de formes livresques, dues à l'analogie de *avrai* pour *arai* « aurai ». L'auteur rattache ces formes aux fausses formes de notre ancienne langue et, à cette occasion, il résume les thèses des wallonistes (avec une légère mise au point dans la note finale; voir aussi une bonne remarque tirée d'expressions mêmes de Jean d'Outremeuse).

Syntaxe.

138. LOUIS REMACLE. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. Tome I. Noms et articles. Adjectifs et pronoms. (Biblioth. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fascicule 126 ; Paris, Soc. d'Édit. « Les Belles Lettres », 1952 ; 404 p. in-8°, 19 cartes). — L'auteur reprend et développe un sujet qu'il avait abordé sommairement dans quelques chapitres de son *Parler de La Gleize* (1937). On connaît sa méthode sûre et sa connaissance approfondie de son parler natal, qu'il n'a cessé d'observer attentivement pendant des années. L. R. se fonde sur la documentation orale, qu'il confronte avec toutes les autres sources concernant l'Ardenne liégeoise, Liège et la Wallonie en général, sans oublier nombre de travaux français et étrangers ; la vaste matière ainsi rassemblée — qui en fait souvent une vraie grammaire du wallon, valable bien au delà des limites de l'ancien « ban de Roanne » — est interprétée non seulement dans la synchronie, mais aussi diachroniquement, à la lumière des attestations d'autrefois (voir le recours constant aux anciens textes wallons et aux documents d'archives). Les conclusions sont prudentes ; la méfiance de l'auteur pour les explications par l'emprunt germanique ne l'empêche pas d'en examiner la possibilité avec objectivité. Quant à sa connaissance intime du dialecte, elle lui permet de redresser au passage plus d'une idée fausse sur le caractère de la syntaxe populaire, qui a aussi ses finesses et ses richesses, voire ses délicatesses (noter les passages sur la façon d'éviter un moi haïssable, p. 241, et sur le vouvoiement, p. 242-243). A retenir aussi particulièrement toute l'introduction méthodologique et bibliographique, précieuse par ses conseils et ses jugements.

Quelques remarques. P. 100-101, expression « le plus beau du jeu » ou « ... des jeux ». D'après l'enquête pour l'Atlas (q. 1739 : « pour

comble de malheur », on trouve, là où l'on ne fournit pas un *dè* ambigu, soit «des¹ (*dè*) à Stavelot (où «du¹ = *dò*), Fauvillers (id.), Anlier (où «du¹ = *dou*), Habay (id.), soit «du¹ *dò* à Denée, Falaën, Petit-Thier, *dou* à Houdeng, La Louvière, Winenne (de plus *du* Châtelet, où «du¹ régulier serait *dou*). — P. 109, à propos de *du lès* à Verviers [Jalhay, etc.] concurrençant *dès*, voyez à Liège même *li d'gadj'mint d' li* (ou *dè*) *stoumac'* (*DL*, v^o *stoumac'*), comparable au brab. *dè lè* concurrençant *dè* (voir Nos Dial., 12, p. 14, à compléter par *BTD*, 24, p. 362). — P. 140. Le cas de «vertes raies¹ conservant jusqu'au pays gaumais l'«ès de l'adjectif féminin préposé est assez spécial en raison de la présence de deux consonnes avant l'«ès ; comparer à Stambruges (A. GOSSELIN, *Stambruges, Un peu du passé*, p. 110 et 118) : à *larguès bôr[d]s* « à larges bords » avec un masculin. — P. 162, le *DL* ne mentionne pas un **avou 'ne pé neûre*, mais *avu 'ne pé neûrâte*. — P. 221, à propos du pronom *ul* « le » attesté à Francorchamps dans un récit folklorique, voir dans MARICHAL, *Volkserzählgut...*, p. 138 et 140, le pendant *el* [= *æl*?] au cours du même récit à Longfaye et Gdoumont. — P. 249, l. 11-12 : exemple cité à tort pour l'absence de « en ». — P. 251, à propos du *z* de liaison devant *i* (*y*), voyez de même à Malmédy : *i fârè qu'i-z-è vasse* (*BSW*, 27, p. 377). — P. 255. Il faudrait d'autres témoignages qu'un passage du *Dict. des Spots* interprété conjecturalement pour soutenir que *i* (*y*) doit exister à Liège en fonction du pronom « le, la », etc. — P. 273, note 2, fin : lire *PIRSOUL*, et non *FORIR*. — P. 290, note 1, aux exemples de Jalhay notés d'après le *DFL* sous une forme schématique, ajouter : *i s' sohêtèt tos lès mâs à [-n-] ôk* « ils se souhaitent tous les maux réciproquement ». — P. 303, l. 14, l'exemple de *WISIMUS*, *BDW*, 18, p. 9, se veut en dialecte de Solwaster, non de Verviers. — P. 327, à propos de *i n' fêt nouk* (Sprimont ; ajouter *Durbuy*), *i n'ê* (ou *i*) *fêt nouk* (Esneux, etc.), comparer à Jersey : *i n'y fait nu* « se dit quand on ne peut plus y tenir ou que la situation est mauvaise » (d'après épreuves du *FEW*) ; voy. aussi à La Hague (FLEURY) : «il ne fait *nun* avoir affaire à lui, il ne fait *nun* traîner un fêtu devant un vieux chat¹, *nu(n)* étant glosé « inutile, dangereux, nullement bon ». — P. 330, la traduction de l'exemple de *DORY*, « bon souper, bon gîte et le reste » imite sans doute La Fontaine, ce qui restreint sa valeur pour l'interprétation. — P. 337. J'ai relevé à Voroux-G., où l'on dit effectivement *èl* (*meune* ou *mène*, *tonk*, *sonk*, *nosse*, *vosse*, *leû-zèl*) pour « dans le mien » (etc.), le proverbe *on veût ine bouhe è l'ôdy d'in-ôte qu'on n' veût nègn on soûmî èl sonk*. — P. 353-354,

les groupements adj. poss. + pron. démonstr. (*nos deûs cèsses du Spâ*), non signalés jusqu'ici, sont sans doute moins répandus en dehors de La Gleize que l'auteur n'est tenté de le croire. — P. 358, infra, à propos des exemples du DL cités, noter que *cisse pèce di drap a ot tant d'ônes* vient de DORY, *Wallonismes*, v^o « autant ». — P. 359, la note sur la non-expression de *-ci* ou *-là* en wallon mal-médien enlève de sa force à la réserve qui précède sur les exemples analogues des anciens textes.

— Voir aussi ci-dessous, n^o 146.

Parémiologie.

139. ÉLISÉE LEGROS. *A propos de l'article « Le chaînon sémantique ternaire »*. (BTD, 26, p. 285-311). — Condamnation sévère du système inventé par notre confrère flamand JOS. DUPONT pour « la détection des calques avec confusion d'homonymes ».

P. 285, à propos de *sortir des gonds*, G. SERRA nous signale l'ital. *uscire de gangheri, esser fuori de gangheri*. — P. 293-294, à propos de *fé di s' boke si cou*, F. LECOY nous signale un passage de Rutebeuf *lor fist des boches cu mal expliqué jusqu'ici* (cf. TOBLER-LOMMATZSCH, I, col. 1016 ; et Romania, 74, p. 118) ; il doit renfermer l'idée de renier sa parole exprimée d'une façon analogue à notre expression liégeoise. — P. 305, concernant des attestations anciennes de *wâkt* « coiffer », E. RENARD nous communique des textes de la Cour de Louveigné : on dépose « d'avoir veu Cornet le cock tirer Anne fille Jean Thiry par les cheveux [...] et sur le mesme instant attaque les deux aultres fille Jean Thiry, les *dewaquant* toute trois » (n^o 68, 14 nov. 1613), et on mentionne le coût d'« aulnes de *vacqueux* », d'« aulne de toile pour des barettes *vacqueux* », d'« unne aulne et demy et la moitié d'unne demy quarte de bleuve toile pour un devantrin *vacqueur* », de « 8 aulnes de *vaqueurs* », de la « façon *vacqueurs* et filez » et d'« unne aulne de rollet et *wacqueux* pour des barettes » (n^o 76, 30 avril 1643).

Voyez d'autre part le c. r. de l'article de J. D. du BTD 25, par R. L. WAGNER, Bull. Soc. Ling. Paris, 48, p. 73-75, lequel unit une adhésion de principe à de nettes réserves

(sur l'absence de justifications historiques et le refus d'admettre la possibilité d'images originelles).

140. É. LEGROS. *Wallon lès pondants èt lès djondants* (liég. arch., *Awenne, etc.*), lès butants èt lès royants (*chestr.*). (DBR, 8, p. 201-203). — Complète la note de J. HERBILLON (DBR, 7) sur la première de ces expressions et compare le pendant chestrolais qui confirme l'explication. — Une *Note complémentaire* de JULES HERBILLON (p. 203) concerne d'autres expressions désignant la façon dont deux terres se touchent.

141. ARTHUR LANGFORS. *Il cuide Dieu tenir par les piéz.* (Mélanges Michaëlsson, p. 351-355). — Le savant médiéviste finlandais étudie cette expression ancienne, ainsi que sa variante sans *cuidier* : *com s'il tenist Dieu par les piés*, sans se douter que l'une et l'autre de ces expressions survivent en wallon. — Voir à ce sujet les compléments apportés par P. RUELLE, Bull. Soc. néophilol. Helsinkiⁱ (Neuphil. Mitteilungen), 54, 1953, p. 85-87, qui fait de plus un rapprochement intéressant avec un passage de *st Matthieu*.

— Voir aussi ci-dessus, n° 65.

Onomasiologie.

142. JEAN HAUST. *Notes d'enquête dialectale en Wallonie.* (Mélanges de ling. et de litt. rom. offerts à Mario Roques, t. 4, 1952, p. 141-152). — Après ce préambule modeste, qui était bien dans sa manière : « Les notes suivantes veulent montrer certains aspects du lexique belgo-roman, sa richesse et sa diversité. Leur principal mérite est de contenir quelques termes inédits, puisés à la source orale et expliqués dans la mesure du possible », J. H. passe en revue les traductions de : 1° l'aide-herdier (aide-vacher

ou aide-porcher) ; 2° baragouiner allemand ou flamand ; 3° jeter à la gribouillette. Ce dernier article dû à la plume de notre maître est comme un ultime témoignage de la précision et de la concision avec lesquelles il savait présenter les trésors de notre lexique dialectal.

143. WILLY BAL. *Le temps et ses divisions, l'année traditionnelle et les phénomènes climatiques dans le patois de Jamioulx* [Thuin 24]. (DBR, 9, p. 5-31). — Complément précieux au *Lexique du Parler de Jamioulx* de l'auteur. Très riche relevé qui concerne le folklore comme la lexicologie, suivi d'un index alphabétique comportant presque 4 pages d'un texte serré.

144. [WARÑANT, *La culture en Hesbaye liéq.* (voir BTD, 25, p. 233-237 ; etc.)]. — C. r. par JULES HERBILLON, DBR, 8, p. 208-210 ; — par CH. BRUNEAU, *Le franç. moderne*, 20, p. 150-152.

145. BRUNO QUADRI. *Aufgaben und Methoden der onomasiologischen Forschung. Eine entwicklungsgeschichtliche Darstellung.* (Romanica Helvetica, vol. 37 ; A. Francke, Berne, 1952 ; xviii-271 p. in-8°). — L'histoire, la bibliographie et la méthodologie des études d'onomasiologie, exposées avec sûreté par un élève de J. JUD. On regrette que, pour la Wallonie, l'auteur ne connaisse que l'œuvre de HAUST et de ses élèves, plus les EMW (p. 182-183).

La *Houillerie liégeoise* est qualifiée de « premier dictionnaire de métier dans le domaine français » ; il fallait au moins une allusion aux vocabulaires wallons antérieurs et un rappel des nombreux glossaires technologiques du BSW (voir la liste dans WARTBURG, *Bibl. des dict. patois*). — On se borne à évoquer sans détails les « nombreuses » études descriptives des EMW : ce qui revient par ex. à passer sous silence les 64 pages de *La Viticulture hutoise* (avec notes linguistiques), alors qu'on mentionne ailleurs les 23 p. de la *Viticulture en Beaujolais* d'EGLOFF (sans notes linguistiques). — Aux études d'ALPH. MARÉCHAL sur la flore parues dans les EMW, on aurait dû joindre celles de FELLER dans le Bull. de Folkl. — En

dépouillant les bibliographies du BTD, l'auteur aurait découvert d'autres titres, et notamment, en ces derniers temps, le livre de WARNANT sur l'agriculture hesbignonne, le lexique de Jamioulx par W. BAL, les notices de R. PINON sur les noms d'insectes, etc.

— Voir aussi ci-dessous, nos 148 et 165.

Lexicologie.

146. DOMINIQUE BEAUFORT. *Lexique liégeois*. (Li bon walon d'oûy). Préface de JACQUES MORAYNS. (Impr. Bourdeaux-Capelle, Dinant, 1952 ; 268 p. in-8°). — Cet ensemble de notes, qui, n'en déplaise au titre, est loin de former un lexique complet, est l'œuvre d'un auteur dialectal qui s'est pris pour un grammairien et un lexicographe. Animé au départ de la louable intention de corriger les erreurs de ses confrères, il a voulu redresser, purifier, uniformiser, voire moderniser leur langage. Puis, se piquant au jeu, il s'est attaqué aux spécialistes et il a cru pouvoir faire le procès du *DL* (malgré un hommage paravent à ses devanciers « professeurs » et quelques *satisfecit* de-ci de-là). Ainsi le « manuel de stylistique » annoncé dès longtemps est devenu une entreprise de démolition, où l'on retrouve, à peine transposé, plus d'un simplisme des puristes français ; ignorant l'histoire de la langue, se fiant à ses seules lumières, ne connaissant que le wallon souvent adultéré parlé aujourd'hui et surtout écrit à Liège, épris aussi d'un amour immodéré pour l'ordre normal et les constructions logiques (alors que son préfacier accuse les « universitaires » de ne jurer que par la logique !), D. B. nous a encombrés d'un méchant livre qui, à côté de notices délayant ce qu'on sait et de quelques rares remarques nouvelles, aura surtout comme effet de répandre des erreurs et des suspicions mal fondées. Qui pis est, c'est trop souvent une machine de guerre dirigée contre la tradition linguistique wallonne,

non seulement enterrée prématurément, mais méconnue et vilipendée continuellement : les écrivains qui y restent fidèles (même ceux du siècle dernier), sont censurés, les témoins qui s'en portent garants sont rejetés, et les travaux des linguistes qui l'enregistrent, sauvant ainsi notre patrimoine linguistique, reçoivent les pires notes infamantes : « barbarisme, solécisme, terme impropre, expression abusive, expression erronée, forme artificielle », etc., etc. Ni HAUST, ni notre dialectologie, ni le wallon n'avaient mérité cela.

Les remarques originales à retenir concernant la lexicologie sont d'autant moins nombreuses que l'auteur ignore le *DFL* et toutes les productions de nos dialectologues qui se sont multipliées depuis 20 ans. Parfois, du reste, il s'agit de termes d'Ans — où l'auteur habite — plutôt que de Liège ; ou bien ce sont des cohortes de *aviyateûr*, *bètonêse*, *bronchite*, *cancêr*, *colècsionêûr*, *dinamo*, *fondateûr*, *foţbal*, *gabardine*, *mandarine*, *raqûete*, etc. Les temps ont bien changé depuis que HAUST devait se défendre pour avoir admis trop de mots français ! De-ci de-là seulement, un mot à relever, du langage plus ou moins vulgaire d'aujourd'hui souvent : *caca* « jeune fat », *mèyus* « ivrogne », *çoula n' vout nin dire tchèrète* (que l'auteur n'est pas le premier à enregistrer),... Notons encore *magneû d' blanc* [= franç. popul. *bouffeur de blanc*] « souteneur », omis volontairement par HAUST, et *aler so l' bate à gauche* « aller chez les femmes [*sic*] y demeurant » [y, c'est *so l' bate*, traduit « quai de Maestricht (à Liège) » : n'est-ce pas plutôt d'abord « quai de la Batte »?...]. En revanche, un honnête *si fé crèver à travayî* est rejeté pour sa « trivialité » (p. 182). On voit dans quel sens vont l'enrichissement et l'épuration !

En opposition à cet enrichissement, il faudrait faire le bilan des tournures proscrites inconsidérément, parce que D. B. ne les comprend pas dans sa logique étroite, n'en saisit pas la nuance, les juge faire double emploi avec celles auxquelles il a voué un amour exclusif, les trouve surannées parfois ou d'autres fois (on ne voit pas toujours les motifs de la différence de jugement) moins wallonnes que d'autres. En fait, l'auteur est obsédé par le désir de régenter, d'uniformiser : les hésitations de genre, les doublets phonétiques, les formes concurrentes, les tournures plus ou moins équivalentes le gênent. Il faut sarcler, émonder, proscrire, bannir

la vie et faire régner l'ordre des dictatures d'académie, de salon ou de caveau jusque dans le libre jardin dialectal.

L'auteur s'est gardé de solliciter les conseils des spécialistes ; en effet les « professeurs » (la dédicace révèle qu'il prend tous ses devanciers pour tels), les « dialecticiens », comme il dit, ne sont pas compétents. Ils sont bons pour écrire « des ouvrages d'une valeur philologique indéniable mais d'une portée littéraire fort discutable » (préface, p. [6]). Que n'ont-ils en effet consulté ces modèles de bon wallon qui s'appellent Bury et Vrindts, chez qui l'on trouve « ce langage que tous comprennent comme étant l'expression populaire de chez nous » (ibid., p. [7]) ! Il faut que la connaissance du wallon et des vraies ressources d'un parler populaire soit bien obscurcie dans les caveaux littéraires pour qu'on ose proposer en imitation et indiquer comme références des auteurs au vocabulaire aussi trouble, livresque souvent (y compris quelques grosses méprises), et à la syntaxe aussi peu sûre, que nos Bury, nos Vrindts !

On n'a d'ailleurs aucun droit de se réclamer du peuple et de dénoncer le prétendu goût universitaire de la logique quand on critique l'impropriété du terme *spès* dans l'expression populaire *fé lès peûs pus spès qu'i n' sont* (p. 51), et quand on rougit d'une « liaison vicieuse », d'une « mauvaise liaison » et de « cuirs à éviter » (p. 122 et 206 ; ainsi *saint-z-Élôy*, à remplacer par *saint-Élhwè* !). Ce n'est donc pas seulement « la forme choquant la bienséance » (préface, p. [8]) que D. B. élimine, c'est tout ce qui heurte sa logique ou ses préjugés.

L'ouvrage, dit encore le préfacier (p. [8]), « n'a pas pour objet de discuter l'origine des expressions wallonnes en usage aujourd'hui ». La modestie serait méritoire, si elle était réelle. En fait, D. B. ne se prive pas non plus de pontifier à ce propos. Qu'on en juge par le passage suivant, que je reproduis textuellement : *dji n' pwète nin bwèsson* « (Barbar. : imitation fr. inus. en bon liég. que Remouchamps, pour ne pas dépasser le nombre de syllabes de 12 pieds [sic], a écrit [sic] erronément. — Le *D. L.*, p. 124, a commis la même faute : *i pwète bin bwèsson*. Il ne s'agit pas, comme on voudrait le faire croire, d'un précieux archaïsme, et l'expression citée dans les exemples ci-dessus [*supwèrter l' bwèsson*] est incontestablement la bonne » (p. 57). Voilà du même coup marqués de la note d'infamie non seulement *Tâté* et le *DL*, mais tous les patoisants qui, de la Gaume à Malmedy et du pays de Herve au Hainaut, ont fourni « porter boisson » ou « porter la boisson » aux enquêtes des dialectologues. Partout ailleurs que dans certains milieux littéraires

et journalistiques de Liège, pareille croyance au pouvoir rayonnant d'une « faute » d'un texte de 1886 qui serait calquée d'un français plus qu'archaïque (*porter le vin* au XVIII^e siècle prenait déjà l'article) ferait rire ; à Liège on voit des journalistes la répandre, tout contents de pouvoir prendre en défaut et Remouchamps et Haust...

La syntaxe surtout subit les assauts incompréhensifs de D. B. On transpose les condamnations des puristes français, proscrivant *chaque al pus bê* (p. 13), «chaque¹ ne pouvant suppléer «chacun¹, et *nos-estis à út' al tâve* (ib.), le tour populaire «être à huit¹ étant intolérable. Il est inadmissible que certains adverbess et certains compléments s'obstinent à ne pas se placer encore tout à fait après le verbe : ainsi dans *li monde è-st-ainsi fêt* (p. 20) et *dj'a tot fêt* (p. 237) ; de même la locution *ossi bin qui* devra bien apprendre à se ranger à une place convenable pour que le proverbe *l'amoûr si tape so on (s)tchèrdon tot-ossi bin qu' so 'ne rôse* ne suscite plus de critiques (p. 24). Dans *roter à crosses* (p. 81), comment supporter le « solécisme dû à un mauvais emploi de la préposition », celle-ci ne daignant pas céder ses pouvoirs au rassurant «avec des¹ de la banale transposition du français actuel « marcher avec des béquilles » ? Est-il plus supportable que l'article fasse défaut dans *ine tère qu' è-st-à vóye* (p. 243) ? HAUST a cru pouvoir discerner un emploi de *nos 'nn' îrans co bin d'main* équivalent à « nous nous en irions... » : quelle « faute contre la syntaxe » (p. 117) ! Défense en effet aux modes de se concurrencer entre eux ! Enfin, il va de soi que c'est une aberration pure de prêter attention à un « solécisme » comme *i n'a rin d'avant lès mains* (p. 161) : «devant¹ pour «dans¹, pensez donc !

Ce qui est ordinaire ne doit comporter aucune exception ; une tendance ne saurait être enfreinte. *I n'a nôle tchimêhe so l' cwér* (p. 233) doit être remplacé toujours par *so s' cwér*. De même *vos n' ârez rin d' lu* (p. 228), *vos n' ârez nin l' dièrinne di lu* (p. 89) sont obligatoirement à corriger en ... *foû d' lu*. *I n' dit rin, mins i n'è pinse nin mons* (p. 91) doit même devenir ... *mins 'nnè pinse*, en vertu de je ne sais quel ukase. *L'ovrêdje fêt* doit toujours devenir *l'ovrêdje tot fêt* (p. 182). Il n'est pas jusqu'aux formes courtes qu'on ne doive remplacer par leurs formes longues : *tot d'fêt*, par exemple, par *tot diêfêt* (p. 92). Gardez-vous en effet d'oublier ce qu'on vous rappelle à propos de *discopler* : « En bon wallon, on emploie ord^t la particule grecque *dis-* » (p. 92)...

Mais revenons à la syntaxe, où se marque la même passion des

distinctions bien nettes : ainsi, au singulier, dites *ci n'est qu'une dihindéye* et au pluriel *c'est totès d'hindéyes* (p. 92) ; ne vous avisez pas de hasarder *c'est tote dihindéye*. On imagine l'indignation du pauvre D. B. s'il avait rencontré le plus affreux encore : *c'est tot d'hindéyes* !

Même incompréhension pour ce qui est de saisir des faits délicats. Dans *i s' displèhèt l'on l'ôte* (p. 33), le premier *l'* est erroné et mis « pour éviter l'hiatus » ; quand on considère les hésitations de L. REMACLE, *Syntaxe*, p. 289 — serait-ce un gallicisme déjà ancien ou un archaïsme (car le wallon est tout de même le frère du français et il peut avoir conservé quelque air de famille...) ? —, on mesure la différence entre le doute scientifique et la péremptoire suffisance. — « L'élocution [*sic*] *èn-ine* est correcte, mais désagréable à l'oreille et peu usitée. Il est donc préférable d'écrire dans ce cas *divins 'ne* » (p. 66). Disons, avec le *DL*, qu'« en un(e) » est rare à Liège, mais ajoutons avec le *DFL* qu'il est régulier à Verviers et en Ardenne (et cessons d'imputer à l'oreille les accoutumances de notre esprit) ; l'auteur a tort, de surcroît, de vouloir dissocier, timidement du reste pour une fois (« comme il n'y a règle si générale qui n'ait son exception, on peut écrire... »), le cas de *divins on* formant « un demi-hiatus » ; notons d'autre part avec HAUST les expressions figées *tourner è 'ne blèsse, èsse tot-è 'ne same*, ainsi que *èsse tot-èn-on song'* que D. B. considère à tort comme une « express. imitée du franç., inus. en bon wallon » (p. 225) : comme si le français disait « tout en un sang » et non « tout en sang » ! On renonce à essayer de faire comprendre à D. B. qu'il s'agit de vestiges épargnés par la concurrence victorieuse de « dans ».

L'auteur taxe aussi d'erreur l'emploi de *èco* dans *il è-st-èco todî è s' lét, i n' mi louke èco mdy* (p. 117). Disons, avec HAUST, que *co* est plus usité ; ajoutons que *èco* est archaïsant (mais courant encore à Limbourg, à Malmedy, ...) ; n'allons pas surtout distribuer de mauvais points à ces patoisants incorrects d'hier : Delchef, Defrecheux, Brahy, qui ont eu le tort de ne pas se conformer toujours à la tendance triomphant en 1950. — D. B. décèle une tournure qui n'est pas wallonne dans *qui vont dire lès djins?* (p. 91), *wice sont lès-èfants?* (p. 251). Renvoyons-le encore aux observations nuancées de REMACLE, *ib.*, p. 216-217 ; si le tour *qui vont-i...?*, *wice sont-i...?*, est en passe à Liège de détrôner la tournure simple, encore de règle en Ardenne, il n'est pas permis de voir une faute dans la formule ancienne. Naturellement ce qu'on entend à Liège, c'est *qui vont-i dire lès djins?*, et non *qui vont-èle dire lès djins?*,

comme le prétend la langue abâtardie de D. B. ; de même *qui dirît-i lès djins?*, et non ... *dirît-èle...* Décidément, ce « bon wallon d'aujourd'hui » n'a plus beaucoup d'avatars à subir pour être tout à fait à la mode de Paris.

Malgré tant d'erreurs et de simplismes, accordons deux bons points à D. B. : il a trouvé, cachés dans deux exemples du *DL*, un *in-iviér doûs* (p. 112) et un *avu trop d' song'* (p. 224) à remplacer par un meilleur *on doûs iviér* et à corriger par *avu trop' di song'* (en vertu même de l'article *trop'* du *DL*). Point n'était besoin du reste d'invoquer pour une fois une autorité philologique (celle de M. VALKHOFF) afin d'enseigner la place de l'adjectif. — Quant à l'intéressant *esse sès-ût' al tâve* (p. 13) qu'il produit, il ignore que le *DFL* donne la même tournure, v^o « on », pour Voroux-Goreux ; comme HERBILLON connaît le même tour pour Hognoul, il doit surtout s'agir d'un fait hesbignon ; M^{lle} Gobiet, le témoin principal de HAUST pour Liège, en tout cas l'ignore ; elle ne connaît, avec à *ût'*, que *leûs-ût'*, que j'ai toujours entendu en Ardenne ; voyez à ce sujet REMACLE, *Syntaxe*, p. 233.

Après tous les gallicismes de syntaxe imposés au wallon, ne peut-on donc sourire de la colère qui prend D. B. quand il voit HAUST notant des degrés dans la francisation de certains vocables, disant par exemple — très justement — que *êve* s'introduit pour *ôve* « œuvre », sauf dans certains emplois figés ? Il ferait mieux de réserver ses diatribes contre les « fransquignons », les « franco-niens-liég. » (*sic*), pour son propre travail.

L'auteur s'est attaqué à des problèmes qui le dépassent. Aux exemples cités ci-dessus pour la syntaxe surtout, on pourrait ajouter d'autres concernant le vocabulaire, la phonétique, la morphologie, la parémiologie, la lecture des textes anciens, l'interprétation des sources, etc. (voir du reste mon c. r., *VW*, 27, 1953, p. 57-60, où je cite de tels exemples).

On pourrait noter encore tout ce que l'auteur omet de critiquer quand il le devrait. Ainsi le tour livresque « tel(le) un(e) » dont abusent certains de nos auteurs. Mais, peut-être, à ce propos ne pouvait-il prendre en défaut le *DL*, ou ces auteurs « fautifs » et « pourtant renommés » qui ont nom Remouchamps ou Trokart (p. 201 ; avec sur ce dernier une remarque abusive : *dji vin di v' dire* est normal depuis longtemps). L'auteur oppose à ces modèles d'erreurs « les écrits de nos meilleurs auteurs J.-G. Delarge, Cl. Déom, M. Fabry, J. Morayns, etc. », qui « sont de bons modèles

à observer » (ib.). Notre ami Fabry, qu'indignait l'œuvre de D. B., n'a pas dû aimer voir son nom servir à écraser Remouchamps...

J'ai voulu en avoir le cœur net : je n'ai pas relu Morayns, connaissant assez sa langue artificielle, voire incorrecte, sa syntaxe déficiente et son « verbalisme décadent » (cf. VW, 21, p. 225), mais j'ai rouvert les anciens Bulletins et Annuaires de la Société de Littérature wallonne pour y rechercher les œuvres de J.-G. Delarge : j'y ai retrouvé d'abord une langue qui n'avait pas encore « su rejeter le vulgaire » et qui contenait ainsi pas mal d'« expressions qui pour suggestives qu'elles soient doivent être bannies de toute littérature » (pour parler comme J. MORAYNS, p. [8], dont je respecte l'absence de ponctuation) ; le bon wallon d'alors ne craignait pas en effet d'évoquer sans vergogne les *bot'rèsses*, les *poy'trèsses* et les *pèk'teûs* ... ; j'y ai noté aussi quelques gallicismes... de « franconien », car on n'était point toujours puriste à l'époque ; mais voici un *achîr* (BSW, 15, p. 390) qui n'est décidément pas une « erreur » à imputer au seul DL (p. 31 : « erreur ; *achîr* ne figure dans aucun dictionnaire liégeois : c'est un provincialisme » !) ; voici des *l'onk èt l'ôte* (BSW, 14, p. 148), *l'onk so l'ôte* (ib., p. 65), *ni l'eune ni l'ôte* (BSW, 16, p. 33) ; voici *jamés* qui « peut être admis en liég. dans le langage parlé, mais non dans le langage écrit », d'après D. B. p. 150 (cf. BSW, 9, p. 17, 48 ; 14, p. 64, 66, 146, 147, 148 ; 15, p. 395 ; ...) ; voilà surtout de ces « fautes » pour lesquelles précisément on oppose le bon Delarge aux mauvais Remouchamps et Trokart : *dji n' sâreû l' distrûre* (BSW, 1, p. 131), *i n' fât ni s' pèser ni s' tchûsi* (6, p. 124), *i s' va tchèrdjî d' cohes èt vint s' mète à l'ovrédje* (7, p. 62), *si v' volez 'nnè mète quinze* (9, p. 48), *on volève lès r'prinde* (9, p. 53), *treûs diâles d'ovris v'nèt l' apougné* (10, p. 55), *i n' pout nin s' piède ainsi* (13, p. 79), *on pout bin s' ripuvèzer* (14, p. 66), *s'on-z-aveût volou li sièrvi dè pèkèt* (15, p. 20), *qué plaisir... dè poleâr s' amûser* (15, p. 388), *s'i vint s' achîr al tâve* (15, p. 390), *s'i fât s' arèster* (16, p. 282), *jamés l' clârté n' vint l' èsblaw'ter* (Annuaire Soc. Litt. w., 5, p. 92), *on n' vout nin lès-oyt* (ib., p. 110), *qwand 'le divrît m' traitt d' bièsse* (6, p. 215), *sohétans qu' nos polanse lontins nos r'trover* (6, p. 241), etc. D. B. n'a même pas lu celui qu'il recommande, alors que son œuvre n'est pas bien longue. On parierait du reste que le brave J.-G. D. eût été bien étonné de servir à l'épuration du wallon de 1950...

Une dernière citation du préfacier : « En terminant, je dirai que si les productions littéraires et dramatiques de M. BEAUFORT n'ont pas suffi à lui consacrer une place parmi nos grands écrivains,

son *Lexique Liégeois* le classe d'emblée aux tribunes d'honneur » (p. [9]). Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami...

147. ROBERT BOXUS. *Vocabulaire wallon namurois*. (El bourdon d' Châlèrwè èt co d'ayeûr, n^{os} de janv. à déc. 1952, passim). — Suite de ce complément au lexique namurois de PIRSOUL ; on l'a caractérisé dans nos bibliographies précédentes ; il apparaît de moins en moins rassurant.

Parmi les « trouvailles » de l'auteur, détachons : *livrière* « librairie » ; — *nuche* « boucle, fermoir, bracelet » ; — *omineûs* « funeste, néfaste » ; — *orgou* « orgueil » ; — *parone* « partie de la charrue appelée paumillon » ; — *pauvi* « pavoiser (E. Jacqmin) » ; — *peûle* « popule », et *peûler* « populariser ». Il y a là de quoi justifier quelques points d'interrogation et d'exclamation ! Mais vraiment la lexicologie wallonne n'avait pas encore été soumise à tant d'épreuves...

148. Dans le même mensuel, ARILLE CARLIER s'est intéressé à contrôler et compléter la documentation sur les noms et le folklore de l'orgelet pour la région de Charleroi (p. 44, n^o de mars 1952 [où l'on fait un sort au « roman philologique » du *compère-loriot* né en malmédien !] ; p. 97 et p. 133, n^{os} de mai et de juillet, avec, p. 154-155, notes de ROGER PINON recueillies dans le pays de Liège). — Voyez aussi ib., d'A. C., des notes sur la limite de *ri*, *rî* « ruisseau » (p. 114, juin, et p. 155, août), de *cheu*, *mon* « chez » et de *waye*, *oyi* « oui » (p. 155) au pays de Charleroi.

149. De diverses notes parues dans le mensuel « El Mouchon d'aunia », retenons surtout des remarques sur des termes de houilleurs, par E. DU BOSQUET (n^o de mai et de juin) ; — et sur *fé payî* « interrompre le travail pour manger », par M. MEULEMANS (n^o de nov. 1952).

150. JOSEPH COPPENS. *Dictionnaire Aclot*. Additions et Corrections. (1952 ; 4 pages). — Supplément au lexique nivellois recensé BTD, 25, p. 238-243, et VW, 25, p. 90-99. L'auteur a tenu compte — sans le dire explicitement —

de quelques-unes de mes notes, mais il en reste beaucoup qu'il n'enregistre pas. Ce supplément d'autre part renferme plusieurs notices nouvelles et des compléments utiles à des notices du dictionnaire.

151. [BAL, *Lexique du parler de Jamioulx* (cf. BTD, 24, p. 402-404).] — C. r. par CH. BRUNEAU, *Le franç. mod.*, 20, p. 152-153.

152. MARIUS LATEUR. *Lexique du Parler Populaire et Ouvrier des Régions Minières de l'Artois*. Préface de MARIO ROQUES. (Impr. Ouvrière, Lens, 1951 : 224 p. in-16, plus 16 p. de dessins, un portrait). — Utile, encore que souvent malhabile glossaire, auquel les wallonistes recourront tant pour le parler ordinaire que pour le langage technique du houilleur (la partie dont les définitions sont les plus précises ; voyez aussi les 60 figures) ; on y notera aussi des détails folkloriques.

Sans insister sur les maladresses, regrettons seulement qu'on ne trouve par ex. *avints* « Avent » qu'à *Noë*, *ninne* « midi » que v° *a ch'ninne* « à midi » [litt' « à ce midi, au midi »],... ; que *taffe* « table » ne figure que v° *tape* ; que *nous autes*, *vous autes* ne soient signalés qu'à *ti z'autes*. Il y a un article *faire pipe* (= se reposer) et pas d'article *pipe* ; *ouvrer* « travailler » manque, alors qu'on le cite aux notices *carbonnier*, *fond*, *fosse*, *grêfe*, etc. (il y a seulement un article *uêfe*, verbe ouvrir [sic] : *té uêfes aujourd'hui*, tu travailles aujourd'hui) ; etc., etc. De même la tournure « pour les ménagères mettre dans leur bouillon », employée en français par l'auteur v° *crousse*, méritait d'être relevée à *pour*.

On comparera les mots de houilleurs à ceux du *Vocab. techn. des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais* (1906) par BOVIO. Des deux côtés, on relève des termes qui nous intéressent : ainsi *aval'resse*, *b(e)ur* et *b(e)urtia* (le genre de *bure* est masculin), *bille* [ou mieux *bile* d'après la prononciation indiquée], *bougnou*, *bouveau* et *bowette*, *claiat*, *cliper*, *costeresse*, *crain*, *dainne*, *esclimpe*, *(e)stopes*, *(e)stot*, *fénîèce* (BOVIO, *fénîèsse*) « porte d'aérage », *gaïette* (et ici aussi *gaïet*), *haver* et dérivés, *querelle*, *layette*, *limet*, *martieau à tiesse* (alors que « tête » se dit *tiète*, comme « fenêtre » *ferniète*), *mézière*, *meur* et *m(e)urtia* (alors que « mur » se dit *mur*), *potia* (plus ici *potelle*) et

pot'ler, *puteux*, *recout'lache*, *restapler* et dérivés, *syon* [pron. *siyon*; cf. BOVIO, *sillon*], *tin* et *tintia*. Et si l'on ne trouve pas ici *h(i)ercheu* comme dans BOVIO, on lit *faïlle* [pron. *fale*], *flénu*, *riv'lain(n)e* et *terri*. Comparez encore les articles *baumer* et *milletter* à *dômer* 2 et *miyeter* de la *Houill. liég.* de HAUST, ainsi que *taper al veinne* « abattre du charbon » de LATEUR au lg. *ovrer al vonne*, etc.

On remarquera que plusieurs de ces mots ont une *s* inattendue en picard : non seulement les variantes *jénîesse* et *tîesse*, mais bien d'autres mots qui sont presque tous usités surtout en houillerie : *contrainte*, *costeresse*, *desbotter*, *desquindrie*, *escaillache*, *escarbille*, *esclimpe*, *escoupe* et *escoupler*, *espier*, *estamper* (ou *étamper*) « mettre debout », *estanç'ner*, *estapes*, *estot*, *estoquer*, *estoupée*, *estriquer*, *restapler* (voyez aussi *escarder*, *rascoud(r)e*, et *rascroer* chez BOVIO); v° *rescappé*, LATEUR attribue cette forme à des étrangers (mais il a un article *rescapper* ou *recapper*); cependant on trouve aussi, en dehors de la houillerie, *esclabotter* et *espiter* « éclabousser », ainsi que *escoudée* « élan » [à rattacher à *ex-colligere*, anc. fr. *escueillie*, non à *coude*, comme le fait le FEW; cf. BTD, 20, p. 331]. Ajoutons *crousse* « croûte » dont le cas paraît différent [aux références de ma bibliogr. précédente n° 155, ajouter celles du FEW, v° *crusta*, ainsi que LATEUR].

153. En 1952, a paru la 4^e livraison de *Luxemburger Wörterbuch* (Luxembourg, P. Linden; p. 171-250), qui va de *c* à *eer*.

Remarqué notamment *daustän*, *-steen* (et *dausch*) « pierre de tuf », à comparer à notre *tawe* liégeois (cf. Annuaire Hist. Liég., 2, p. 494-498).

Sémantique.

154. ERNST GAMILLSCHEG. *Französische Bedeutungslehre*. (Tübingen, M. Niemeyer; 1951; 232 p. in-8°). — Ce traité de sémantique française — suivi d'un précieux index des nombreux termes étudiés — cite parfois des mots de chez nous.

Ainsi p. 102, note, w. *talvar*, et p. 148, w. *tannvar* « cible du tir à l'arc » [*tann(e)var(d)*] est dans SIGART et *talvart* dans HÉCART; cf. aussi Dict. tourn. de BONNET, BTD, 20, p. 263; il serait donc

plus exact de dire hennuyer ou rouchi] ; — p. 105, anc. fr. *catier* « cathare » survivant en w. au sens de « vagabond » [voir dans le même sens HERBILLON, DBR, 8, p. 81-82] ; — p. 113, w. *s'espreketer* « discuter violemment » (Romania, 67, p. 396) [voy. HAUST, *Mél. Roques*, 4, p. 144] ; — p. 128, w. *medi* [lire *médi*] « médicamenter, etc. » ; — p. 136, w. *werlö* [= *wèrléu*] « araignée faucheur » ; — p. 138, w. *tassiau* « pièce à un vêtement » [qui vient aussi de SIGART] ; — p. 155, w. *waroquier* [sur lequel cf. A. HENRY, DBR, 8, p. 143-148]. — A noter aussi quelques étymologies : p. 119, anc. fr. *ringaille*, d'où *renguillier* [= w. *ringûi*, t. de labour], du fq. tardif **wringilôn* ; — p. 120, pic. *caboce*, du fq. **kabuz* (cf. moy. nl. *kabûskôl*), lui-même du lat. *c a p u t* [?] (1).

Étymologie.

155. LOUIS REMACLE. *L'origine du wallon ardennais kichâde, cuchôde « ortie »*. (DBR, 9, p. 54-71 ; 2 cartes). — HAUST, *Festschrift Jud*, a expliqué ce nom par une dérivation de l'onomatopée *kich(e)*, qui, sur quatre points du Luxembourg, désigne l'ortie. L. R. rattache au contraire le terme à la famille de *excaldare* « échauder », formé avec le préfixe *cum-*, qu'on trouve aussi dans *copiche* « fourmi » (litt^t « com-pisse »). L'auteur examine toutes les difficultés que son hypothèse peut soulever et il fournit des explications plausibles. Est-ce à dire qu'il ralliera tout le monde à sa thèse ? Pour ma part, je persiste à croire que l'onomatopée *kiche* — comme ses analogues — a dû jouer un rôle plus grand que celui de forme régressive ou de déverbal enfantin que lui assigne l'auteur. Mais L. R. a bien montré que son explication était soutenable et que le cas de *kichâde* devait s'ajouter à celui des quelques autres

(1) On notera simplement, pour son importance au point de vue de la linguistique française en général, le *Précis de Sémantique française* de G. ULLMANN (Bibliotheca Romanica, series prima, Manualia et Commentationes, 9 ; Francke, Berne, 1952 ; 334 p. in-8°), qui n'aborde pas spécialement des faits wallons.

beaux sujets de controverse en fait d'étymologie wallonne.

P. 60, l'examen phonétique des types *chôdâre*, *chôdeure* [lire *-êre*] est à reprendre de plus près : si le suffixe *-ura* donne bien *-ère* en chestrolais, le suffixe *-atura* lui aboutit effectivement à *-êre* (voy. *soyêre* « sciure », etc.). Quant à *-atōria* en gaumais, il donne bien *-êre* dans *mîdjeêre* « mangeoire » par ex. HAUST ne se trompait donc pas tellement dans la distinction de suffixes divers, au moins pour l'état actuel de la langue.

156. ÉLISÉE LEGROS. *Wèspa* « déchets de paille », *archaïsme de l'Ardenne liégeoise*. (Mélanges Roques, t. 4, p. 164-168). — Ce terme de Jalhay et de Sart-lez-Spa représente un type **gaspail*, dérivé du prélatin **waspa*. Accessoirement l'auteur signale *bōhe* (Jalhay) « gerbe de paille battue », du rhénan *busch* ; — *sbâton* (Faymonville, etc.) « id. », sans doute dérivé de « battre » avec le préf. *sor-* et influence de *pâte* ; — *bōhyon* (Stoumont, etc.) « botte informe de déchets de paille, etc. », type **bours-illon* (ou **bôr-siyon*, à rattacher à *bôré*) ; et quelques autres termes synonymes de l'Ardenne liégeoise.

Les corrections sur une unique épreuve n'ont pas été toujours exactement reportées, et la note finale ne correspond pas au texte imprimé. — P. 165, *grên*, *mitân*, *kwân*, *strên*, etc., lire *grêⁿη*, *mîtaⁿη*, *kwaⁿη*, *strêⁿη*, etc. — Ib. *rtoâm*, *ō z â*, lire *rtûn*, *ō z a*. — P. 166, *nê mên*, lire *nê mém*.

157. J. HERBILLON et É. LEGROS. *Ancien liégeois speelier* « fabricant d'épées ». (DBR, 9, p. 72-84). — A l'aide de preuves d'ordre historique comme linguistique, cet article démontre que « fabricant d'épées » est bien le sens de ce terme où certains continuent à voir à tort « épinglier ». Concerne aussi l'anc. fr. *armoyer*, qui signifie aussi bien « armurier » que « peintre d'armoiries ». A *speelier*, d'autre part, se rattache le nom de famille *Spailier*, *Spaily*.

Ajoutons encore que, dans un dossier des Arch. comm. de Huy, Justice communale, 1619-1621, le notaire, transcrivant la déposition de François de Berloz *speelier* en 1620, traduit par *gladiarius*. (Communic. de F. DISCRY.)

158. JULES HERBILLON. « beghine », *ancienne monnaie du Pays de Liège*. (VW, 26, p. 57). — Réponse à une question. Cite des termes qui paraissent analogues.

159. JULES HERBILLON et É. L[EGROS]. *Ancien wallon scors, scosse, tscorseneau, terme d'orientation*. (VW, 26, p. 300-301). — Précisions sur ce terme d'orientation et ce nom de vent représentant « écorche », « écorche-veau ».

P. 301, l. 3. Lire *hywercœ-vē*.

160. MAURICE PIRON. *Heurs et malheurs de « spirou »*. (Vie et Langage, édit. Larousse, n° 6, p. 24-26 ; sept. 1952). — Étymologie et histoire récente du w. *spirou* « écurueil », devenu synonyme d'« enfant espiègle » dans le français de Belgique ; le titre d'un illustré et le nom d'une danse ont répandu davantage encore ce nom de chez nous. — Cf. infra, n° 164.

161. JOHANNES HUBSCHMID, *Étymologies romanes. Le port. trôço « morceau » et sa famille*. (Revista portuguesa de filologia, 5, t. 1, 1952, p. 1-25). — Traite notamment du fr. *trou* (de chou), w. *toûr*, et de *trousser* (p. 16-17 surtout, ainsi que p. 10-12 et p. 13-15). Contrairement à TILANDER (cf. BTD, 19, p. 191), rattache ce groupe à *tursus* « thyrsse » : le thyrsse était couronné d'une touffe de feuilles et en ancien franç. on parle souvent d'une *to(u)rse* ou d'un *toursel*, *trussel* d'herbes ; on ne « tord » pas une *trousse* de linges ni un *trousseau* de clefs : il n'y a pas de rapport avec *torsus*, participe de *torquere* « tordre ».

162. † PAUL BARBIER. *Nouvelles études de lexicologie française*. (Romance Philology, 6, nov. 1952 - févr. 1953, p. 186-190). — Étudie le fr. *savonceau*, *saveneau*, etc. « filet de pêche », décèle diverses fautes d'impression parmi les variantes relevées, et se demande si une étymologie germanique est possible. L'auteur cite en terminant le w. « *savenai* » (VILLERS, a° 1793) [à lire prob^t *sáv'nê*].

163. W. D. ELCOCK. *Quelques survivances de ténuis*. (Essais de philol. moderne, 1951, Commun. présentées au Congrès... à Liège, p. 161-170). — Cite le w. *tène*, henn. *tème*,..., et aussi le subst. *tèn(e)* [lire *tén*] « côte » pris dans BRUNEAU, *Enq. pat. d'Ard.*, 1, p. 213, où ce n'est qu'une variante de *tyèn(e)*, *tèrn(e)*, *tèrm(e)* [*< t e r m e n*], comme BRUNEAU l'indique bien par la disposition de sa notice.

164. PAUL FALK. *Deux noms galloromans de l'écureuil* : *bordasse* et *spirou*. (Mélanges Michaëlsson, p. 148-165). — *Pirolus* et *spir(i)olus*, noms de l'écureuil en latin médiéval, et notre *spirou*, voire *Pirou*, n. propre de chat, sont des vestiges d'un des plus anciens noms preromans de l'écureuil. « C'est à cause de sa ressemblance avec le fuseau que ce petit animal a été dénommé ainsi. » Et même « qui sait si le nom de famille wallon *Piron* n'est pas originairement une appellation de l'écureuil...? » Ce dernier point est bien aventureux : la phonétique wallonne oppose l'*i* de *piron* à l'*i* de *spirou*. — Pour *spirou*, cf. supra n° 160.

165. E. GAMILLSCHEG. *Autour du francique maisinga*. « *mésange* ». (Marche romane, 2, 1952, p. 75-82 ; 2 cartes). — Étude fondée sur l'*ALF*. L'auteur n'a même pas consulté le *DFL* par exemple. C'est ainsi qu'il ignore que le type *maz'rindje* est largement représenté en Wallonie et que *madrindje* même s'y trouve : sur 190 points de l'*ALW* que j'ai examinés, je note déjà plus de 30 fois le type *maz'rindje*. Faut-il dire que cela fait douter des influences régionales invoquées pour expliquer dans les détails les types français *mésange* et *medrange* (p. 80)? Ajoutons que le point 163 de l'*ALF* note lui-même chez nous le type *maserenge*.

166. HERMANN M. FLASDIECK. *Zinn und Zink. Studien zur abendländischen Wortgeschichte*. (M. Niemeyer, Tübingen, 1952 ; 180 p. in-8°). — Cette étude d'un angliciste

examine surtout l'étymologie et le traitement phonétique de l'anc. fr. *peautre* « étain » — lequel ne survit que dans le w. *pête* « fer blanc » (Verviers et env.) — et du fr. *épeautre*, w. *spête*, *spiate* [à propos de ce dernier type, voir aussi du même auteur : *Français « épeautre » et anglais « spelter » ; débris du domaine ingévon*. (Essais de philol. mod., Commun... au Congrès... de Philol. Moderne,... à Liège, p. 173-179)]. On ne retiendra pas toutes les constructions hardies de l'auteur.

Citons notamment ses explications de développements phonétiques par importation (*soloz* importé de Champagne, p. 29 ; le *é* du w. oriental pour *-ellu* importé de Lorraine, p. 44 ; etc.) ; ces thèses sont parfois contredites du reste par les graphies anciennes (*-é* liégeois de *eu*, sans considération pour l'*a* de la graphie « *-eal* », p. 43). Quant à la longue démonstration (p. 23 et sv.) de l'« évidente » concordance du sort de *el* et *el* en wallon, elle ne tient pas assez compte des divergences entre les régions ni de la différence de longueur entre l'*è* bref de *cès* « ceux », *dj'vès* « cheveux », ..., et l'*ē* long (variantes *ē*, *ē*, *ē*) de *bé* « beau », etc.

Quelques remarques de détail : p. 27, note 1, pour la position actuelle de L. REMACLE concernant l'explication du w. *solo* « soleil », cf. ALW, I, s. v. ; — p. 30, note 1 : *fetre* dans Jean d'Outremeuse, IV, p. 589, signifie bien « feutre » (« I chaire coverte de noire *fetre* »), mais dans « *fetre* » ibid., p. 84, avec « la graphie pic.-wall. *-ie* », il faut voir l'anc. fr. *fiert(r)e* « chasse », lat. *feretrum* (« le *fietre* saint Lambert ») ; sur *fête* « feutre » en 1636, cf. Nos Dial., 9, p. 68 ; — p. 44, n. 5 : on rejette l'explication de *strêle* par *stratella*, mais *strêle*, *strâle* est à **strêyale* comme *prêle*, *prâle* est à *prêyale* *pratella* (cf. Annuaire Hist. Lg., I, p. 191-195) ; — p. 115, l'*a* bref du w. *spater* « écraser » ne s'accommode pas de la « réduction caractéristique wallonne » *au > a* [= *ā*] dans *espautrer* ; — p. 117-118, on rejette l'étymon *palmes*, *-ite* pour le w. *pâte*, *pôte* « épi » [d'où *pâtin*, non « *patin* »], sans considération du lorrain (gaumais y compris), champenois, chestrolais, sud-namurois et ouest-wallon *pôme* qui y correspond ; — etc.

167. [BLOCH - WARTBURG, *Dict. étym. de la langue franç.* (cf. BTD, 24, p. 408-410).]. — C. r. par ALBERT HENRY, RbPhH, 30, p. 208-211 : quelques remarques intéressent

l'étymologie ou la datation de mots pour lesquels les auteurs invoquent ou devraient invoquer des faits belgo-romans.

Voy. aussi dans la *Zeitschrift f. rom. Philol.*, 68, p. 110-111, le c. r. de HEINRICH LAUSBERG, avec des observations sur le fr. *houblon*, anc. fr. *homlon*.

168. [GESCHIERE, *Éléments néerl. du w. lg.* (cf. *BTD*, 25, p. 249-254 ; et notre bibliogr. de l'an dernier, n° 182)]. — C. r. important par ARM. BOILEAU, *RbPhH*, 30, p. 211-223 : « ce livre, s'il appelle de nombreuses réserves, contient énormément de bonnes choses » ; observations de méthode (dont une à nuancer, sur la part faite aux termes anciens non attestés aujourd'hui dans le parler vivant) et remarques de détail. — La note d'ARMAND BOILEAU, *Neophilologus*, 36, p. 114-117, reprend les mêmes idées sans discussions de détail.

Voir aussi les c. r. par W. v. WARTBURG, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, 68, p. 120-122 : « mise au point, plutôt que direction nouvelle » ; « dans l'ensemble, on peut dire que ce livre a atteint le but qu'il s'est proposé » ; — par H. LAUSBERG, *Romanische Forschungen*, 64, p. 476-477 ; — ainsi que le n° ci-après.

169. JULES HERBILLON. *Éléments néerlandais du Wallon-liégeois* (suite). (*DBR*, 8, 1951, p. 183-200 ; 9, 1952, p. 32-53 et 124-144). — Continuation, elle-même à suivre, de l'examen minutieux de l'ouvrage de GESCHIERE de même titre (cf. ci-dessus n° 168) : rectifications, compléments, notamment apport de formes anciennes et discussions d'étymologies. L'abondance de ces remarques empêche d'énumérer toutes celles qui sont importantes. Bornons-nous à noter particulièrement les articles *hote* « mortaise » (= fr. *hotte*), *pissène* (= lat. *piscina*, hypothèse reprise à REMACLE) et *sizin* « espèce de glaçon » (de *caedere*).

Quelques-uns intéressent aussi la toponymie (*floricos'*, *nâye* pour « La Naye », *rapaye* pour « Rapaille, Rapion », et « Reppe », *roupèye* pour *Roupe*, *Ropé*, etc., *scloid* pour *Slète*, etc.) et l'anthroponymie (*râte* pour « Leruth »,...).

T. 8, p. 187, 3^e l. infra : supprimer *so* devant *flabârder*. — T. 9, p. 136, *roupèye* ; noter *ropè*, s. m., « obstacle dans une côte » (Straimont).

170. ÉLISÉE LEGROS. *Éléments romans dans le parler des forgerons « wallons » de l'Uppland*. (Mélanges Michaëlsson, p. 311-315). — Étude des restes de la terminologie romane dans le langage technique des forgerons « wallons » de Suède, d'après E. HOLMKVIST, *Bergslagens hyttspråk* (Uppsala, 1945). Voyez aussi, p. 313, quelques considérations sur l'apport wallon à la terminologie des forgerons en français même.

171. ÉMIL ÖHNMANN. *Romanische Randwörter der mittelhochdeutschen Zeit im Kontinentalgermanischen*. (Zeitschrift f. Mundartforschung, 20, 1952, p. 93-101). — Emprunts germaniques à l'anc. fr. *espece*, *candelier* (picard), *monstre* « inspection », *pavois* ; moy. all. *pister* (Cologne, Trèves) « boulanger » (XII^e-XIII^e s.). Ne tient pas compte des faits wallons (1).

172. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. T. IV, p. 641-855 (= 46^e livraison), plus le titre et 3 p. d'introduction. (Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1952). — Comprend les notices qui vont de *Indes* à **izar-di*, c.-à-d. la fin du t. IV, plus des additions et l'index du tome. On lira la col. 827 a, qui montre devant quelles difficultés se trouve l'auteur de ce monumental ouvrage pour tenir compte du progrès des recherches réalisé pendant l'impression d'un tome qui a duré plus de cinq ans.

(1) Compte rendu par JULES HERBILLON.

P. 659, à propos des *bons-enfants* de Paris, comp. des désignations analogues à Liège et à Hasselt autrefois (*Mél. Haust*, p. 193). — P. 663, b. Lire : lg. *toumer* èn-*ofanse* ; et malm. *rèfâci*. — P. 666, noter les survivances toponymiques de « enfer » : lg. *èfiè*, *iflè*, etc. — P. 673-674, rapprocher gaum. *aflon*, lg.-ard. *inflon*, et lg.-ard. et hervien *inflin*, en vertu précisément de la n. 10, p. 676 a. — P. 680, *infringere* : ajouter chestr. *afrinde* « déchaumer », *afrin* « terrain gazonneux retourné et fumé », gaum. *afrâ* « jachère ». — P. 682-684, **ingannare* : fr. *enganer* « tromper » ; l'auteur rejette (voir in fine, n. 8) tout rapport avec c a n n à (cf. *BTD*, 3, p. 169), mais il ne dit pas ce qu'il ferait de la forme *agoner* (henn., etc.). — P. 687, w. *ingi* (cité d'après le *BSW*, 40, p. 409 [pour La Louvière]) fait double emploi avec la forme plus correcte citée ensuite : LLouv. *indjî*. — P. 691, *inguen* : ajouter Liernaux *lanwine*, *linwine*, cité *DFL*, v° « aine ». — P. 702 a : noter que *andøye* (Stavelot) « ennui » est fém. — P. 715 a, ajouter lg. *èssègne* au sens d'« enseigne (d'établissement commercial) ». — P. 727-728, *insubulum* : ajouter que le lg. *anseû*, *ans'roûle*,..., s'applique à des parties d'instruments agricoles (cf. *DFL*, v° « herse », ainsi que p. 490 v° *lame* ; et voy. aussi *BDW*, 18, p. 68, v° *ansteûlle*). — P. 728-730, *insnla* : noter aussi les formes topon. : *ÿye*, *ÿyale*, *ÿyote*, *ÿyète*, *ÿÿe*, *ÿÿche* (*REMACLE, Variat. de l'h*, p. 88-89), intéressantes pour la phonétique. — P. 748, *dedentrain*, *-ainnement* (Froissart), *dedentrien* (anc. lorr.), expliqués par *dedentre* (composé de *entre*), sans comparaison avec *devanterain* et avec le w. *divintrin*, *difoûtrin*, *drîtin*, *dizeûtrin*, *dizotrin*, *êmètrin* et anciennement *deçatrain*, *delatrain*. — P. 768 b, mont. *endordiller* « enjôler » : cf. *DL*, v° *andouÿler*, et *DFL*, v° « enjôler » (Verv., Stav. *andouÿler*, etc.). — P. 784 : remplacer *elne* (14 jh. *BAcBelge*, 1933, 116) par ... (13 jh., *Médec. lg.*). — P. 803, *invitus* : on ne cite pas la forme *èvis'* (cf. *DFL*, v° « contre-cœur 2 ») et on sépare le mont. *mau ain vie* du mont. *malenvis*. — P. 812-813, *ire* : noter que le lg. *djans* traduit aussi « allons » à l'indic. présent. — P. 820 a, 9^e l. infra. Lire : « *cisse vor kons.*, *ciste vor vok.* ». — P. 826, **ivos* : supprimer *gngneûr* Ferrières, qui représente évidemment *juniperus*.

— Voir aussi ci-dessus passim, notamment nos 8, 29, 33, 66, 88, 105, 106, 120, 142.

Index.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- Alexis, Georges, 49.
 Arnould, Maurice, 117.
 Baillien, Henry, 7.
 Baix, François, 67, 69.
 Bal, Willy, 143, 151.
 Barbier, Paul, 162.
 Barzin, Georges, 13.
 Beaufort, Dominique, 146.
 Bertrang, Alfred, 113.
 Bloch, Oscar, 167.
 Blouard, René, 18.
 Bocksruth, Michel, 48.
 Boileau, Armand, 168.
 Boxus, Robert, 77, 147.
 Braun, Hélène Th., 17.
 Brouette, Émile, 35.
 Bruneau, Charles, 134, 144, 151.
 Buchet, Arsène, 12.
 Carlier, Arille, 148.
 Carnoy, Albert, 100-102, 116,
 126, 127.
 Carolus-Barré, Louis, 135.
 Cassart, Jean, 41.
 Coens, Maurice, 21.
 Coppens, Joseph, 150.
 Dantinne, Émile, 81.
 Dausat, Albert, 125.
 Delhayé, Philippe, 19.
 Delogne, Théo, 83.
 Demeuldre, Henry, 23.
 Den Dooven, Pierre, 81.
 Deneckere, Marcel, 3 note.
 Deprêtre, Floribert, 78.
 de Ruyg, Willem, 134.
 de Sagher, Henri, 43.
 Destrait, Léon, 38.
 de Walque, J., 98.
- Dhondt, Jan, 3, 109.
 d'Inverno, Jenny, 52.
 Discry, Fernand, 11, 88.
 Doppagne, Albert, 92, 119.
 Dounan, Eugène, 91.
 Draye, Henri, 3.
 du Bosquet, E., 149.
 Dupont, Joseph, 139.
 Ekblom, R., 110.
 Elcock, W. D., 163.
 Fabry, Marcel, 57, 90.
 Falk, Paul, 164.
 Fivet, Ernest, 72.
 Flasdieck, Hermann, 166.
 Flutre, F. L., 43bis.
 Fouss, Edmond, 76.
 Gaiffier, Baudouin de, 70.
 Gamillscheg, Ernst, 108, 154,
 165.
 Ganshof, François, 20.
 Genicot, Léopold, 24.
 Gérard, Édouard, 26.
 Geschiere, Lein, 168, 169.
 Gilbert, Olympe, 54.
 Goffin, René, 36, 123.
 Goosse, André, 137.
 Gorissen, P., 31, 128, 129.
 Gossen, Ch. Th., 135.
 Grosjean, Lucien, 9.
 Grosjean, Paul, 111.
 Guillaume, Jean, 50.
 Gysseling, Maurits, 104, 105,
 107.
 Halkin, Léon-E., 61.
 Hanon de Louvet, Robert,
 28-30.
 Hardy, Joseph, 99.

- Haust, Jean, 2, 131, 132, 142.
 Hennuy, Jules, 56, 58.
 Henry, Albert, 50, 135, 167.
 Herbillon, Jules, 1, 8, 84, 88,
 91, 93, 118, 120, 121, 125,
 140, 144, 157-159, 169.
 Hoëbanx, J. J., 31, 33.
 Holmkvist, E., 170.
 Hoyoux, Jean, 93.
 Hubschmid, Johannes, 161.
 Jacques, François, 96.
 Jodogne, Omer, 42, 79, 125, 135.
 Johnson, Joh., 109.
 Jud, Jakob, 2.
 Lang, Maurice, 124.
 Långfors, Arthur, 141.
 Lassance, Willy, 17.
 Lateur, Marius, 152.
 Lausberg, Heinrich, 167, 168.
 Lecoy, Félix, 46.
 Lefèbvre, Louis, 14.
 Legros, Élisée, 1, 2, 52, 62, 64-66,
 81, 83, 84, 108, 113, 135bis,
 139, 140, 156, 157, 159, 170.
 Lejeune, Jean, [hist.], 45.
 Lejeune, Rita, 44, 46.
 Libiez, Albert, 81.
 Lindemans, Jan, 103, 108.
 Lindemans, Paul, 82.
 Linze, Léon, 81.
 Livingston, Charles, 44.
 Lothe, Pierre, 22.
 Maes, Léon, 63.
 Maréchal, Lucien, 51.
 Marinus, Albert, 81.
 Martens, Mina, 25.
 Masoin, Henri, 39.
 Massart, Robert, 4.
 Meier, Harri, 109 note.
 Meulemans, M., 149.
 Meunier, Joseph, 81.
 Michel, Henri, 65.
 Montellier, Ernest, 71.
 Moors, Joseph, 47.
 Müller, Reiner, 112.
 Nélissen, André, 65.
 Öhnmann, Emil, 171.
 Pasture, Alex., 122.
 Petri, Franz, 3.
 Pinon, Roger, 68, 73-75, 80, 81,
 148.
 Piron, Maurice, 49, 51-53, 55,
 60, 79, 160.
 Pirson, Nicolas, 91.
 Pissart, Madeleine, 10.
 Plumet, Jules, 40.
 Prémorel, Adrien de, 81.
 Quadri, Bruno, 145.
 Remacle, Louis, 1, 2, 108, 131,
 132, 138, 155.
 Renard, Edgard, 87, 93, 115.
 Renard, Marcel, 89.
 Roger, Lucien, 113.
 Roland, Edmond, 34, 37.
 Roland, Joseph, 80.
 Ruelle, Pierre, 141.
 Schmid, Heinrich, 136.
 Schneider, Jean, 130.
 Scops, Ch., 27.
 Silvestre, Hubert, 46bis.
 Simon, Henri, 93.
 Sprunck, Alphonse, 15.
 Stekke, Joseph, 5, 6.
 Stimm, Helmut, 135.
 Thisquen, Joseph, 8.
 Toussaint, Franz, 97.
 Ullmann, S., 154 note.
 Valenne, E., 32.
 Van Dooren, Denise, 12.
 Vannérus, Jules, 16, 85, 86, 94,
 130.
 Van Santbergen, René, 4.

- Vercauteren, Fernand, 95. Warnant, Léon, 133, 144.
 Vincent, Auguste, 110, 114. Wartburg, Walther v., 3, 109,
 Wagner, Robert, 139. 167, 168, 172.
 Commission Nationale de Folklore, 59.
Légendes ardennaises, 81.
Luxembourg belge, 81.
Luxemburger Wörterbuch, 153.

Table des matières.

Bibliographie générale	87
Aspects historiques et géographiques	88
Textes anciens. Documents divers	90
Littérature dialectale	104
Histoire et critique littéraires	105
Régionalisme dialectal	105
Folklore. Ethnographie	106
Toponymie	114
Anthroponymie	127
Dialectologie en général	150
Phonétique	151
Morphologie	152
Syntaxe	154
Parémiologie	156
Onomasiologie	157
Lexicologie	159
Sémantique	168
Étymologie	169

Note tardive. — A propos du n° 105 de la bibliogr. précédente :
 Le patronyme *Baar* (w. *bâr*) peut provenir de *bayâr* : Cour de Lou-
 veigné, n° 59 : (a° 1686) « Jean de *bayar*... Henry *Baar* » ; (a° 1725)
 « Jean *Baar*, frère audit Henry de *Baar* ». (Communication
 d'E. RENARD.)